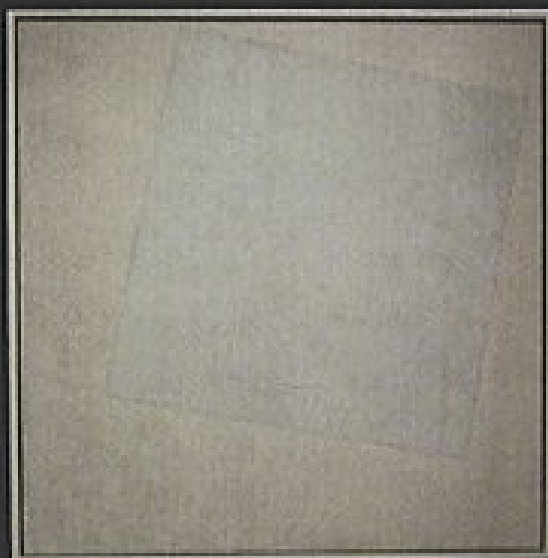


Thierry Guilbert

l'« évidence » du discours néolibéral

analyse dans la presse écrite



éditions du croquant



savoir/agir

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Comité éditorial de l'association Raisons d'agir:

Annie Collovald, Jacques Defrance, Keith Dixon, William Gasparini,
Christophe Gaubert, Michel Koebel, Frédéric Lebaron,
Cédric Lomba, Hélène Michel, Gérard Mauger, Alain Oriot,
Frédéric Pierru, Louis Pinto, Claude Poliak, Laurent Willemez.

Coordination éditoriale: Annie Collovald

Thierry Guilbert

L'« évidence » du discours néolibéral

Analyse dans la presse écrite



PO1
320

Correction : Carol Duheyon

Illustration de couverture : Igor Malevitch,
Carré blanc sur fond blanc, 1918.

Éditions du Croquant

Broissieux • 73340 Bellecombe-en-Bauges

www.atheles.org/editionsducroquant

Diffusion-distribution : CDE-SODIS

© Éditions du Croquant, avril 2011

ISBN : 978-2-91496889-8

Dépôt légal : avril 2011

Collection savoir/agir de l'association **RAISONS**
d'agir

éditions du croquant



Introduction

Et tous étaient pris dans quelque chose qui les dépassait. Il y en avait qui haïssaient les mathématiques qui les poussaient à agir ainsi ; certains avaient peur, et d'autres vénéraient les mathématiques qui leur offraient un refuge contre leurs pensées et leurs sentiments.

J. Steinbeck
Les Raisins de la colère

« Ce ne sont que des mots », dit la « sagesse populaire »¹. Comme tout adage, celui-ci comporte une part de vérité et de fausseté et, comme tout énoncé à valeur générale, il sous-entend un « devoir faire »². L'emploi de cet adage a ainsi pour but de rappeler, d'une part, qu'on

-
1. On trouve ce lieu commun sous diverses formes, sur divers supports et à différentes époques, par exemple : la fameuse « langue de bois » de la sphère politico-médiatique, ce vers de Molière : « Je vis de bonne soupe, et non de beau langage », ce proverbe brésilien « La parole ne sale pas la soupe » ou encore cette chanson populaire du ^{xx}e siècle « Paroles, paroles ».
 2. Guilbert Thierry, *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 200-201.

ne peut pas, et surtout qu'on *ne doit pas*, se fier aux mots parce que ceux-ci peuvent tromper et, d'autre part, qu'il *ne faut pas* leur accorder (trop) d'importance parce qu'ils n'ont pas la valeur des actes.

Or, s'il *faut* se méfier des mots, leur dénier toute importance serait une attitude contradictoire : c'est justement parce qu'ils peuvent tromper que les mots méritent toute notre attention. Et s'il est vrai que la signification d'un énoncé dépasse largement le sens des mots qui le composent, il faut alors prendre l'énoncé pour ce qu'il est, c'est-à-dire un acte.

C'est ce point de vue sur le langage – celui de « l'analyse du discours » – que je suivrai ici en m'intéressant à l'actualité sociale récente. Mes analyses s'attachent, en effet, à ce que disent les mots des journalistes – notamment lors de « crises sociales » – et portent sur des articles issus des principaux journaux généralistes français et de leurs sites internet. Ces articles fournissent à la sagacité d'un lecteur averti des exemples nombreux de la force de persuasion des mots du « discours néolibéral » – terme sur lequel je reviens plus loin. On y rencontre ce discours sous forme concentrée, par exemple, dans les expressions suivantes (dont certaines seront étudiées ici) : « la nécessité de la réforme », « les usagers pris en otage », l'« exception française », « la flexibilité du travail », les « plans sociaux », les « charges patronales », le « déficit des comptes publics » ou encore le « trou de la Sécu³ ».

On peut d'ores et déjà remarquer que peu de journalistes choisissent de ne pas reprendre ces formules toutes faites et que moins nombreux encore sont ceux qui s'en émeuvent ou les questionnent. « Quelle importance ? », pourrait-on me rétorquer. La première réponse à cette question est que

.....
3. Pour une démythification de cette expression, voir Duval Julien, *Le mythe du « trou de la Sécu »*, Paris, Raisons d'agir, 2006.

le choix des mots et des expressions n'est pas anodin car les mots employés proposent une certaine lecture du monde. La seconde réponse concerne la démocratie. Les journalistes, et plus largement les médias, ont à assumer, théoriquement, un double contrat et une double responsabilité : informer leurs lecteurs de façon « objective⁴ » et jouer le rôle d'un « quatrième pouvoir⁵ », c'est-à-dire user de la fonction critique dont ils sont les légataires. Le journaliste est donc à la fois l'intermédiaire entre ses lecteurs et « l'événement » et l'interprète de cet « événement ».

Le journaliste n'est pas un simple « passeur d'informations », il ne fait pas que transmettre des informations qu'il trouverait sur le terrain, informations déjà prêtes et n'attendant plus que lui pour être révélées et diffusées au public. Non seulement c'est lui – et plus généralement la rédaction – qui sélectionne ce qui sera digne d'être nommé « information », mais c'est lui qui la met en mots, en phrases, en discours et, ce faisant, c'est lui qui *donne sens* à l'événement. Car un événement n'existe pas en lui-même : ce sont les acteurs et les journalistes qui font exister un « fait brut » en tant qu'événement. L'événement n'est donc pas un fait, mais la *mise en mots* de ce fait⁶. Avant de transmettre et pour transmettre ce fait en information, le

.....
4. On n'entrera pas ici dans le faux débat sur l'objectivité. Il est évident pour tout analyste du discours que l'objectivité absolue n'existe pas. Voir à ce sujet un article très éclairant de Jacques Bouveresse, « Noam Chomsky et ses calomniateurs », *Le Monde diplomatique*, mai 2010, p. 14-15.
5. Les trois premiers pouvoirs sont les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.
6. Selon M. Foucault (*L'ordre du discours*, Gallimard, 1971, p. 59), un événement n'a pas d'existence matérielle, il n'est « ni substance ni accident, ni qualité ni processus », même s'il procède *de* ou se produit *dans* la matérialité. Ce sont les acteurs (et les journalistes) qui le font exister de façon discursive en tant qu'événement. On parle de « processus d'événementialisation ».

journaliste commence par le sélectionner et le décrypter : il tient de ses compétences et de son statut le droit de tirer de la masse des faits un « sens » qui ne serait pas accessible au commun.

La plupart des articles pris compte ici sont des éditoriaux et des chroniques, autrement dit des articles de commentaire. Ce genre journalistique particulier⁷ est logiquement moins soumis à l'exigence d'objectivité et a précisément pour fonction de délivrer le sens de l'événement. De ce point de vue, les éditorialistes et les chroniqueurs sont souvent qualifiés, à juste titre il me semble, de « leaders d'opinion ».

De plus, les journalistes ont également un rôle didactique⁸, celui de fournir au lecteur les éléments nécessaires à la compréhension des événements (rappel des faits, du contexte, mise en perspective) ; mais là encore, la présentation de ces éléments est forcément imprégnée d'une certaine vision du monde, ne serait-ce que par le choix des mots employés.

Ces éléments, rapidement résumés, montrent combien la responsabilité du journaliste est essentielle en démocratie – dont l'un des principes fondamentaux est que les citoyens soient suffisamment informés pour prendre des décisions en conscience lorsqu'ils sont consultés. Cette responsabilité est d'autant plus grande aujourd'hui que, face à la complexité du monde actuel, le citoyen n'a pas d'autre possibilité que de se tourner vers les médias pour s'informer.

Ainsi la problématique à l'arrière-plan de cet ouvrage est bien celle-ci : comment les médias jouent-ils leur rôle de contre-pouvoir et d'information ? Bien sûr, cette question en pose implicitement une autre : les médias

.....

7. Guilbert 2007, *op. cit.*, p. 36-44.

8. Voir Beacco Jean-Claude & Moirand Sophie, « Autour des discours de transmission de connaissances », Paris, *Langages* 117, 1995, p. 32-53.

jouent-ils encore ce rôle essentiel de contre-pouvoir dans nos démocraties ?

Les trois pôles « démocratiques »

Bien que cet ouvrage traite – et tente de lever – d'un point de vue critique quelques-unes des (fausses) évidences langagières dans lesquelles nous sommes constamment plongés, il est une « évidence » qu'il est bon de rappeler, même rapidement, pour mieux comprendre ce qui suit : qu'on le souhaite ou non, le fonctionnement actuel des démocraties dites modernes repose sur trois piliers qui forment un triangle interactionnel. Les trois sommets de ce triangle, les trois pôles⁹, sont le pouvoir politique, représentant *théoriquement* les citoyens, les médias, représentant *théoriquement* le contre-pouvoir dont on vient de parler, et l'opinion publique, représentant *théoriquement* ce que pense l'ensemble de la population.

Tels sont donc *théoriquement* la représentativité et le rôle respectifs de chacun des pôles, or, avant même de se pencher sur leurs interrelations, il est aisé de constater combien ce mécanisme démocratique a pris du jeu en ce qui concerne les pôles politique et médiatique, et combien il est faussé à propos du pôle « opinion publique ».

POUVOIR POLITIQUE ET MÉDIAS

Le pouvoir politique est élu, mais sa représentativité n'est pas sans poser des problèmes démocratiques et éthiques – ne serait-ce que du point de vue de la représentativité sociale ou de la représentativité féminine.

.....

9. Métaphore empruntée à Jacques Bouveresse, « Karl Kraus, le monde intellectuel et la presse », *Pour une analyse critique des médias. Le débat public en danger*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2007, p. 71-94.

De même, la fonction critique de la presse semble difficile à exercer tant les regroupements monopolistiques sont puissants dans les médias¹⁰, tant la publicité met en cause la pluralité de l'information¹¹. En outre, il est aujourd'hui avéré que pouvoir politique et médias sont fortement entremêlés. Les origines socioculturelles, les parcours de formation, les modes de vie et la vision du monde des « grands journalistes » et des hommes politiques, leurs *habitus* donc, sont souvent très proches¹². Ainsi l'information semble tourner en vase clos : produite pour ceux et par ceux qui en tirent un bénéfice direct. Comme toute marchandise. L'interaction politico-médiatique est si forte qu'il est souvent difficile de distinguer si l'information est créée par l'homme politique ou par le journaliste¹³.

Comment informer quand la fonction critique est si malmenée et que dire alors du contrat d'objectivité ? Peut-on comprendre le monde actuel si la seule représentation qui en est donnée dans les médias est justement celle du discours

néolibéral¹⁴ ? Si les mots utilisés ne renferment qu'une seule vision du monde, dominante, donc partisane ?

POUVOIR DE L'OPINION OU OPINION DU POUVOIR ?

Il est maintenant possible de préciser, à la lumière de ce qui précède, la question principale que traite cet ouvrage : comment les médias parviennent-ils à imposer l'évidence du discours néolibéral ?

L'utilisation de l'opinion publique tient une place centrale parmi les procédés utilisés. J'exposerai au chapitre 3 pourquoi l'opinion publique n'est en aucun cas ce qu'elle est censée représenter¹⁵. Quelques questionnements peuvent, toutefois, être déjà posés : en quoi la somme des opinions individuelles constitue-t-elle une opinion commune ? Comment réaliser une somme d'opinions, si ce n'est en simplifiant, en reconfigurant, en formatant les opinions particulières ? Par ailleurs, une opinion, même commune (admettons), ne reste-t-elle pas ce qu'elle est : une opinion ?

On sait, depuis l'Antiquité, que l'opinion n'est le plus souvent que la mise en mots de ce que transmettent de façon immédiate nos sens et notre affectivité, plutôt que ce que nous dit le temps de la réflexion et de l'examen. Or, les sondes nous interrogent sur tout et n'importe quoi, le pauvre sondé est sommé d'avoir une opinion sur le meilleur

.....

10. Sur ces regroupements, voir Ramonet Ignacio, *Nouveaux pouvoirs, nouveaux maîtres du monde. Un monde sans cap*, Québec, Éditions Fides, 2001 [1996] ; Halimi Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1997 ; *Manière de voir* n° 63 « L'empire des médias », *Le Monde diplomatique*, 2002.

11. Les articles de presse sont soumis depuis les années quatre-vingt au diktat des « attentes des lecteurs », ce qui réduit encore la pluralité, voir Champagne Patrick, « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, 2000, p. 3-7 et Duval Julien, « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, 2000, p. 56-75.

12. Sur les accointances entre pouvoir politique et possesseurs de médias, voir *Manière de voir* n° 80 « Combat pour les médias », *Le Monde diplomatique*, avril-mai 2005 et notamment Bénilde Marie, « En France, une affaire de familles », p. 36-39.

13. Voir Halimi 1997, *op. cit.*, et Pinto Evelyne (dir.), *Pour une analyse critique des médias*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2007.

.....

14. Voir Duval 2000, *op. cit.*, et Guilbert 2007, *op. cit.* Nos analyses, la première sociologique, la seconde discursive, convergent : la presse française généraliste (du *Figaro* à *Libération* en passant par *Le Monde*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Express*) a une structure socio-économique et un contenu idéologique qui favorisent la diffusion d'une vision néolibérale du monde actuel.

15. Voir Landowski Éric, *La société réfléchie*, Paris, Seuil, 1989 ; Champagne Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit, 1990 ; Richard-Zappella Jeannine, « Variations interrogatives dans la question de sondage » (p. 5-18) et « Mobilisation de l'opinion publique par les sondages » (p. 60-75), *Mots* n° 23, 1991, et ma contribution à ce débat (Guilbert 2007, *op. cit.*).

candidat socialiste pour la présidentielle, l'allongement de la durée de cotisation pour les retraites, le moral des Français, l'interdiction de la *burqa* dans l'espace public, l'augmentation de la délinquance, l'insécurité, les causes de la faim dans le monde, etc.

L'opinion publique est considérée ici comme un *artefact*, une construction fictive, qu'on s'autoproclame son porte-parole ou qu'on la mesure par les sondages. Ceci posé, il est nécessaire d'ajouter que l'opinion publique est une *croyance collective* : c'est là son unique mode d'existence. Il ne s'agit donc pas ici de nier cette réalité mais de la prendre en compte. Car cette croyance est utilisée d'un point de vue rhétorique et argumentatif par les journalistes et les hommes politiques. Je montrerai, également au chapitre 3, comment l'utilisation de l'opinion, tour à tour faire-valoir ou cheval de Troie du journaliste, lui permet de transmettre les dogmes néolibéraux comme des évidences, autrement dit de les imposer sans effraction, de façon invisible, et de les constituer ainsi en opinions partagées.

Qu'est-ce que le discours néolibéral ?

DISCOURS NÉOLIBÉRAL, LIBÉRAL, ULTRALIBÉRAL,
CAPITALISTE ?

« Néolibéral »¹⁶ et « néolibéralisme », fréquemment utilisés dans cet ouvrage, peuvent gêner, voire prêter à polémique. Ces deux termes sont soit inexistants, soit considérés comme non pertinents par un certain nombre d'auteurs. Pourtant, nombreux sont les analystes qui notent qu'une

.....

16. Terme proposé lors du colloque Walter Lippmann tenu en août 1938 à Paris ; son acte officiel de naissance serait dû à L. Rougier et F. Hayek avec l'occurrence « tradition néolibérale » selon Nathalie Krikorian, « Européanisme, nationalisme, libéralisme dans les éditoriaux de Louis Pauwels (*Figaro-Magazine*, 1977-1984) », *Mots* n° 12, 1986, p. 184.

« nouvelle » forme de libéralisme est apparue depuis les années soixante-dix, marquant ainsi une *radicalité* : cette « nouvelle doctrine » prône de façon plus affirmée qu'auparavant « la suppression ou du moins la réduction » de l'intervention de l'État dans l'économie, voire la suppression ou la réduction de l'État en tant que tel.

Pour certains, ce discours doctrinal n'étant pas nouveau, le préfixe *néo-* est inutile ; les termes *libéralisme économique* et *capitalisme* suffiraient donc amplement à nommer cette doctrine¹⁷. Maurice Allais, prix Nobel d'économie¹⁸, considérerait d'ailleurs que le terme même de *libéralisme* est impropre : il ne s'agirait que d'une « entreprise hégémonique » qui se donne un « brevet de respectabilité », une « chienlit » bien éloignée du libéralisme.

On pourrait dire encore que *néolibéralisme* est un oxymore, autrement dit une alliance de termes contradictoires qui paralyse la pensée¹⁹, et que, de plus, utiliser ce terme c'est reprendre les termes mêmes de l'adversaire, plus sûr moyen d'en subir la violence symbolique. Il semble alors plus judicieux, pour ceux qui jugent cette doctrine sensiblement différente du libéralisme classique, d'utiliser les termes d'*ultralibéralisme*²⁰.

.....

17. Respectivement (et malgré le titre pour le premier), Bihr Alain, *La novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme capitaliste*, Lausanne, édition Page 2, Cahiers libres, 2007 et Durand Pascal (dir.), *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2006. Voir aussi le site <http://divergence.be>.

18. « La mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme », Unesco, « Science et humanisme », avril 1999, p. 9-10, cité in Passet René, *L'illusion néolibérale*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2000, p. 21-22.

19. Selon l'équation sémantique : néo + libéralisme = nouveau + conservatisme. La thèse selon laquelle les oxymores paralysent la pensée est développée par Reboul Olivier, *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980.

20. En voici trois occurrences : l'une dans *Le Nouvel Observateur* du 07/12/95 sous la plume de Roland Joffrin (« Le spectre de Maastricht »):

Enfin, on peut y voir une « vision entrepreneuriale » appliquée à l'ensemble des activités humaines, une vision qui « tend à subordonner toute chose à ses dimensions strictement économiques » ou la baptiser tout simplement « économisme²¹ ». L'important ici est que ces points de vue convergent en ce qu'ils prennent en compte l'aspect idéologique de cette vision du monde et du discours qui l'accompagne, lequel est parfaitement résumé par P. Breton :

Une vaste entreprise est aujourd'hui à l'œuvre pour persuader les foules mondiales de l'intérêt qu'il y aurait à étendre le secteur marchand à tous les secteurs de la société et à se débarrasser le plus possible de toutes les structures de régulation collective qui ne relèveraient pas de ce secteur, et en premier lieu l'État²².

L'existence même de publications critiques et « rebelles²³ » contre le néolibéralisme est le *symptôme* d'un conflit et d'une réaction à la tentative de domination idéologique d'un groupe sur un autre²⁴.

.....

« L'Europe est apparue comme le moyen d'aligner par la force la société française sur les *normes ultralibérales* en vigueur à l'échelle mondiale. » (je souligne), les deux autres dans *Le Monde diplomatique* de janvier 1996, l'une dans l'éditorial d'Ignacio Ramonet « L'espoir » : « Une seule consigne puisée dans la terminologie darwinienne *chère aux ultralibéraux* : "s'adapter", c'est-à-dire : renoncer, abdiquer, se soumettre », l'autre dans l'article de Serge Halimi « Les médias et les gueux » : « Alain Touraine, sans doute parce qu'il venait de commettre un pamphlet *ultralibéral* [...] » (je souligne dans les deux extraits).

21. Respectivement : Durand 2006, *op. cit.* ; Duval 2000, *op. cit.* ; Merlant Philippe, « Un projet alternatif à l'économisme », *Transversales Science/Culture* n° 3 (nouvelle série), 2002.

22. Breton Philippe, *La parole manipulée*, Paris, La Découverte & Syros, 1997, p. 46.

23. Selon le propre terme d'Ignacio Ramonet, directeur et éditorialiste du *Monde diplomatique* en 1995.

24. Ce conflit est synonyme de guerre pour les zapatistes et le commandant Marcos : « Dans le nouvel ordre mondial, il n'y a ni démocra-

Les termes *discours néolibéral* (dorénavant DNL) et *discours économique* seront considérés ici comme interchangeables, ils signifient un ensemble d'énoncés *plus ou moins cohérents* ayant en commun de promouvoir une vision entrepreneuriale et purement économique de la vie et de toutes les activités humaines. Ce discours exhorte, en effet, à rendre productif, au sens économique, ce qui ne peut l'être : l'École et l'Université, l'Hôpital et la Justice. Ses maîtres mots sont « efficacité économique », « rentabilité financière », « retour sur investissement »²⁵. Les théoriciens du néolibéralisme disent défendre la libre entreprise et le marché contre l'interventionnisme de l'État qui serait un frein au marché privé, seul vrai producteur de richesses, de bien-être, voire de démocratie.

Une précision d'importance : l'expression « discours plus ou moins cohérent » employée plus haut n'est pas fortuite. Elle signifie que ce discours n'est pas homogène et qu'il faut se garder de trop unifier la vision qu'il propose. Il y a plus. Considérer le discours néolibéral comme un discours cohérent, c'est être dupé trois fois. C'est tout d'abord croire en la « transparence du langage », croire que les paroles ne font que livrer les pensées de leurs auteurs, que ceux-ci sont à la fois sincères et totalement maîtres de leurs propos²⁶, ou

.....

tie, ni liberté, ni égalité, ni fraternité. Il s'agit d'une guerre planétaire, la pire et la plus cruelle, que le néolibéralisme livre contre l'humanité. » (Commandant Marcos, *Le Monde diplomatique*, août 1997).

25. Voir Jacquart Albert, *J'accuse l'économie triomphante*, Paris, Calmann-Lévy, 1995 ; Forrester Viviane, *L'horreur économique*, Paris, Livre de poche, 1996 ; Bourdieu Pierre, *Contre-feux, Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998 et *Contre-feux 2, pour un mouvement social européen*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2001 ; Passet 2000 *op. cit.* ; Durand 2006 *op. cit.*

26. Comme l'écrit si bien José Ortega y Gasset : « [...] c'est le langage qui parfois arrive à exprimer avec le plus d'approximation

encore que le langage ne fait que véhiculer des informations²⁷. C'est ensuite admettre que le néolibéralisme – et le discours qui l'accompagne – est une théorie cohérente, réaliste, viable²⁸. C'est enfin être mystifié par cette apparence de rationalité dans laquelle se drape le discours économique et par laquelle il se justifie (voir chap. 1).

SEPT « ÉVIDENCES » LIBÉRALES À DÉCONSTRUIRE :

LE CONTEXTE IDÉOLOGIQUE

Les mots employés pour fonder la doctrine forment le contexte idéologique : leur connaissance est indispensable pour déjouer les « évidences économiques²⁹ » et discursives du DNL.

La première de ces « évidences » est que ces mots, chargés de représentations et de concepts hérités du passé, seraient en adéquation avec la réalité économique d'aujourd'hui. Or, en 1925 déjà, J. M. Keynes montrait les limites d'un tel héritage :

.....

quelques-unes des choses qui se passent en nous. Rien de plus. Au contraire quand l'homme se met à parler, il le fait parce qu'il croit qu'il va pouvoir exprimer tout ce qu'il pense. Et voilà l'illusion ! Le langage n'en permet pas tant. » (Ortega y Gasset J., « Préface pour le lecteur français », in *La révolte des masses*, Paris, Les belles lettres, nouvelle édition 2010 [1937], p. 48).

27. P. Watzlawick (1978, *op. cit.*) estime que, dans une conversation ordinaire, seulement 1/5^e de ce qui est dit est de l'information « pure », les locuteurs consacrant les 4/5^e restant à communiquer, c'est-à-dire à utiliser le langage pour se constituer en tant que sujets et pour entretenir la relation à l'autre.

28. R. Passet n'y voit rien de cohérent : « Le dogme n'est inscrit dans aucun code. Il ne correspond à aucune école académique de pensée, même s'il se réclame d'un libéralisme douteux. » (Passet 2000, *op. cit.*, p. 19)

29. Voir le « Manifeste d'économistes atterrés » du 01/09/2010, dont Philippe Askenazy, Thomas Coutrot, André Orléan et Henri Sterdyniak sont à l'origine, qui a également pour but de déconstruire les « fausses évidences » économiques et d'exposer 22 propositions. Voir également Passet 2000, *op. cit.*

*Nous avons changé, insensiblement, notre vision de la vie économique, nos idées de ce qui est raisonnable et de ce qui est intolérable. Et nous l'avons fait sans changer nos pratiques ou notre manuel théorique. De là naissent tous nos problèmes*³⁰.

Le discours qui légitime la doctrine n'a pas évolué, sinon pour se radicaliser en se présentant comme un retour aux « sources » du libéralisme économique et du *laissez-faire*, alors que le monde (rapports sociaux, structures socio-économiques) et les priorités (sociales et environnementales) ont fortement évolué depuis le XIX^e siècle.

Deuxièmement, la notion même de « libre marché » est un mythe. Selon Niels Filgstein, même les « entreprises en réseau » de la Silicon Valley ont besoin de l'État, ne serait-ce que pour former leurs futurs ingénieurs :

[...] *cette antienne [du libre marché] ne correspond en rien à la réalité du fonctionnement de l'économie états-unienne. En Amérique comme en Europe, l'État et les entreprises sont intimement liés et la capacité relative des économies capitalistes à créer richesses, revenus, biens et services dépend directement de ce lien*³¹.

Troisièmement, l'apparition du « libre marché » n'a rien de « naturel »³². Il est troublant de voir combien l'analyse que fait K. Polanyi, en 1944, de ce qui s'est passé

.....

30. Keynes John Maynard, *Suis-je un libéral ?*, Marseille, Éditions Agone, coll. « Contre-feux », 1999 [1925], p. 52.

31. Filgstein Niels, « Le mythe du marché », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, 2001, p. 12.

32. Alain Minc, par exemple, écrit : « Le capitalisme ne peut s'effondrer, c'est l'état naturel de la société. La démocratie n'est pas l'état naturel de la société, le marché oui » (cité par Robin Jacques, « L'affrontement entre le tout-économisme et l'ère informationnelle », *Transversales Science/Culture* n° 3 (nouvelle série), 2002, p. 33).

avant-guerre correspond à ce qui s'est reproduit à partir des années quatre-vingt aux États-Unis puis en Europe :

[...] *le laissez-faire n'avait rien de naturel ; les marchés libres n'auraient jamais pu voir le jour si on avait simplement laissé les choses à elles-mêmes. [...] le laissez-faire lui-même a été imposé par l'État*³³.

Deux autres dogmes fondamentaux de la doctrine, liés à cette « naturalité » du marché, doivent être remis en question. D'une part, la « sélection naturelle » des marchés qui « suppose qu'on ne doit ni protéger ni avoir de pitié pour ceux qui investissent leur capital ou leur force de travail dans la mauvaise direction »³⁴. En effet, cette sélection ainsi présentée est démentie, par exemple, par la « crise financière » de l'automne 2008 : le lecteur se souvient certainement que les banques états-unien-nes et européennes ont réagi après la faillite de *Lehmann Brothers* en se tournant systématiquement vers l'État pour les « renflouer ».

D'autre part, la notion d'« efficacité » a été dévoyée en prenant une acception cupide et mercantile. Le fait d'être « au bon endroit au bon moment avec les moyens de production adéquats » est devenu, selon Keynes, « la nécessité de la poursuite individuelle et sans contraintes du profit comme véritable motivation à produire le maximum d'efforts », ainsi :

[...] *le plus puissant des moteurs de l'activité humaine, à savoir l'amour de l'argent, est mis à contribution dans la tâche de répartition des ressources économiques dans l'objectif d'accroître les richesses*³⁵.

.....

33. Polanyi Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, Sciences humaines, 1983 [1944], p. 189.

34. Keynes John Maynard, *The End of laissez-faire*, Marseille, éditions Agone, coll. « Contre-feux », 1999 [1926], p. 17-19.

35. *Ibid.*, p. 17-19.

Enfin, sixième et septième « évidences », la métaphore empruntée à Adam Smith selon laquelle il y aurait « une main invisible » qui régulerait le marché et son corollaire la « rationalité du marché », devenues topiques et croyances, sont aujourd'hui deux arguments justificateurs et deux dogmes indiscutables. Elles ne sont pourtant qu'une tentative d'explication « rationnelle et systémique » (« il faut bien qu'il y ait une raison, un principe directeur ») aux comportements des « acteurs du marché ». Cette tentative d'explication ne semble pas convaincante car les faits, là encore, montrent, à l'évidence, que ces « acteurs » ne font pas preuve de rationalité et que les véritables « régulateurs » du marché sont le suivisme et les émotions³⁶.

DES TOPIQUES NÉOLIBÉRALES

Le même travail de déconstruction doit être effectué vis-à-vis du néolibéralisme car, quoi qu'on en dise, celui-ci n'est pas qu'un simple retour aux sources : de nouveaux concepts ont été intégrés à la doctrine initiale.

Ainsi, les mathématiciens de Chicago, qui ont su s'imposer dans la science économique, y ont développé une grande technicité mathématique et ils ont fini par imposer plus généralement, dans la sphère économique cette fois, l'idée d'une rationalité mathématique « nécessaire » en économie³⁷. Cette « avancée » s'est traduite par l'efficacité et l'ingéniosité de la financiarisation de l'économie en dépit de toute considération éthique (voir *Encadré 1*).

.....

36. Voir Passet 2000 *op.cit.*, le paragraphe intitulé « Les moutons de Panurge » ; voir également, par exemple, l'effondrement aussi soudain qu'irrationnel de la Bourse « des pays émergents » d'Asie du Sud-Est en 2000.

37. Dezalay Yves & Garth Bryant, « Le "Washington consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 121-122, 1998, p. 3-22.

La seconde idée centrale du néolibéralisme est le renforcement du dogme de la réduction, voire de la suppression, de l'État et de son rôle régulateur. Les principaux dogmes économiques du néolibéralisme sont regroupés sous le terme *Washington consensus*³⁸ : « discipline budgétaire », « réforme fiscale », « réduction des dépenses publiques », « libéralisation des échanges et des marchés financiers », « privatisations », « protection des droits de propriété », « dérégulation ».

Enfin, la topique néolibérale essentielle, à mon sens, reste « l'efficacité » : directement liée au rôle hégémonique des mathématiques dans l'économie, elle réactive « la poursuite individuelle et sans contrainte du profit » de la doctrine libérale et se traduit concrètement par une exigence de rentabilité à court terme qui produit des effets sociaux et écologiques directs.

Cette pensée économique aujourd'hui mondialisée, mais aussi « dés-historicisée » et « constituée en modèle et en mesure de toutes choses »³⁹, s'est propagée des domaines économiques aux domaines sociaux, politiques, sportifs, médiatiques, éducatifs, écologiques... Les économistes à l'origine du discours néolibéral ont choisi, au début des années quatre-vingt, un double mode de diffusion : à la fois

(pseudo) scientifique, entre pairs d'une même discipline et d'un même milieu social, et médiatique (radio, télévision, cinéma, magazines, journaux...), permettant ainsi d'accéder à l'ensemble de la société⁴⁰.

Il s'agissait de diffuser, par le biais des médias, une doctrine facile à comprendre⁴¹. Mais les institutions ne sont pas en reste : ainsi Buchanan, « un disciple de Chicago, [...] reçoit le Nobel en tant que "père" du courant du *public choice* ». La théorie que développe cet économiste reprend le rejet de l'*establishment* et transpose les « postulats de l'économie néoclassique à l'analyse des choix politiques ». Autrement dit, elle rejette l'intervention et la régulation étatiques⁴². Le néolibéralisme devient alors une doctrine politico-économique. Une « contre-offensive idéologique », qui vise le keynésianisme, peut ainsi se développer sur le terrain médiatique, distillant des « messages simples, bien identifiables, faciles à diffuser »⁴³. L'objectif est, clairement, de constituer la doctrine néolibérale en nouvelles connaissances partagées, en évidence donc.

Trente années plus tard, cette idéologie a fini par modifier les comportements des individus⁴⁴ dans le monde

.....
38. Le *Washington Consensus*, notion forgée par Williamson en 1990, désigne « les points communs à toutes les réformes prescrites comme remèdes aux difficultés financières d'Amérique latine », elle s'élargit en 1994 à « une *universal convergence* entre les doctrines et les politiques économiques » (Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*, p. 3). Selon Passet, « le "Consensus de Washington" – tout droit descendu, au début des années quatre-vingt, d'un sommet du G7 – dont les "dix commandements" énuméraient les bienfaits de la libre circulation des capitaux dans le monde accompagnée d'une totale liberté d'entreprendre, en même temps qu'ils dénonçaient les tentations venues du Malin dissimulé sous les formes de "l'État-providence". » (Passet René, « Porter l'espérance », *Transversales Science/Culture*, n° 3 (nouvelle série), 2002, p. 24).

39. Bourdieu Pierre & Wacquant Loïc, « La nouvelle vulgate planétaire », *Le Monde diplomatique*, mai 2000.

.....
40. Milton Friedman, « prix Nobel d'économie » en 1976 a joué un rôle très important dans la diffusion de cette idéologie ; voir Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*, et Dostaler Gérard, « Milton Friedman, croisé du libéralisme », *Alternatives économiques* n° 228, 2004, p. 76.

41. Notamment en utilisant le *Wall Street Journal* (Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*). Il est le quotidien économique et financier le plus vendu au monde.

42. Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*, p. 11.

43. Feulner, l'un des directeurs de la *Heritage Foundation*, invente un terme pour définir ce type de message : « *the brief-case test* ». Des analyses et des recommandations aussi concises que possible qu'on doit pouvoir lire et intégrer en voiture sur le trajet d'un meeting (*ibid.* p. 11, note 22).

44. Vilette Michel, « Vendre ou se vendre. Notes sur une attitude "libérale" devant la vie », *Regards sociologiques* n° 21, « Le néolibéralisme », 2001, p. 87-98.

entier et par transformer en profondeur les structures du « champ journalistique »⁴⁵. Cette pensée *circulaire* s'auto-justifie en prenant appui sur ses propres dogmes⁴⁶. Ainsi, la mondialisation de l'économie qu'elle a imposée⁴⁷ semble lui donner raison. Les décisions préconisées disent se plier aux « contraintes économiques internationales », lesquelles ont été édictées précisément par cette pensée économique relayée par les médias et les principaux organismes internationaux : Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Organisme de coopération et développement économique (OCDE), Union européenne, etc.⁴⁸.

Encadré I

Le rôle discursif des mathématiques en économie

Les mathématiques ont été déterminantes dans la (re) formation du champ économique (notamment par l'École de Chicago), tant au niveau sociologique qu'au niveau symbolique : elles présentent le double avantage de distinguer facilement les économistes « légitimes » des « keynésiens » et de conférer au discours économique une valeur scientifique⁴⁹. Elles masquent par ailleurs le caractère conventionnel et idéologique des choix économiques sous l'évidence de la « rationalité indiscutable »

.....

45. Pour une analyse des restructurations financières et sociologiques de ce « champ », voir Dezalay & Garth 1998, *op. cit.* ; Champagne 2000, *op. cit.* ; Ramonet 2001, *op. cit.*

46. La notion de « discours constituant », un type de discours qui se constitue en s'auto-justifiant, peut être appliquée au discours néolibéral, voir Guilbert 2007, *op. cit.* Pour un retour à cette notion, voir Maingueneau Dominique & Cossutta Frédéric, « L'analyse des discours constituants », *Langages* n° 117, 1995, p. 112-125.

47. Lebaron Frédéric, « L'impérialisme de l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 121-122, 1998, p. 104-107.

48. Les mesures de type « ajustement structurel » imposées au gouvernement grec par certains de ces organismes au printemps 2010 en fournissent un exemple très éclairant.

49. Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*

qui, dans notre culture occidentale, s'attache aux nombres et aux chiffres⁵⁰.

La croyance en la « vertu des mathématiques », comme en celle d'un « néodarwinisme autorégulateur », a produit l'exigence d'une *rentabilité à court terme* qui est l'un des traits principaux de la doctrine néolibérale et qui a des conséquences sur la structure de l'économie actuelle⁵¹. Ainsi la réalité semble en retour venir confirmer les dogmes du DNL.

L'idéologie néolibérale et le discours néolibéral s'appuient donc sur le concept de rentabilité à court terme et le cadre mathématique et économique général pour produire la *topique de l'efficacité*, « efficacité, dont elle se donne une définition étroite et abstraite, en l'identifiant tacitement à la rentabilité financière »⁵². Ainsi les concepts-nomades de l'économie investissent des domaines où ils n'avaient jusqu'alors aucun sens (notamment dans les services publics) et produisent des conséquences regrettables sur les investissements à long terme, tant humains qu'écologiques⁵³.

L'analyse du discours néolibéral

LE POINT DE VUE DE L'ANALYSE DU DISCOURS

Ne s'inscrivant pas dans l'analyse politico-économique, cet ouvrage n'ira pas plus loin dans cette présentation. Il s'agit ici d'analyser le fonctionnement de ce discours en étudiant la façon dont ces thèses sont exprimées et les effets envisageables de ce discours sur nos représentations collectives.

.....

50. Mc Luhan Marshall, *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1976 [1964].

51. L'importance des marchés et de la spéculation a donné aux actionnaires un pouvoir qui leur permet d'exiger des conseils d'administration des taux de rentabilité aussi énormes qu'immédiats (Ramonet 1995, *op. cit.*, Bourdieu 1998 & 2001, *op. cit.*, Passet 2000, *op. cit.*).

52. Bourdieu 1998, *op. cit.*, p. 46.

53. Viveret Patrick, « Le rapport d'étape ». *Transversales Science/Culture* n° 70, « Reconsidérer la richesse », 2001, pp. 4-36.

Ce point de vue est celui de l'analyse du discours, discipline française et anglosaxonne⁵⁴, qui considère qu'il est artificiel et erroné de dissocier « ce qui est dit » (le contenu) de « la façon de le dire » (la forme) ou, pour exprimer cette idée autrement, que « la façon de dire » dit quelque chose de plus sur ce qui est (réellement) dit et sur les représentations « personnelles » de celui qui parle ou qui écrit.

Déjà en 1946, le philologue juif-allemand V. Klemperer, ayant étudié clandestinement les effets de sens de la langue nazie de 1933 à 1945, avait adopté cette optique :

*Ce que quelqu'un veut délibérément dissimuler, aux autres ou à soi-même, et aussi ce qu'il porte en lui inconsciemment, la langue le met au jour. Tel est sans doute aussi le sens de la sentence : « Le style est l'homme » ; les déclarations d'un homme ont beau être mensongères ; le style de son langage met son être à nu*⁵⁵.

L'analyse du discours se démarque des analyses de contenu : elle s'intéresse aux discours *tels qu'ils ont été tenus* et non à des résumés, sans pour autant délaissier les comptages, assistés par ordinateur, de mots et d'expressions pour l'analyse de grands corpus.

Elle se démarque également des analyses lexicales – le plus souvent nominales – sur le discours économique actuel, aussi utiles et nécessaires qu'elles puissent être⁵⁶ ;

.....
54. Pour une présentation à la fois synthétique et riche de cette discipline française née en 1969, voir Mazière Francine, *L'analyse des discours*, Paris, PUF, Que sais-je, 2005. Pour une présentation de l'approche anglosaxonne, voir Petitclerc Adèle & Schepens Philippe. *Critical Discourse Analysis I*, université de Besançon, Semen n° 27, 2009.

55. Klemperer Viktor, *LTI, la langue du III^e Reich*, Paris, Albin Michel, Pocket, coll. « Agora », 1996 [1947], p. 35.

56. Par exemple : Hazan Éric, *LQR, La propagande du quotidien*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2006 ; Durand, *Les nouveaux mots du*

ainsi je m'intéresserai principalement aux échelons supérieurs au mot, autrement dit à la phrase, au paragraphe et au texte. Et ce pour deux raisons principales : premièrement, un mot, une expression ou une phrase ne prennent leur signification (leur valeur) que dans un contexte socio-culturel et phrastique donné et, deuxièmement, le niveau de la phrase et du texte permet, beaucoup mieux que le mot, de déceler les procédés discursifs et argumentatifs implicites de l'évidence utilisés par les énonciateurs.

LE CHOIX DU « SUPPORT »

Le choix d'étudier des éditoriaux et des chroniques peut paraître paradoxal. En effet, les éditoriaux et chroniques sont des articles de commentaire, ils n'ont pas à faire preuve de neutralité. Le rôle des éditorialistes et des chroniqueurs est d'émettre un avis sur un événement et d'en donner le sens selon un point de vue qui correspond à la ligne éditoriale du journal, ce qui en fait des *leaders d'opinion*. Il peut donc sembler curieux de chercher à analyser le fonctionnement de l'*évidence* dans un genre journalistique aussi orienté. Or, ma thèse est que la force d'évidence du genre « article de commentaire » procède justement du paradoxe entre sa signature et les arguments utilisés, entre une parole individuelle et une présentation collective⁵⁷, entre un point de vue particulier et l'utilisation du bon sens. Ce paradoxe, au sens fort du terme⁵⁸, « contraint » le

.....
pouvoir. Abécédaire critique, 2006, *op. cit.* ; Mouriaux René (dir.), *Lexique usuel critique de l'idéologie dominante économique et sociale (LUCIDES)*, Paris, Institut d'histoire sociale-CGT, 2009.

57. Ainsi le pronom qui domine dans ces articles n'est pas *je*, comme on pourrait s'y attendre, mais *nous* (ou encore un *on* qui a valeur de *nous*) ; pour une analyse plus approfondie, voir Guilbert 2007, *op. cit.*

58. La notion de paradoxe est au cœur des thèses développées par Watzlawick 1978, *op. cit.* ; voir aussi Watzlawick P., Helmick Beavin J. & Don Jackson D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972. Dans le paradoxe, le message contradictoire

lecteur à prendre en charge le sens des énoncés et produit une coresponsabilisation du *dire* (ce qui est effectivement perçu et compris et non le simple sens des mots utilisés), comme si l'éditorialiste ou le chroniqueur disait : « C'est moi qui dis mais c'est nous qui parlons. »

CONTEXTES SOCIOHISTORIQUES : « CRISES SOCIALES »

Le contexte sociohistorique est essentiel pour comprendre et analyser un discours, il permet de replacer le discours dans la relation que les énonciateurs avaient avec les événements et les paroles des autres énonciateurs. Il est aisé de remarquer que certains moments de crises sociales semblent s'imposer aux médias⁵⁹ et, plus précisément, aux commentateurs, les obligeant en quelque sorte à prendre position dans le débat ; ces événements formeront ici les arrière-plans contextuels indispensables à la compréhension des exemples analysés.

Il en va ainsi des manifestations et des grèves en novembre et décembre 1995 qui ont suivi l'annonce par A. Juppé, alors Premier ministre, d'une « réforme » de la Sécurité sociale et du système des retraites des fonctionnaires.

Les mois de mai et juin 2003 ont connu un événement comparable : de nombreuses grèves et manifestations suite à l'annonce faite par François Fillon, alors ministre de la Fonction publique, d'une forme de décentralisation de certains personnels de l'Éducation nationale vers les collectivités locales et d'une nouvelle « réforme » du système des retraites des fonctionnaires, « réforme » stra-

« porte sur lui-même » et « barre la possibilité même du choix » (Watzlawick et al. 1972, p. 217 et 226).

59. Sophie Moirand a proposé d'appeler ce phénomène « moment discursif » (Moirand S., « Moment discursif », in Charaudeau P. et Maingueneau D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 389.

tégiquement découplée cette fois des métiers des transports publics (RATP et SNCF).

Le mouvement des étudiants et des lycéens de l'hiver 2006 contre le Contrat première embauche (CPE), dans lequel ceux-ci voyaient un contrat d'embauche au rabais, a également été largement commenté⁶⁰.

Il sera également intéressant d'analyser le sens attribué par les médias à la « crise financière » pendant l'automne 2008.

Les manifestations du printemps et de l'automne 2010 refusant une nouvelle « réforme » des retraites ont été également très commentées.

1995, 2003, 2005⁶¹, 2006, 2007⁶², 2009⁶³, 2010... les mouvements de contestation aux « réformes » néolibérales se succèdent à un rythme soutenu. D'où vient alors ce sentiment diffus que personne ne réagit⁶⁴, que personne

.....

60. Ignacio Ramonet (« Malade la France ? », éditorial, *Le Monde diplomatique*, avril 2006), présente ainsi le CPE : « Comme pour le CNE [Contrat nouvelles embauches], l'employeur se voit accorder la possibilité, durant les deux premières années, de rompre le contrat sans exprimer de motivation écrite. »

61. En mai 2005, 54 % des Français ont rejeté par référendum la Constitution pour l'Europe ; l'avis de la majorité des médias divergeait totalement de celui des Français.

62. En décembre 2007, la proclamation de la réforme des universités (LRU) jugée par des étudiants et des lycéens comme la porte ouverte à une privatisation rampante de l'Université.

63. L'hiver et le printemps 2009 ont également été riches en mouvements sociaux divers contre les « réformes » gouvernementales : manifestations massives de citoyens à l'appel des syndicats, mouvements des enseignants-chercheurs et des étudiants, du « monde médical », des sages-femmes, des surveillants de prison...

64. Gobin Corinne (éd.), *Conflits redistributifs et égalitaires : des objets invisibles pour l'actualité ?* Actes du 4^e Congrès de l'Association belge des sciences politiques-Communauté française (ABSP-CF), Louvain-la-Neuve, 24-25 avril 2008, consultables à l'adresse <http://www.absp-cf.be> ; Cussó Roser, Dufresne Anne, Gobin

ne peut rien y faire ou pire que ces « réformes » sont aussi « nécessaires » qu'« inévitables » ?

Discours et idéologie fonctionnent de concert, se justifiant l'un l'autre (voir chap. 1). Le discours semble être un formidable moyen de persuasion idéologique et a un rôle primordial dans les mécanismes de prédisposition des sujets à accepter l'imposition symbolique des dominants⁶⁵. En 1946, Klemperer remarque :

[La langue nazie] *change la valeur des mots et leur fréquence, [...] gagne avec la langue son moyen de propagande le plus puissant, le plus public et le plus secret [...]*

Tous, partisans et adversaires, profiteurs et victimes, étaient incontestablement guidés par les mêmes modèles. [...]

[...] la langue ne se contente pas de [...] penser à ma place, elle dirige aussi mes sentiments, elle régit tout mon être moral d'autant plus naturellement que je m'en remets inconsciemment à elle.

Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir⁶⁶.

Il me semble qu'actuellement, toutes choses égales par ailleurs, se produit le même phénomène : la langue porte ces « évidences néolibérales ». On les avale sans y prendre garde depuis la fin des années quatre-vingt, aujourd'hui les effets se font sentir dans l'acceptation des politiques

prises en œuvre et dans les discours. Mon postulat est que les médias portent une grande part de responsabilité dans la naturalisation de ces idées, autrement dit dans leur mise en forme naturelle et évidente et dans leur « acceptation ».

Le but de cet ouvrage serait atteint si le lecteur pouvait y trouver des éléments de réflexion lui permettant d'appréhender, à l'aide de quelques outils critiques, les éditoriaux et chroniques écrits ou oraux, c'est-à-dire de réfuter ces « évidences économiques ».

.....

Corinne, Matagne Geoffroy & Siroux Jean-Louis (éds), *Le conflit social éludé*, Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant/ABSP-CF, coll. « Science politique », 2008.

65. Voir Guilbert 2007, *op. cit.*, p. 84-86. Le terme de « prédisposition », tout comme l'expression « imposition symbolique », sont empruntés à P. Bourdieu (*Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982).

66. Klemperer 1996 [1946], *op. cit.*, p. 36 et 40-41.



Chapitre I La dissimulation idéologique

Un accommodement qui stipulerait notre sûreté sans nous la donner, et qui [...] établirait la servitude.

Retz, *Mémoires*

Le discours néolibéral (DNL) ou discours économique se caractérise par son évidence. Et c'est cette évidence qui fait son invisibilité apparente. Car l'évidence se voit, mais ne se remarque pas. Pourtant, différents auteurs¹, de façon diverse, l'ont remarquée, dont R. Passet² :

Le dogme n'est inscrit dans aucun code. [...] Il flotte dans l'air du temps sous la forme d'affirmations constamment reprises et martelées. Ce martelage

1. Voir Ramonet Ignacio, « La pensée unique », *Le Monde diplomatique*, éditorial, janvier 1995, mais aussi Forrester 1996, *op. cit.*, Noël Bernard, *La castration mentale*, Paris, POL, 1997 ; Breton 1997, *op. cit.* ; Bourdieu 1998 et 2001, *op. cit.* ; Passet 2000, *op. cit.* ; Durand 2006, *La censure invisible*, *op. cit.* Pour une analyse plus approfondie de cette notion d'évidence, voir Guilbert 2007, *op. cit.*

2. Passet 2000, *op. cit.*, p. 19.

tient lieu de démonstration, tant est grande la force d'affirmations qui se veulent évidentes.

Il ne fait pas de doute que les circonstances socio-historiques, « l'air du temps », ont joué un rôle éminent dans la constitution de l'invisibilité du DNL. En effet, à la fin des années quatre-vingt, la « chute du mur de Berlin » et l'« effondrement du bloc soviétique »³ représentent un triomphe pour le néolibéralisme : il peut enfin se targuer d'être le seul système économique qui fonctionne et peut s'enorgueillir que « la fin de l'Histoire⁴ » lui a donné raison. La réalité des faits venant en quelque sorte valider le dogme, il serait à la fois son propre aboutissement et l'aboutissement inéluctable de l'Histoire. Parmi d'autres⁵, Bourdieu prévenait : « Il faut rompre avec la nouvelle foi ou l'*inévitabilité historique* que professent les théoriciens du libéralisme...⁶ »

Cependant ces circonstances sociohistoriques favorables ne sont pas suffisantes, il me semble, pour expliquer cette invisibilité. Le DNL est idéologique à la fois parce qu'il promeut une vision du monde engagée et parce qu'il parvient à ne pas se montrer tel qu'il est. Il n'apparaît pas dans les médias comme un discours, mais comme des paroles éparpillées issues du bon sens ou de lois économiques établies et proprement indiscutables. Des évidences, en un mot. Pourtant, il est avant tout *discours*, c'est-à-dire

-
3. Je reprends ces formules entrées dans le langage courant en tant qu'elles reflètent une vision sociohistorique partagée, mais l'utilisation des guillemets signifie que je ne les assume pas.
 4. Selon le titre de Francis Fukuyama *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1991.
 5. Voir les auteurs cités dans la note 1 ci-dessus, mais aussi Jacquart 1995 *op. cit.*, Breton 1997, *op. cit.*, et Chomsky Noam, *Responsabilité des intellectuels*, Marseille, Agone, coll. « Contre-feux », 1998.
 6. Bourdieu 1998, *op. cit.*, p. 31.

un ensemble de propos reflétant une position « plus ou moins cohérente » et c'est *en tant que discours* qu'il doit être étudié également.

Pour mieux comprendre les ressorts de cette évidence-invisibilité, ce discours peut être rapproché de *La lettre volée* d'E. A. Poe⁷. Dans cette nouvelle, le ministre D., qui a volé la lettre compromettante pour le roi, a choisi, pour la dissimuler plus sûrement, de la poser en évidence, à la vue de tous, dans son appartement. Ce choix qui peut paraître paradoxal s'avère très judicieux. En effet, le préfet et les policiers qui recherchent en vain la lettre depuis des jours, en utilisant pourtant des méthodes éprouvées, la voient, mais aucun ne la remarque. Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas l'*aspect* qu'ils recherchent⁸ mais un aspect habituel, commun, évident. Parce que l'escamoteur a changé l'aspect attendu de la lettre, parce qu'il en a modifié la forme et la présentation, parce que la mise en scène qu'il propose est prise pour la réalité. C'est là qu'on perçoit toute l'habileté du dissimulateur : au lieu de cacher son butin dans un pied de table creux ou sous une lame de parquet amovible, il a laissé la lettre « fortement salie et chiffonnée » à la vue de tous dans « un misérable porte-cartes »⁹, lui conférant ainsi un aspect anodin afin qu'elle soit vue sans être remarquée, afin qu'elle devienne littéralement invisible.

L'évidence du discours fonctionne de la même façon, le DNL est bien présent, voire omniprésent, notamment dans la plupart de journaux écrits : on le voit, on le lit, on

-
7. Poe Edgar Allan, « La lettre volée », *Histoires extraordinaires in Œuvres en prose*, Paris, La Pléiade, p. 45-64.
 8. « [Le préfet] n'a jamais cru probable ou possible que le ministre eût déposé sa lettre juste sous le nez du monde entier, comme pour mieux empêcher un individu quelconque de l'apercevoir », explique Dupin qui dévoile le stratagème. (Poe, *ibid.*, p. 61).
 9. *Ibid.* p. 62.

l'absorbe, mais on ne le remarque pas. La question est alors : pourquoi ne le remarque-t-on pas ? Comment ce discours idéologique parvient-il à se présenter comme évident ?

Idéologie ou propagande ?

Une distinction sémantique et lexicale préalable est nécessaire et fournit un premier élément de réponse. Si l'on peut définir grossièrement l'idéologie comme la propagande comme des systèmes d'idées à vocation prosélyte, on a tendance à les confondre alors qu'il serait pourtant utile de les distinguer. En effet, il me semble que propagande et idéologie diffèrent notamment par leur degré de dissimulation. Une remarque de Milan Kundera est très éclairante à ce sujet :

[...] *le principal avantage de la propagande totalitaire sur celle des sociétés libérales, c'est que ceux qui subissaient la première finissaient généralement très vite par n'en plus croire un mot*¹⁰.

J'adhère totalement à l'analyse que fait de cette remarque Pascal Durand : « Une ligne de partage est tracée, séparant propagande et idéologie. La première avance sans masque ; la seconde masquée¹¹. »

Tout régime possède le « monopole de la violence physique », selon l'expression d'Hannah Arendt, et les régimes totalitaires, par définition, en usent tout particulièrement. Mais ce à quoi on pense moins souvent, c'est que les régimes totalitaires possèdent, en plus du monopole de la violence physique, le monopole de la violence

.....

10. Je reprends à mon tour cette phrase citée par Jean-Claude Michéa (*Impasse Adam Smith. De l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa droite*, Paris, Climats, 2002, p. 19) et reprise par Pascal Durand (2006, *La censure invisible*, op. cit., p. 39).

11. *Ibid.* p. 39.

symbolique. Rousseau écrivait déjà dans le *Contrat social* que tout pouvoir, même le plus tyrannique, nécessite un discours prosélyte dans le but d'obtenir la soumission de la majorité¹². On pourrait ajouter que le despote cherche à *donner sens* à son régime en imposant un projet commun¹³ par le truchement du discours. Or, il est à noter que, dans un régime totalitaire (à la différence du régime démocratique), le discours de propagande n'a pas à se dissimuler, il s'exhibe au contraire. Et ceux que le discours de propagande ne parvient pas à persuader, les incrédules, les non-convaincus, les derniers récalcitrants, l'armée et la police « secrète » s'en chargent. L'histoire nous en offre malheureusement de nombreux exemples.

Ainsi, non seulement les régimes totalitaires ont besoin, pour se maintenir, d'un discours de propagande, mais ils l'assument pleinement. L'Allemagne nazie avait son « ministère de la Propagande » et Goebbels portait le titre officiel de « ministre de la Propagande » ; le terme n'était d'ailleurs pas péjoratif avant la Seconde Guerre mondiale¹⁴. Aujourd'hui, *propagande* a pris une connotation péjorative

.....

12. « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir », Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, 10/18, 1973 [1754], p. 64.

13. Il est essentiel à l'homme de donner un sens au monde et une logique à ses actions selon Hannah Arendt, « Idéologie et terreur : un nouveau type de régime », *Les origines du totalitarisme : le système totalitaire* (chap. 4), Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1972 [1952], p. 203-232. Voir aussi sur ce sujet les notions de « ponctuation » et d'« ordre de la réalité », Watzlawick Paul, *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Seuil, coll. « Points », 1978.

14. Pour une histoire de ce mot, voir Breton 1997, op.cit., Almeida (d') Fabrice, « Propagande, histoire d'un mot disgracié », *Mots* n° 69, juillet 2002, p. 137-148, et Mattelart Armand, *La communication-monde, histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1991.

et s'applique aux discours des régimes totalitaires. De ce point de vue, l'expression « propagande totalitaire » est redondante puisque la propagande est le discours assumé du pouvoir totalitaire.

Peut-on, par contre, imaginer des « Discours ou des cours de propagande néolibérale » dans nos démocraties ? Les discours néolibéraux ne sont pas rares, et il existe certainement dans nos écoles de commerce et d'économie, une diffusion active et/ou des discours prosélytes relatifs à l'idéologie néolibérale, mais quel ministre de l'Économie et quelle « Grande École » auraient le front de les intituler ainsi ?

Force est de constater qu'à l'inverse des régimes totalitaires, il importe aux pouvoirs économiques et politiques dans nos « sociétés libérales » de s'assurer non seulement du consentement *volontaire* des citoyens, c'est-à-dire de créer et de perpétuer le consensus¹⁵, mais aussi de créer une adhésion « naturelle » ou ce qu'on pourrait appeler « une société d'acquiescement à l'évidence¹⁶ ». Du point de vue discursif, l'idéologie du pouvoir en démocratie est donc nécessairement dissimulée puisqu'elle est censée ne pas exister : elle doit s'imposer à tous comme le bon sens partagé¹⁷.

Il est donc logique, somme toute, que le discours idéologique néolibéral ne se remarque pas : comme tout discours idéologique, il se dissimule en tant que tel. L'objec-

.....
15. Selon E. Durkheim, la notion de consensus est centrale pour la cohésion d'une société, il s'agit alors d'un *consensus social* « rationnellement accepté ». La question est de savoir en quoi cette adhésion est libre et rationnelle.

16. Noël 1997, *op. cit.*, p. 145.

17. La fameuse « idéologie dominante » des années soixante-dix est un pléonasme selon R. Barthes. Selon Reboul (*op. cit.*, p. 13), « la bourgeoisie libérale a aussi ses formules piégées, d'autant plus dangereuses qu'elles se dissimulent sous l'apparence de l'objectivité et de la neutralité ».

tif de ce livre peut alors être reformulé : apporter suffisamment d'éléments d'information au lecteur pour modifier son regard, pour que ce qui lui paraissait aller de soi, étant dissimulé par l'idéologie, se révèle propagandiste – autrement dit pour que l'« évidence néolibérale » lui apparaisse propagande¹⁸.

La double dissimulation

Le second élément de réponse, plus linguistique, à la question de l'invisibilité du DNL est que tout discours idéologique fonctionne selon un processus de double dissimulation¹⁹.

LE SACRÉ CONSTITUTIF ET LE SACRÉ MONTRÉ

Les motivations profondes du pouvoir sont à la fois de l'ordre du sacré et du tabou : elles ne doivent être ni touchées ni même évoquées. Ces motivations *sacrées* (d'où les notions de sacrilège et de sacrifice²⁰) et *tabouées* sont pourtant faciles à pénétrer tout comme la lettre volée est pourtant visible mais non remarquée : le *sacré constitutif* du pouvoir (constitutif au sens où c'est ce qui le fait être ce qu'il est) est la recherche du pouvoir et/ou la conservation du pouvoir.

Parce que tout pouvoir utilise le langage pour éviter de recourir constamment à la violence physique généralisée, il a besoin d'un discours pour asseoir et conserver son pouvoir. Mais ce discours ne peut consister à

.....
18. Mon intention n'est pas d'amalgamer les régimes politiques sous lesquels nous vivons aux régimes totalitaires qui ont sévi au xx^e siècle ou qui sévissent encore actuellement.

19. Je l'expose rapidement ici, pour plus de précision, voir Guilbert 2007, *op. cit.*

20. *Sacrilège* signifie « destruction du sacré » et *sacrifice* « acceptation/soumission au sacré », sur ce sujet voir Reboul 1980, *op. cit.*

proclamer : « Je veux garder le pouvoir. » La fonction de la première dissimulation est donc de masquer, par le discours, ce tabou sacré du pouvoir. Comment ? On peut estimer que depuis que le pouvoir existe le principe est resté le même, seuls les thèmes ont changé, il s'agit de présenter un *autre* sacré en lieu et place du sacré constitutif et de s'en réclamer. Autrement dit, faire de ce nouveau sacré le mobile annoncé de toutes les actions et décisions du pouvoir. Ce nouveau sacré, je l'appelle *sacré montré*. Le pouvoir peut, par exemple, promettre nourriture et protection pour tous afin de gagner le contrôle du clan ; se prévaloir de la croyance en Dieu et de la stricte observance du Livre afin d'asseoir le pouvoir de l'Église apostolique romaine ; mettre en avant la fraternité, la liberté, la « fracture sociale », le travail, le pouvoir d'achat ou encore la sécurité afin d'être élu à la présidence de la République.

Toute une myriade de sacrés peut être exhibée pour justifier les actions et décisions passées, présentes ou futures : la Liberté, la Raison, la Justice, l'Amour, la Nation, Dieu, la Morale, la Fraternité, l'Occident... Ainsi, selon Bernard Noël, les pouvoirs actuels exhiberaient la « clarté économique » et la « transparence » de la communication :

*[...] pourchasser l'obscur pour qu'advienne partout la transparence. En ce sens, les « affaires » représentent ce sacrifice symbolique du pouvoir et de ses corruptions ténébreuses au profit de la clarté économique, qui ne saurait s'accommoder de privilèges ni de passe-droits. Le pouvoir, bien sûr, n'est pas pour autant sacrifié, mais le voilà en quelque sorte dissous dans sa propre clarté si bien qu'il en devient invisible dans la visibilité générale*²¹.

.....
21. Noël 1997, *op. cit.*, p. 145.

Le sacré constitutif, le pouvoir économique réel, est donc « dissous » ou dissimulé par et dans le sacré montré de la « transparence ».

Cependant, il est une règle à respecter lorsqu'on se réclame d'un sacré montré : s'assurer ou faire en sorte que le caractère sacré de cette valeur soit *partagé* par l'ensemble de la communauté à laquelle on s'adresse – c'est la condition *sine qua non* de l'efficacité du discours. Le pouvoir peut alors préjuger que ce sacré montré qui joue sur le *pathos*, c'est-à-dire sur les affects et les émotions, entraînera presque mécaniquement l'adhésion et/ou le consentement de la plupart des sujets, concitoyens, consommateurs, etc., auxquels il s'adresse. La première dissimulation est donc une substitution, un tour de passe-passe : on substitue au motif de la recherche du pouvoir une valeur mobilisatrice, partagée et évidente (que chacun s'accorde à penser comme essentielle), c'est-à-dire incontestable. Cette première dissimulation est également une mise en scène censée représenter la réalité.

LA « RATIONALITÉ » DU DISCOURS

La seconde dissimulation est plus subtile et purement discursive. Elle vise à masquer la première dissimulation, ou tout du moins à en atténuer l'aspect ostentatoire, à éviter que la manœuvre ne se remarque, que le stratagème ne soit par trop visible.

C'est à ce niveau d'ailleurs que discours idéologique et propagande diffèrent. Le discours de propagande fait bien appel à un sacré montré : la « Grande Allemagne », la « dictature du prolétariat », « Travail, Famille et Patrie », etc., mais ce discours est totalement assumé. Il n'a donc pas besoin d'être atténué : il doit au contraire s'exhiber en tant que tel. La seconde dissimulation ne concerne donc que le discours idéologique qui ne peut se présenter tel qu'il est, qui ne peut prendre *l'aspect* de la propagande.

D'où le recours à l'évidence : dès lors qu'il se présente comme le bon sens ou l'évidence, il n'est apparemment plus un discours²².

Alors, comment atténuer l'aspect propagandiste du discours du pouvoir en démocratie ? La seconde dissimulation prend la forme d'un discours rationnel et y puise toute sa force symbolique et argumentative. Elle se situe donc au niveau de l'apparence ou de la forme de présentation du discours. Elle a pour but, en quelque sorte, de masquer l'appel au sacré montré sous une apparence de neutralité rationnelle. Tout comme l'escamoteur de la lettre volée a modifié l'aspect de la lettre en la salissant et en la chiffonnant pour lui donner une apparence ordinaire et évidente, la seconde dissimulation masque l'aspect attendu du discours idéologique, son aspect prosélyte, sous une forme qui paraît rationnelle, donc neutre et objective²³.

C'est cette *double* dissimulation qui fait l'évidence du discours idéologique. Ces deux formes de dissimulation se complètent et s'articulent : c'est parce que la manœuvre ostentatoire (et dissimulatrice) est elle-même *dissimulée* sous une forme de présentation rationnelle que le discours prend son aspect évident. C'est parce que l'appel aux passions est légitimé et modalisé par le recours à la rationalité que l'on peut « adhérer naturellement » à ce discours.

Trois exemples me permettront d'illustrer comment cette double dissimulation se concrétise dans les mots et les discours. Le premier exemple est extrait des réactions aux mouvements contre la réforme des retraites de 2003 :

.....
22. À l'inverse, l'évidence cesse d'être évidente dès l'instant où elle est remarquée.

23. La rationalité est également une valeur partagée qui transcende les époques et qui présente l'avantage de ne pas être suspecte d'idéologie.

L'Express, 22/05/03, éditorial, « Droit dans le mur », Denis Jeambar

Faut-il donc attendre que l'État soit un cimetière jonché de cadavres sans sépulture qui infestent l'air pour agir ?

L'éditorialiste en appelle au *sacré montré* de l'État (menacé). Cette question rhétorique – qui porte en elle-même sa propre réponse, négative ici – conduit à une « évidence rationnelle » : si nous ne voulons pas cela, nous n'avons pas le choix, il nous faut agir maintenant. Cet appel à l'action constitue en lui-même un trait de rationalité. Les premier et second niveaux de dissimulation sont donc entremêlés dans une même phrase. Mais il ne faut pas s'y tromper : le discours ne vise pas à défendre l'État, car, au-delà de cette métaphore morbide qui a pour but de dramatiser la situation des finances publiques, l'article continue par une seconde question rhétorique, appelant à nouveau à la rationalité, puis préconise, avec une morgue méprisante – et indécente –, une réforme néolibérale des retraites des salariés du secteur public :

Croyons-nous vraiment que nous pourrions obtenir toujours plus ? Le remue-ménage autour de la réforme des retraites (attendue depuis quinze ans !) ressemble à un caprice de gosses de riches ; le cirque à propos de la destruction des acquis sociaux, aux errements d'héritiers prodiges.

Bien sûr, la prise de position finale n'est pas dissimulée, mais si elle paraît relativement « logique », c'est parce qu'elle est préparée par la présentation initiale et évidente de la situation.

Le deuxième exemple date du mouvement comparable contre la réforme des retraites de 1995. Pour ce qui concerne le premier niveau de dissimulation, deux sacrés

montrés sont invoqués : la « nation » – « française » qui plus est – et le « principe républicain » :

Le Point, 18/11/95, éditorial, « La volonté », Claude Imbert
La nation française est fondée sur le principe républicain, lequel s'évapore s'il n'est sans cesse réinventé. Or, depuis plus de vingt ans, la République est muette.

La seconde dissimulation, rationnelle, est produite par le lien logique suggéré entre les deux valeurs partagées : la nation dépend de la vitalité du principe républicain. Le raisonnement exhibé a ainsi l'apparence d'un syllogisme tronqué²⁴. La majeure n'est pas niable : la nation française est bien fondée sur le principe républicain ; cependant le lecteur est *conduit*, par la remarque qui suit la majeure, à combler les non dits et à tirer les conclusions du raisonnement. Le syllogisme est faussé puisque c'est sur cette remarque que s'articule la mineure. Pourtant même éludée, la conclusion est évidente pour le lecteur : il y a /évaporation du principe républicain/ *donc* /la nation française est en danger/. Ce qui fait l'évidence de cette formulation, c'est à la fois son aspect rationnel et son aspect tronqué, lequel produit une forme de co-énonciation. Puisque c'est le lecteur qui tire lui-même la conclusion du raisonnement, il partage *de facto* avec C. Imbert la responsabilité de cette conclusion.

La métaphore du paragraphe suivant qui rappelle les mêmes sacrés que le précédent, mais affublés cette fois d'une majuscule, ne fait alors que confirmer la conclusion du lecteur. Enfin la seconde phrase y accole, sans explication, deux thèmes néolibéraux : le « trop d'impôts » et « l'assistanat » :

Notre État sans Nation devient un gouvernail sans quille. Une direction sans âme, tout juste propre à percevoir l'impôt et distribuer des subsides.

.....

24. Une majeure + une mineure introduite par la conjonction *or*, mais pas de conclusion.

Il ne s'agit donc pas de défendre l'État, comme on se serait plu à le croire dans un premier temps, mais d'en appeler au « renouveau » de l'ordre républicain, c'est-à-dire à la « réforme » et de dénoncer les impôts et les aides sociales considérées comme des égarements (« Une direction sans âme »).

Dans l'exemple suivant qui concerne à nouveau la « réforme » des retraites en 2003 (on trouve le même type d'argumentaire en 1995 et en 2010), une seule et même valeur concentre la double dissimulation : la rationalité mathématique²⁵. L'appel au sacré montré et l'objectivité-évidence se mêlent ici grâce au lexique comptable et mathématique (souligné) : c'est au nom du *bon sens* et de la *raison économique* que l'évidence de la « réforme » est stipulée. On le voit principalement au début (« clarté mathématique ») et à la fin de l'extrait (« nécessité d'ajuster »). La double dissimulation permet ainsi à l'éditorialiste de *Libération* de ne pas parler en son nom propre : il commence par rapporter les arguments du pouvoir politique (1), puis intègre ceux-ci à sa propre énonciation au nom de la Raison (2). Il est alors frappant de voir combien l'éditorialiste parvient à garder une distance vis-à-vis de la responsabilité de son dire (voir chap. 3), lequel est pourtant positionné clairement en faveur de la « nécessité » de la « réforme » gouvernementale :

Libération, 12/05/03, éditorial, « Statu quo », Gérard Dupuis
Pour le gouvernement (1), la réforme possède une clarté mathématique : il s'agit d'équilibrer un budget en faisant la part des encaisses et des débours. Il suffit de relever les unes (cotisations plus longues) et de baisser les autres (retraites plus faibles et plus

.....

25. Bourdieu : « Un travail constant a été fait, associant des intellectuels, des journalistes, des hommes d'affaires, pour imposer comme allant de soi une vision néolibérale qui, pour l'essentiel habille de rationalisations économiques les présupposés les plus classiques de la pensée conservatrice de tous les temps et de tous les pays. » (1998, *op. cit.* p. 34-35).

tardives). Mais cette arithmétique reste abstraite tant qu'elle est cantonnée à l'écart de la question plus générale du type de redistribution souhaitée pour la France et de la fiscalité qui va avec. Les opposants à la réforme subodorent que l'effort demandé ne sera pas identiquement partagé par tous.

Les syndicats ont beau jeu d'opposer à cela le « vécu » des futurs retraités, leur usure et la portion congrue qui attend beaucoup d'entre eux. En conséquence, Bernard Thibault parle même d'« améliorer le niveau des retraites ». Rien ne peut être plus éloigné de la nécessité d'ajuster les comptes (2) [...]

On peut enfin remarquer, dans ce large extrait, qu'au lexique rationnel s'entremêlent des « expressions d'évidence » qui confortent le cela-va-de-soi « rationnel » de ce discours : « il suffit de », « ont beau jeu de », « (parle) même²⁶ », « rien ne peut être plus éloigné de »...

Ce processus de double dissimulation est le principe général de l'évidence des discours idéologiques. Cependant, il est possible et utile d'aller plus loin dans l'analyse, car ce fonctionnement général s'inscrit dans des procédés discursifs plus précis mais ayant une portée persuasive non négligeable. L'évidence idéologique ne devant pas être remarquée, le discours joue, par exemple, sur l'implicite, c'est-à-dire sur ce que l'on dit sans vraiment le dire mais tout en le disant.

.....
26. Le mot « même » signifie ici /qui plus est/ et comporte le sous-entendu confirmé par la phrase suivante : /preuve qu'il n'a rien compris/.

Chapitre 2 Ce que nommer veut dire

Même si ce n'est pas forcément le niveau le plus adéquat pour analyser des mouvements discursifs, on s'intéressera tout d'abord à ce qui apparaît le plus « naturel » lorsqu'on s'intéresse au langage : aux mots – et aux groupes de mots – plutôt qu'à la phrase.

Théoriquement, le journaliste a la responsabilité de transmettre une information objective tout en exerçant son esprit critique (voir *introduction*). Ces deux exigences ne sont pas incompatibles et s'équilibrent par leur confrontation : exercer son esprit critique, c'est tenter de faire preuve d'objectivité mais c'est aussi parler de soi en rapportant les éléments informatifs à sa propre vision du monde. Ces articles qui ont pour fonction de commenter l'actualité sont donc *a priori* beaucoup plus subjectifs que des articles dits factuels ou informatifs. L'éditorialiste a non seulement la possibilité mais le droit (et le devoir) de donner sens à l'événement. Ainsi, nommer l'événement, c'est déjà formuler implicitement une opinion sur un événement particulier, et c'est, plus généralement, énoncer sa propre vision du monde.

Encadré 2 : Les mots du néolibéralisme

Le néolibéralisme en tant que discours, le *discours néolibéral*, a été caractérisé par quelques auteurs, à la fin des années quatre-vingt-dix, comme un discours qui ne se montre pas pour ce qu'il est.

V. Forrester relève quelques mots de la « propagande efficace¹ » : « forces vives de la nation » et sa variante « forces vives² », « l'entreprise citoyenne », « employabilité³ », et quelques présuppositions et euphémismes suivants : « alléger l'entreprise », « coût horaire diminué... charges sociales allégées... protection sociale aussi⁴ ». Elle remarque également les mots qui « sont remarquablement absents » :

« Combien d'autres termes baignent en revanche dans les charmes de la désuétude : "profit" certes, mais aussi, par exemple, "prolétariat", "capitalisme", "exploitation", ou encore "classes" désormais imperméables à toute "lutte" ! »⁵

B. Cassen⁶ milite, quant à lui, « pour la reconquête du sens des mots ». Il faudrait faire « « dégorger le non-dit » des mots du libéralisme ». Il constate par ailleurs : « Le combat se déroule pour une large part sur le terrain de l'idéologie, en utilisant notamment à cette fin l'arme terminologique. »

Les sociologues P. Bourdieu et L. Wacquant constatent une « nouvelle vulgate planétaire⁷ » : « Comme toutes les mythologies de l'âge de la science, la nouvelle vulgate planétaire s'appuie sur une série d'oppositions et d'équivalences, qui se soutiennent et se répondent. » Au « marché » sont attribuées des vertus qui, de façon symétrique, sont des tares pour l'État : le marché est associé à la « liberté », il serait « ouvert, flexible, dynamique, mouvant », il incarnerait « le futur, la nouveauté, la croissance, la diversité, l'authenticité » alors que l'État est associé à la « contrainte », on le dit

« fermé, rigide, immobile, figé », il incarnerait le « passé, l'immobilisme, l'archaïsme, l'uniformité, l'artificialité ».

Les auteurs remarquent que « cette nouvelle vulgate planétaire [...], produit d'un impérialisme proprement symbolique », utilise « ces lieux communs, au sens aristotélicien de notions ou de thèses *avec lesquelles on argumente mais à propos desquelles on n'argumente pas*⁸ ». Ces lieux communs « sont présents partout à la fois et sont partout puissamment relayés par ces instances prétendument neutres de la pensée neutre que sont les grands organismes internationaux, les "boîtes à idées" conservatrices, les fondations de philanthropie, les écoles du pouvoir, et les grands médias, inlassables dispensateurs de cette *lingua franca* passe-partout, bien faite pour donner aux éditorialistes pressés et aux spécialistes empressés de l'import-export culturel l'illusion de l'ultra-modernisme. »

Ces trois exemples relèvent donc ce trait essentiel du DNL : il s'agit d'un discours qui *se présente comme évident*, bref indiscutable et chargé d'« irréfutabilité⁹ ».

Nominaliser, c'est présupposer

On trouve généralement au début d'un article de commentaire une forme linguistique spécifique qu'on appelle *nominalisation*. Cette forme se compose ainsi : Déterminant + Nom + Complément du nom ; en voici quelques exemples : « la réforme des retraites », « le trou de la Sécu », « le déficit des comptes publics » ou « le prix du baril de pétrole ».

Cette forme est considérée par les linguistes comme la réduction d'une phrase à un groupe de mots. Par exemple, « le déficit des comptes publics » est la réduction de la proposition : « les comptes publics sont en déficit ». On voit que dans l'opération, le verbe disparaît, d'où le

8. J'analyse ce procédé argumentatif au chap. 6.

9. Forrester 1996, *op. cit.*

.....

1. 1996 *op. cit.*, p. 27.

2. *Ibid.* p. 60 et 101.

3. *Ibid.* p. 99 et 142.

4. *Ibid.* p. 108.

5. *Ibid.* p. 25-26.

6. Cassen Bernard, *Contre la dictature des marchés*, Paris, La Dispute/Syllepse, 1999. B. Cassen est alors président de l'Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens (ATTAC).

7. Bourdieu & Wacquant, *op. cit.*

terme de nominalisation. Il existe un double intérêt à utiliser cette forme.

L'intérêt *stylistique* de cette forme est de réduire une phrase ou une proposition à un groupe de mots et donc de permettre de glisser plusieurs idées dans une même phrase.

L'intérêt *argumentatif* est, d'une part, d'empêcher que l'on nie la proposition verbale en la faisant disparaître et en lui substituant un groupe nominal et, d'autre part, de présenter la relation entre les deux termes (Nom + Complément du Nom) comme *nécessairement* existante. Ainsi, comme la nominalisation « le chapeau de Pierre » impose l'existence d'une relation *nécessaire* entre « chapeau » et « Pierre », « le déficit des comptes publics » impose l'existence d'une relation *nécessaire* entre « déficit » et « comptes publics ». Il devient donc beaucoup plus difficile de nier cette relation que dans une phrase de type : groupe sujet + groupe verbal.

Le procédé de la nominalisation permet ainsi de fixer un *sens déjà là*, un sens qui *précéderait* la prise de parole ou la mise en mots du journaliste¹⁰. Ce procédé joue également sur une vision naïve du rôle des journalistes comme de simples transmetteurs d'informations. Il faut également préciser que le rôle essentiel de l'article *le* (« le déficit des comptes publics », « le trou de la Sécu »...) : en tant qu'article défini (à la différence de l'article indéfini), il détermine l'ensemble de la nominalisation et surtout il marque, selon la grammaire, « qu'une personne ou une chose a déjà été identifiée ». L'article défini et la nominalisation se rejoignent ainsi pour donner le sentiment que l'on parle d'une chose déjà établie, déjà là et qu'on ne peut donc mettre en doute. L'intérêt argumentatif qu'il y a à placer ces nomina-

lisations en début d'éditorial est donc de présenter l'événement comme porteur d'un sens *en lui-même*, avant même que le commentaire ne commence.

Par exemple, ce n'est pas la même chose d'affirmer, comme une proposition autonome, « Les comptes publics sont en déficit » que de commencer une phrase par « Le déficit des comptes publics est... doit... ». Dans le premier cas, la proposition peut être niée, dans le second, la discussion – si discussion il y a – a toutes les chances de porter sur le reste de la phrase, c'est-à-dire sur le groupe verbal¹¹. Par exemple, dans la phrase : « le déficit des comptes publics est abyssal », la discussion portera sur la « profondeur » abyssale ou non du déficit et non sur l'existence d'un réel déficit ou la pertinence d'utiliser le terme « déficit ». L'affirmation /les comptes publics sont en déficit/, contenue dans la nominalisation « le déficit des comptes publics », ne sera donc pas discutée, elle sera considérée comme admise. La forme « nominalisation » impose donc un cadre à la conversation¹² parce qu'elle *présuppose* qu'une relation déterminative existe entre le nom et le complément du nom : le complément détermine le nom ; autrement dit, le complément du nom appartient au nom et réciproquement.

En voici un exemple lors du mouvement social de novembre-décembre 1995 :

Le Figaro, 4-5 /11/95, éditorial, « Sauver l'essentiel », Charles Rebois

Les Français savent maintenant à quoi s'en tenir. Le pays croule sous le poids de la dette publique. L'heure est aux sacrifices.

.....

11. Le groupe verbal est nommé « prédicat » en grammaire classique ; la nominalisation étant le « thème » ou « propos ».

12. C'est le cas des présuppositions en général, voir Ducrot Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

.....
10. La répétition de ces formules figées et leur aspect habituel renforcent encore cette impression, voir chap. 4.

Il s'agit des premiers mots de l'éditorial. La nominalisation se trouve dans la deuxième phrase : « le poids de la dette publique ». La discussion porte-t-elle sur l'existence d'une dette publique, sur le « fait » que /la dette a un certain poids/ ou bien ne s'agit-il pas plutôt de se demander ici si ce poids (présenté comme existant) est supportable ou non ? Le verbe *crouler* ne laisse aucun doute sur la réponse. L'éditorialiste présuppose donc que /la dette publique existe et qu'elle a un poids certain/ et indique explicitement que celui-ci est insoutenable.

Il faut également souligner le rôle des deux phrases qui encadrent cet énoncé. La première phrase, énoncée seule, serait énigmatique : que signifierait ce pronom « en » ? Elle a donc pour fonction de créer une attente chez le lecteur et d'introduire cette deuxième phrase¹³. La troisième est conclusive ; la réalité du poids insoutenable étant « établie collectivement », il n'y a plus alors qu'à se rendre à l'évidence : il faut se résoudre aux « sacrifices ». D'où la dramatisation du titre : « Sauver l'essentiel », c'est-à-dire accepter de « sacrifier » l'ensemble du système de protection sociale en ne gardant qu'une protection minimale.

L'éditorialiste du *Figaro* continue d'ailleurs ainsi (deuxième paragraphe) :

Le 13 novembre, le Premier ministre demandera aux parlementaires d'approuver les mesures pour combler le déficit de la Sécurité sociale : élargissement et hausse de la CSG, franchise sur les feuilles d'assurance-maladie, augmentation du forfait hospitalier, passage à quarante annuités pour la retraite des fonctionnaires... Cette seule énumération, qui n'est pas exhaustive, ferait descendre dans la rue la moitié des salariés si chacun ne prenait pas conscience de

l'importance du gouffre et de l'urgence d'une solution pour sauver l'essentiel.

La forme *nominalisation* comporte donc un complément du nom qui a une fonction de détermination et une présupposition d'existence : déterminer ce *trou* comme étant celui de *la Sécurité* présuppose que ce *trou* existe et préexiste à ce que l'on va en dire. Mais « l'urgence d'une solution », employé dans l'extrait, correspond à une autre forme de nominalisation car celle-ci ajoute à la présupposition l'énonciation implicite d'un *devoir faire*.

Si l'éditorialiste peut ainsi asséner un *devoir faire* à la fin de ce paragraphe (/chacun *doit* prendre conscience de l'importance et de l'urgence/), tout en utilisant deux nouvelles nominalisations, c'est certes qu'il a su installer comme une évidence, dès le début de son texte, la « réalité » du poids « insoutenable » de la dette. Mais cela est également dû à cette autre forme de nominalisation. Cette fois, le complément du nom est dit de *relation* (et non de *détermination* comme dans les nominalisations étudiées ci-dessus) : autrement dit la préposition *de* n'a pas la même valeur dans les deux cas. Dans le cas de « l'urgence d'une solution », elle met en *relation* le nom et le complément. Elle indique que ces deux éléments *doivent* être mis en relation et que « le complément est l'objet de cette relation¹⁴ ». Elle sous-entend donc une relation d'obligation : la « solution » doit être « urgente ».

Le rapport que Jacques Attali a remis au gouvernement en octobre 2010, pour prendre un exemple plus récent, s'intitule « Le rapport sur la libération de la croissance ». Ainsi la nominalisation n'indique pas que « la libération » appartient à « la croissance », ni la « croissance » à

13. Et de parler à la place des Français, voir chap. 3, « L'opinion pense que... ».

14. Dubois Jean (éd.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999, p. 100.

la « libéralisation », elle indique que « la croissance » *doit* être « libérée », que ce qu'il *faut* libérer, c'est la croissance. Il y a donc une présupposition et un sous-entendu :

Présupposé : /la croissance n'est pas libre/

Sous-entendu : /il *faut*/on *doit* libérer la croissance/

Cette forme de nominalisation comporte donc un *devoir faire implicite* qu'on retrouve dans « la modernisation de la fonction publique », « la modernisation de la France », « la libéralisation du marché du travail », etc. Le mot complété est porteur de l'idée d'une relation obligatoire avec le complément. D'ailleurs, d'un point de vue strictement grammatical, « l'urgence » nécessite un complément, tout comme « l'importance » et « la libéralisation ».

Quant à la présupposition, on peut remarquer qu'elle est très puissante car elle induit des implications et une conclusion : 1. la croissance serait en quelque sorte entravée, 2. elle ne demanderait qu'à se développer, 3. il existerait des liens, des « freins » à la croissance, donc – et c'est ce qu'il fallait démontrer – il *faut* réformer le pays pour lui permettre enfin de prendre la forme et l'envergure qu'elle a, en quelque sorte, en puissance.

Nommer les acteurs

Un autre moyen de donner un sens implicite à l'événement réside dans la façon de nommer les acteurs et, plus précisément, pour ce qui concerne les événements considérés ici, de nommer les partisans et les opposants aux « réformes ».

Une comparaison des différentes façons de nommer les acteurs, selon les journaux et aux mêmes périodes, permet de mettre en lumière non seulement le positionnement de chaque journal vis-à-vis des propositions gouvernementales et au regard des autres journaux, mais

également les choix discursifs opérés par les journaux. Ces éléments quantitatifs sont présentés en pourcentages¹⁵ afin de permettre une comparaison non faussée par le nombre variable d'articles.

Voici les nominations des acteurs¹⁶ relevées dans *Le Figaro* :

- 30 occurrences en 1995 : cheminots 30 %, fonctionnaires 27 %, grévistes 23 %, protégé 13 %, citoyen 3 %, bataillons de la fonction publique 3 % ;
- 53 occurrences en 2003 : enseignants 38 %, « profs » 11 %, grévistes 11 %, fonctionnaires 19 %, privilégiés 4 %, militants 4 %, contestataires 2 %, protestataires 2 %, aristos 4 %, citoyen 2 %, cheminots 4 %.

Par regroupement, 73 %, en 1995, et 79 %, en 2003, des occurrences du *Figaro* désignent les acteurs par leur profession ou leur statut. Ces nominations représentent une réduction des acteurs à leur statut aussi bien qu'une présentation partielle et partiale de leurs revendications (comparer à *citoyen*¹⁷ ou à *gréviste*) car elles laissent entendre des revendications corporatistes¹⁸. Parmi ces termes, les uns stigmatisent les acteurs selon leur statut réel ou

.....
15. Pourcentages d'occurrences d'un mot dans une liste établie par relevé des nominations les plus fréquentes dans le corpus qui comprend 184 articles, c'est-à-dire l'exhaustivité des articles de commentaire pour chacun des journaux lors des mouvements de 1995 et 2003.

16. Dès qu'une nomination est rencontrée dans une publication, elle est recherchée dans les autres.

17. La seule occurrence de *citoyen* dans *Le Figaro* en 1995 est la suivante : « le citoyen inconséquent ».

18. Rapporté à l'ensemble du corpus 1995, le nombre d'occurrences de *cheminots* et *fonctionnaires* est très spécifique du *Figaro*, le calcul statistique de l'« écart réduit » pour ces mots est de 2.8 et 2.5 (on estime qu'un terme affublé de l'indice 2.5 est « très significatif » du positionnement d'une publication).

fantasmé (*fonctionnaires, privilégiés, aristos*), les autres les marginalisent (*contestataires, protestataires, militants*). La nomination « *profs* » en 2003 se double du procédé de la familiarité et de l'ironie. *Le Point* utilise des nominations assez proches pour nommer les acteurs, selon la profession ou le statut, mais y ajoute des nominations liées à leur « capacité de nuisance » (deux occurrences de *maîtres chanteurs* en 2003). L'ensemble de ces nominations permet donc de condamner les opposants et, surtout, de ne pas évoquer le véritable mobile de leurs actions.

Ceux qu'on pourrait appeler les « non-acteurs » sont peu nommés ; quand ils le sont, ils sont désignés logiquement comme ne participant pas au mouvement ou comme victimes, on trouve dans *Le Figaro*, en opposition aux premières, les nominations suivantes :

- 7 occurrences en 1995 : *usagers* (3), *exposés* (3), *victimes* (1) ;
- 2 occurrences en 2003 : *usagers, fonctionnaires non grévistes*.

Les occurrences des « non-acteurs » sont absentes de *Point*, ce qui confirme la focalisation du journal sur les acteurs.

À l'autre bout de ce que les journalistes appellent « l'échiquier » politico-médiatique, les nominations utilisées par *L'Humanité* se présentent ainsi :

- 17 occurrences en 1995 : *grévistes* 29 %, *manifestants* 6 %, *cheminots* 12 %, *fonctionnaires* 12 %, *citoyens* 41 %
- 26 occurrences en 2003 : *enseignants* 38 %, *fonctionnaires* 19 %, *manifestants* 19 %, *en grève* 4 %, *citoyen* 8 %, *cheminots* 12 %

Les nominations sont moins nombreuses et sensiblement différentes de celles du *Figaro* (surtout en 1995,

avec 41 % pour *citoyens*). On s'étonnera peut-être de constater que *L'Humanité* utilise, à l'instar du *Figaro*, des nominations qui concernent la profession ou le statut des acteurs. Or, une recherche qualitative rapide montre qu'un journaliste du *Figaro* et un journaliste de *L'Humanité* n'attachent pas les mêmes connotations à « fonctionnaire » et « cheminots »¹⁹. De plus, à l'inverse du *Figaro*, toutes les nominations qui marginalisent ou stigmatisent les acteurs sont absentes, en 1995 comme en 2003 – ce qui confirme le positionnement différent. Ici, l'événement est vu sous l'angle de la confrontation et de la mobilisation/détermination des acteurs.

L'utilisation des nominations statutaires et professionnelles peut sembler inévitable, néanmoins un autre choix était possible. Les nominations du *Monde diplomatique* en 1995 ne renvoient jamais au statut et très peu à la profession (*cheminots* 11 %), mais réfèrent aux actions (*grévistes* 39 %, *manifestants* 17 %) et aux individus dans toute leur légitimité (*citoyens* 33 %). En 2003, non seulement la profession des acteurs

.....
19. Par exemple en 1995, « fonctionnaire », nomination apparemment neutre, est opposé, dans *Le Figaro*, à « salarié » : « l'alignement, à terme, du régime de retraite des fonctionnaires sur celui des salariés » (16/11/95), le fonctionnaire est par ailleurs amalgamé aux « mécontents » : « C'est plus qu'il n'en fallait pour raviver, par un effet de contagion, tous les mécontents. Tour à tour, les étudiants, les fonctionnaires, les cheminots et les femmes sont descendus dans la rue. » (27/11/95) et aux « agitateurs irresponsables » : « Les étudiants se croient en 1968 et les fonctionnaires en 1936, tandis que le franc descend et que le chômage monte. » (01/12/95). À l'inverse, les connotations qu'attache *L'Humanité* au terme « fonctionnaire » sont clairement progressistes : « Non, monsieur le Ministre, les "exclus" ne demandent pas la peau des acquis des fonctionnaires, car ces acquis sont valables pour tous ! » (04/12/95), « Les cheminots, les agents de la RATP, les fonctionnaires ont bien fait d'arracher le maintien de la retraite après trente-sept ans et demi de travail » (20/12/95).

n'apparaît qu'une fois (une seule occurrence de *fonctionnaires*), mais ceux-ci ne sont pratiquement pas nommés (une occurrence de *citoyens*). Ces relevés montrent que les énonciateurs placent l'information et son commentaire sur un autre plan : celui de la définition des principes et des valeurs ou encore celui des analyses et des revendications, comme l'indiquent les titres « Mourir au travail », « De la science des sondages », « Financer les retraites autrement ».

Nommer l'événement

Le même travail quantitatif a été effectué sur la nomination de l'événement²⁰. Comme pour la nomination des acteurs, on trouve une assez forte homogénéité dans les journaux de la presse généraliste : les occurrences de *réforme* et de *retraites* cumulent plus de 55 % des nominations de l'événement en 2003 tous journaux confondus²¹, le terme *conflit* obtient, par contre, moins de 2 %. La plupart des journaux et magazines généralistes ont tendance à reprendre des formules toutes faites qui paraissent neutralisées par leur utilisation constante et répétitive. Ces formulations, comme les nominalisations, ne sont pourtant pas neutres mais évidentes : elles sont idéologiques sans en avoir l'aspect...

Il est impossible de comptabiliser toutes les nominations de l'événement, car il existe de nombreuses nominations implicites – il est même quelquefois difficile de les repérer en tant que telles. Cependant les

nominations comportent toujours un commentaire ou une évaluation subjective ; dans l'exemple qui suit, un commentaire sur le thème de l'archaïsme permet à la fois de nommer l'événement et les acteurs et de donner sens à l'événement :

Le Nouvel Observateur, 07/12/95, « Le come-back des syndicats », Jacques Julliard
 [...] ce front dessine les contours d'une France archaïque tournée vers des solutions à l'italienne (endettement, inflation et clientélisme) plutôt que vers des solutions à l'allemande (négociation sociale et rigueur de gestion). Il suffirait que ce front de l'archaïsme et du mécontentement s'étende demain aux déçus du chiraquisme [...]

Pour conclure ce chapitre sur les nominations, je voudrais ajouter un élément supplémentaire : si la nomination attribue une signification implicite, elle a également une visée *performative*. Autrement dit le locuteur tente de constituer, avec les mots, la réalité telle qu'il la conçoit. Il ne vise pas à transformer la réalité elle-même, mais la représentation que s'en fait le lecteur²² : les fonctionnaires deviennent des « sans chômage » (*L'Express*), des « privilégiés » (*Le Figaro*, *Le Point*) ou des « aristos » (*Le Figaro*). Leurs actions perdent leur statut de grèves ou de manifestations et se changent en prise « du pays en otage » (*Le Point*, *L'Express*).

De plus, et cela renforce leur efficacité énonciative, les nominations comme les nominalisations ne sont

20. Voir Guilbert 2007, *op.cit.*, p. 31.

21. Le terme *réforme* est cependant une spécificité du *Monde* vis-à-vis du reste du corpus. Le calcul statistique de l'« écart réduit » pour ce mot est de 4.3 (je rappelle qu'on estime qu'un terme affublé de l'indice 2.5 est « très significatif » du positionnement d'une publication).

22. Paul Watzlawick parle ainsi de réalité de *premier ordre* (la réalité physique) et de réalité de *second ordre* (l'image que l'on se fait de la réalité). C'est bien sûr cette seconde que les nominalisations et les nominations visent à modifier, et c'est en cela qu'on peut parler de performativité. Voir Watzlawick, 1978, *op. cit.*, chap. 14, « Les deux réalités », p. 137-138.

pas directement prises en charge par l'éditorialiste ; elles apparaissent dans son texte comme des vérités d'évidence, comme s'il lisait des étiquettes posées sur les choses, les événements ou les hommes.

Chapitre 3

L'opinion pense que... ou le cheval de Troie

La notion d'opinion publique¹ est pour le moins problématique et équivoque (voir *Introduction*) : la nature de son existence est ambiguë, tant pour l'utilisation argumentative qui en est faite que pour ce qui concerne les sondages dits d'opinion².

Les sondages d'opinion

Voici l'extrait d'un sondage IFOP pour *Le Figaro*, daté du 22 juin 2010 et intitulé « Les Français et la réforme des retraites » dans lequel on a posé la question suivante³ :

-
1. Sur cette notion d'opinion publique, voir notamment Landowski 1989, *op.cit.*, Champagne 1991, *op. cit.*
 2. Sur les sondages d'opinion, un travail linguistique a été mené au début des années quatre-vingt-dix, voir le n° 23 de la revue *Mots* « Le discours des sondages d'opinion », 1990, coordonné par Richard-Zappella Jeannine, Tournier Michel et Fiala Pierre, et notamment les articles suivants : Richard-Zappella J. *et al.* « Présentation », Richard-Zappella J., « Variations interrogatives dans la question de sondage », p. 5-18 et « Mobilisation de l'opinion publique par les sondages », p. 60-75, et Achard Pierre, « La structure énonciative du discours d'opinion », p. 39-58.
 3. La place manquant pour étudier le sondage dans son intégralité, seule la deuxième question sera étudiée ici.

« Toujours au sujet des retraites diriez-vous que le gouvernement est... ? » Les avis proposés sont les suivants :

Déterminé à maintenir le système de répartition français

Responsable vis-à-vis des générations à venir

Courageux dans ses choix

Attentif aux questions liées à la pénibilité de certains métiers

Juste dans ses choix

Ouvert au dialogue

Pour chaque proposition, deux réponses possibles : « oui plutôt »/« non plutôt pas ».

Que montre cet exemple ?

On peut remarquer tout d'abord que les questionnés sont sommés d'avoir un avis, qu'on ne leur donne pas le choix de ne pas en avoir puisque la réponse « sans avis » n'existe pas.

On peut remarquer ensuite que le sondage porte sur les « dispositions » du gouvernement et non sur le débat de fond⁴.

On peut remarquer encore que le « hasard » fait que les propositions correspondent précisément aux arguments gouvernementaux et qu'ils sont chargés positivement (« déterminé, courageux, responsable, attentif, juste, ouvert »). Pourquoi pas des propositions du type : « Diriez-vous que le gouvernement hésite à maintenir... »⁵ ?

.....
4. C'est un trait journalistique, voir Demers F., « De certains "raccourcis" mass-médiatiques comme "arguments" politiques », *Hermès* n° 16, Argumentation et Rhétorique II (chap. IV : « Rhétorique et argumentation dans la communication politique »), 1995.

5. Les psychologues sociaux ont montré qu'il est plus facile de dire « oui » que « non », et ce d'autant plus qu'on a commencé à dire « oui », voir Breton 1997, *op. cit.*

De plus, ces propositions exhibent des sacrés partagés⁶ (« générations à venir », « système de répartition », « justice »...). En résumé, le sondage se place sur le terrain moral tout en orientant les réponses.

L'enchaînement des questions est également intéressant : si l'on a estimé, première proposition, que « le gouvernement est déterminé à maintenir le système de répartition » (le sondeur fait ici l'hypothèse que tous les sondés savent à quoi correspond ce « système⁷ »), comment ne pas avoir l'impression de se contredire en estimant ce gouvernement non responsable vis-à-vis des générations futures ? Et, en effet, le résultat pour ces deux premières propositions est relativement proche : 61 % et 58 % de réponses favorables. La troisième proposition, portant sur le « courage », étant moins liée aux précédentes, ne reçoit que 48 % de réponses favorables.

Les trois dernières propositions étant liées également, les choix ont donc peu de chances de varier, elles obtiennent respectivement 60 %, 67 % et 70 % d'opinions défavorables.

L'étude rapide de cette partie de sondage montre que la référence constante à l'opinion publique dans les discours politico-médiatiques, via les sondages d'opinion,

.....
6. Voir chap. 1, « La double dissimulation ».

7. Ce qui pose évidemment problème. À propos de cette hypothèse qui élude les effets de polysémie, voir Richard-Zappella Jeannine, « Qu'est-ce qu'un noyau dur ? Ou comment les médias se constituent en tribunal du sens » in *Langage et Praxis*, actes du colloque à Montpellier 24-26 mai 1990, dir. Paul Siblot & Françoise Madray-Lesigne, 1990, Montpellier, Praxilingue, p. 170-179. L'auteure y analyse un sondage de 1988 qui demandait pour la première fois à un échantillon représentatif (sous forme de questions ouvertes), une définition de certains termes du champ politique. Par exemple, « État-providence », « acquis sociaux », « déréglementation » ont reçu respectivement 42 %, 10 % et 36 % de non-réponses (« ne se prononcent pas »). Et il n'est pas fait état des « mauvaises » réponses.

pose *a minima* un quintuple problème : premièrement, le sondé n'a ni les éléments ni le temps de se forger sa propre opinion lorsqu'il est interrogé, il est sommé de donner son avis sur un sujet qu'il ne connaît la plupart du temps qu'au travers de ce qu'en disent les médias⁸ ; deuxièmement, le problème posé est *pré-pensé*, le sondage ne représente en aucun cas, ni individuellement ni collectivement, ce que pensent *spontanément* les Français mais n'indique, au mieux, que l'avis d'un échantillon représentatif sur un point de vue préétabli (les avis proposés) ; troisièmement, les réponses sont cumulées : le questionnaire donne son avis, sur une série de propositions (préétablies), en choisissant parmi les trois possibilités canoniques : « plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, sans avis » (réduites à deux dans l'exemple ci-dessus), ces réponses réductrices agrégeant nécessairement des opinions sensiblement différentes, parler de ce que pense l'ensemble des sondés n'a donc pas de sens ; quatrièmement, il y a, dans la conception et la conduite des sondages d'opinion, un effet d'occultation et de gommage de la particularité des opinions individuelles qui crée des convergences fictives, l'enchaînement des questions et des réponses, par exemple, n'est pas fortuit mais pensé⁹ ; cinquièmement et conséquemment, l'opinion publique des sondages, ne représentant pas ce que pensent les Français, ne devrait en aucun cas jouer, en démocratie, le rôle attribué généralement à la majorité qui se dégage des urnes et qui est censée dicter la politique d'un gouvernement.

.....
8. On peut se demander d'ailleurs si les sondages ne font pas, au mieux, que mesurer l'impact de la communication politico-médiatique sur les opinions des sondés pour un sujet donné.

9. L'exemple ci-dessus le montre bien. Il faudrait également étudier, du point de vue linguistique, l'orientation des questions, la fermeture des réponses proposées, etc., voir à ce sujet Richard-Zappella in *Mots* n° 23, *op. cit.*

La figure de l'opinion

L'opinion publique est pourtant devenue un objet de croyance, voire un véritable « oracle » consulté pour établir une politique de gouvernement. Elle fait l'objet d'une authentique dévotion de la part de certains journalistes et hommes politiques et, puisqu'elle existe réellement à leurs yeux, elle détermine leurs dires et leurs pratiques qui, à leur tour, valident la croyance en l'existence d'une opinion publique. Ainsi, de proche en proche, on peut estimer que l'opinion publique est devenue, pour nombre de citoyens, une croyance partagée¹⁰. On croit à l'Opinion publique comme on croit à la Nation, à Dieu, à la Patrie, à la Liberté, etc. On prête donc une existence matérielle à une idée, même si cette matérialité n'existe que dans les mots : elle est une « réalité discursive », tout comme le sont la Nation, Dieu, la Patrie, la Liberté, etc. L'Opinion ayant acquis une existence discursive et étant devenue un sacré montré (voir chap. 1), l'analyste ne peut pas ne pas en tenir compte – d'autant que cette croyance se traduit, dans les pratiques des acteurs, par des discours et par des actes.

LE SENS DE L'OPINION

Il semble ainsi utile de distinguer deux formes d'utilisations et d'attitudes vis-à-vis de l'opinion publique. La première, on l'a vu, se veut scientifique et concerne les sondages d'opinion. La seconde correspond à l'attitude de certains journalistes et hommes politiques qui se proclament porte-parole de l'Opinion et qui estiment,

.....
10. Cette croyance n'est bien sûr pas nouvelle mais on peut estimer que les sondages d'opinion ont accrédité « scientifiquement » son existence. On relie généralement l'apparition de l'opinion publique aux Lumières et plus précisément à l'appel de Voltaire lors de l'affaire Callas.

sérieusement, posséder « le sens inné de l'opinion publique¹¹ ».

Les hommes politiques et les journalistes, en vertu de cette prescience, se posent généralement en véritables juges des sondages : tel sondage est fidèle ou non à la « réalité » qu'ils sont seuls à connaître. E. Landowski, qui a étudié cette question d'un point de vue sémiologique, ajoute qu'il existe d'ailleurs une asymétrie avérée du groupe des « porte-parole de l'opinion » sur le groupe des « sondeurs », c'est-à-dire une « prééminence, en termes de crédibilité, du discours d'autorité sur le discours expérimental¹² ».

Véritables alchimistes de la communication, les « porte-parole » comme les « expérimentateurs » ont réussi à transmuter l'« opinion » fictive en un personnage réel et anthropomorphe : dotée de caractéristiques humaines, l'opinion penserait, craindrait, s'indignerait, serait gagnée par la torpeur, la mélancolie, la colère, la lassitude, etc.

En voici un exemple, certes chargé d'ironie, mais où s'entremêlent résultats de sondages et « intuitions » éditoriales :

Libération, 11-12/11/95, éditorial, « Vague à l'âne », Gérard Dupuy

La chute des ventes de détail au mois d'octobre, la plus spectaculaire jamais enregistrée, malgré les explications ponctuelles (les attentats, la clémence climatique), recoupe trop exactement la chute de popularité des dirigeants politiques (la plus spectaculaire, etc.) et l'opinion des Français sur eux-mêmes (grise), mais aussi la remontée du chômage, pour qu'on doute de la réalité d'un phénomène dépressif en quelque sorte psychosomatique.

11. Jean de Coquet, « Le sens inné de l'opinion publique », *Le Figaro*, 19 octobre 1978, cité in Landowski, *op. cit.*, p. 22.

12. Landowski, *op. cit.*, p. 35.

Faire de cet être fictif un personnage réel pose de nombreux problèmes au philosophe, à l'analyste du discours, mais aussi au citoyen. Quel est le but de cet anthropomorphisme ? Comment ce personnage mythique contemporain est-il utilisé pour persuader ? Certes, il s'agit le plus souvent d'un argument d'autorité utilisé à l'appui d'un discours politique ou d'un commentaire éditorial, mais cette réponse est-elle suffisante ? Ce stratagème couvre-t-il toutes les visées et les utilisations possibles de l'opinion ?

L'Opinion ayant (presque) forme humaine, on lui substitue volontiers d'autres termes équivalents dans les journaux. Voici les occurrences qui apparaissent, par exemple, en 1995 :

l'une opinion, les/des opinions, l'Opinion, le/un sondage, les/des sondages, les Français, français (e, es), la France, le/notre pays, la nation, les citoyens, nos concitoyens, la/une majorité de/des.

Dans l'exemple suivant, lorsqu'on remplace « les Français » par « l'opinion publique » (en modifiant bien sûr la personne grammaticale sur le verbe), on s'aperçoit que le sens de l'énoncé n'est en rien altéré, le premier est bien utilisé dans le sens du second :

Paris-Normandie, 19/12/95, éditorial, « Prise de conscience », Pierre Pinson

Les Français ont découvert l'ampleur des réformes à réaliser d'urgence

Un décompte précis, en 1995, montre que *L'Humanité* mais aussi *Le Figaro*, *Paris-Normandie* et, dans une moindre mesure, *L'Expansion* usent énormément du terme « opinion » et de ses équivalents pour légitimer leur dire. Si *Le Point* et *Le Monde* sont dans la moyenne, *Libération* se situe largement en dessous. Le taux le plus bas est obtenu

par *Le Monde diplomatique* qui se réfère très peu à l'opinion (trois fois moins que la moyenne générale).

L'analyse de ce décompte montre, au-delà des chiffres et du classement des journaux, que la plupart des journalistes, dans ce débat sur les réformes, ne font pas que « parler au nom de l'opinion », ils *utilisent* et *constituent* la figure de l'opinion. En effet, utiliser la figure de l'opinion leur permet non seulement d'énoncer leurs propres opinions en laissant la charge de ce qui est dit à la collectivité (ou présentée comme telle), mais aussi de tenter de « gagner l'opinion », autrement dit de *faire* l'opinion. Il s'agit donc autant de *constituer* l'opinion que de l'*utiliser* pour, au bout du compte, en tirer une légitimité. Pour expliciter cette interdépendance, il importe d'opérer une autre distinction.

UNE DOUBLE OPINION

Le terme *opinion* comporte de nombreux sens ou acceptions ; je n'en distinguerai que deux¹³.

Dans une première acception, l'opinion publique est la figure à laquelle se réfère la sphère politico-médiatique, je l'appelle « l'opinion virtuelle » ou l'artefact. Elle constitue l'un des sommets du triangle interactif avec la sphère politique et les médias (voir *Introduction*). C'est à cette opinion virtuelle que se réfèrent les sondeurs et les divinateurs. L'opinion virtuelle est une croyance, une *réalité discursive* – elle n'existe que dans les mots et dans les représentations imaginaires auxquelles renvoient ces mots –, elle est encore un être fictif affublé de traits anthropomorphiques : elle pense, s'attriste, grogne, n'a pas le moral...

.....

13. Je distingue également par ailleurs « l'opinion physique » (Guilbert 2007 *op. cit.* p. 134-135). Childs (1965, cité in Landowski 1989 *op. cit.*) a recensé jusqu'à une cinquantaine de significations différentes du terme opinion.

Dans une deuxième acception, le terme renvoie à « l'opinion réelle » ou « *realia*¹⁴ », autrement dit aux croyances et connaissances partagées par une collectivité donnée. Toute collectivité requiert « une Base Commune qui consiste en un *savoir* socio-culturellement partagé¹⁵ » : ces représentations partagées sont nécessaires à la vie commune, au partage et à la communication¹⁶. Il n'est donc pas question ici de nier l'existence des idées partagées dans une collectivité donnée, bien au contraire. Ce sont précisément les connaissances et croyances partagées – l'opinion réelle ou *doxa* – qu'il s'agit de constituer en utilisant l'opinion virtuelle et en faisant croire à l'existence de cette dernière.

Le paragraphe suivant vise à expliciter ce processus et à montrer que cette première utilisation de l'opinion – en appeler à l'opinion publique comme argument d'autorité – n'est, dans les médias, ni la plus courante, ni la plus efficace, ni surtout la plus dangereuse d'un point de vue démocratique¹⁷, mais que c'est, au contraire,

-
14. Sarfati Georges-Elia, « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : esquisse d'une théorie linguistique de la doxa », *Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, université Paris VII – Groupe d'études en psycholinguistique et didactique (GEPED), 2000, p. 39-52.
 15. Van Dijk Teun A, « Politique, Idéologie et Discours », université de Besançon, *Semen* n° 21, 2006, p. 76.
 16. Ceci est attesté depuis longtemps par les linguistes et les scientifiques qui travaillent sur le langage. Voir, par exemple, Watzlawick 1978, *op.cit.*, Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
 17. Todorov, lors d'une interview, répond ainsi à une question portant sur « le maniement de l'opinion » : « Les médias sont souvent mis au service d'une fin qui n'a rien de noble : accroître son pouvoir [de l'opinion]. C'est un détournement des Lumières qui nous prive de notre autonomie. Nous croyons être libres, mais nous sommes soumis à la propagande qui nous est distillée par nos petits écrans, par nos journaux. Ils sont pluralistes, mais à l'intérieur d'un cadre

l'utilisation de la croyance en l'opinion en vue de constituer les connaissances partagées qui est prépondérante. Autrement dit, il est important de comprendre l'utilisation discursive que font certains journalistes de l'opinion réelle.

La constitution des opinions partagées

Il s'agit donc d'un autre moyen d'utiliser l'opinion qui consiste pour le journaliste à ne pas parler en son nom propre, mais au nom de l'opinion, sans toutefois nommer celle-ci explicitement. Comme le cheval de Troie d'Ulysse, l'opinion permet de pénétrer sans effraction dans les esprits. Tout comme le cadeau accepté par les Troyens n'est pas perçu comme dangereux, l'opinion collective n'est pas perçue comme la parole de l'adversaire, mais celle du bon sens, elle paraît inoffensive. Une autre métaphore explicative, qui n'est pas contradictoire avec la ruse antique, est celle de la mise en scène : le journaliste s'efface en tant que locuteur (celui qui parle) et prend la voix de monsieur-tout-le-monde, une voix qui parle au nom de tous. Il masque ainsi ses propres opinions en les présentant, avant tout, comme des opinions partagées.

Pourtant, dans l'exemple suivant, l'opinion *présentée* comme partagée est-elle réellement celle de « tout le monde » ?

Libération, 10/06/03, éditorial, « Le flip social », Serge July

Cette réforme est indispensable. Tout le monde ou presque le reconnaît, à l'exception peut-être de FO, et encore.

Le journaliste donne ainsi l'impression qu'il ne fait que rappeler ce que chacun d'entre nous sait ou pense déjà.

.....
prédéterminé. » (Todorov Tsevan, « Un mouvement d'émancipation », *Magazine littéraire* n° 450, 2006, p. 33).

Pourtant l'idée qui est émise est bien personnelle, elle ne provient pas d'une véritable parole collective. Il y a donc tromperie et usurpation de représentativité puisqu'il se présente comme porte-parole ou rapporteur d'une opinion collective, comme si nous lui en avions donné la permission.

Voici un autre exemple dont la prudence n'a d'égale que la prescience :

Le Monde, 13/05/03, « Au plus malin », chronique, Pierre Georges

Simplement et prudemment, constatons que comme d'habitude l'équation est d'une simplicité toute française. 1) Tout le monde est d'accord pour estimer nécessaire une réforme seule susceptible de sauver un système de retraites par répartition en net péril. 2) Chacun est d'accord pour que cette réforme s'applique aux autres, privilégiés d'évidence, mais pas à soi-même futur damné de la retraite.

Cette forme de présentation pose un double problème. Un problème « épistémique » tout d'abord : l'auteur de l'article précise la source de l'évaluation (« tout le monde », « chacun », « on ») que, par définition, il ne connaît pas. Comment pourrait-il connaître d'ailleurs ce que « tout le monde » sait, estime... ? Il lui est bien évidemment impossible de connaître l'avis de « tout le monde »¹⁸. Sauf à penser que « tout le monde » renvoie aux *realia* ou connaissances partagées par tous les individus d'une communauté donnée (du type : « la Terre tourne autour du Soleil »). Cette seconde hypothèse, selon laquelle l'éditorialiste se réfère, par ce « tout le monde » à l'*opinion réelle* et qu'il s'y inclut, pose alors un autre problème.

.....
18. D'où l'existence des sondages d'opinion. Le lecteur peut se reporter plus haut aux doutes formulés à propos de la mesure de « l'opinion » par les sondages.

Ce second problème peut être qualifié d'« éthique ». En effet, lorsque les éditorialistes présentent leurs propres idées comme des connaissances partagées (hypothèse la plus vraisemblable), ils réalisent un coup de force. Non seulement ils parlent en notre nom sans notre permission, mais ils présentent une opinion commune ou une connaissance « partagée » dont ils ne savent si elle est vraie ou non. Les faits, que l'on dit têtus, montrent d'ailleurs que les millions de personnes qui ont manifesté dans les rues en 2003 (ou en 1995, 2006, 2010), et qui sont également des éléments de ce « tout le monde », ne partageaient pas cette opinion positive sur les réformes des retraites. C'est pourtant cette opinion positive que le journaliste prêtait à « tout le monde ».

On comprend bien pourquoi le chroniqueur utilise ce procédé : cette forme de présentation confère beaucoup plus d'autorité à ses opinions (« nécessité des réformes », « système par répartition en péril », « justesse de cette réforme ») que s'il écrivait « je pense que cette réforme est juste, nécessaire... ». Il y a plus cependant. D'un point de vue général, cette formulation ne permet pas uniquement au journaliste d'utiliser la croyance en l'opinion publique pour valider « ses » idées, elle permet surtout de *masquer* leur singularité et de *constituer* ces idées-là en *opinions partagées*. Présenter une opinion personnelle comme une opinion partagée est le moyen discursif utilisé par le journaliste pour *masquer* son opinion personnelle et pour la *convertir* en opinion partagée, c'est-à-dire pour *créer* une nouvelle *realia*, une nouvelle *doxa*. Autrement dit, l'opinion, ainsi présentée et ainsi chargée de l'autorité de la voix collective, n'a plus alors l'*aspect* d'une opinion subjective, elle devient une évidence, un cela-va-de-soi, un sens commun.

D'autant qu'il faut ajouter un autre facteur non négligeable à ce procédé : la répétition médiatique. Elle est une grande force de constitution des évidences : « Dans nos

sociétés médiatiques, répétition vaut démonstration¹⁹. » La répétition est si caractéristique et constitutive du discours néolibéral²⁰ que P. Bourdieu lui a trouvé un nom : l'« enveloppement continu²¹ ». Elle est constitutive au sens où elle transforme (elle constitue) les opinions « individuelles » issues de l'idéologie néolibérale en *connaissances partagées* et en consensus, donc en évidences ; de plus, elle finit par inhiber toute pensée critique.

Depuis des mouvements de 1995 et de 2003, les *évidences-que-chacun-connaît* sur les retraites ont été tellement répétées dans les médias qu'elles se sont peu à peu constituées en évidences. On a pu en constater le résultat en 2010 : quel journal aurait osé encore soutenir que la « réforme » des retraites n'était pas « nécessaire »²² (voir *Encadré 3*) ? Le débat s'est alors déplacé vers le type de réforme à adopter.

Encadré 3 : L'enveloppement continu en 2010

La réforme des retraites ? Urgente, unique, inévitable²³

Les grands médias se chauffent la voix. Cet automne, le gouvernement devrait soumettre au parlement la « grande réforme » des retraites, afin de

.....
19. Ramonet 2001, *op.cit.* p. 25.

20. Voir *Introduction*. Selon Passet, « la répétition imperturbable, depuis deux siècles, des mêmes arguments leur confère la force des évidences longuement rodées » (2000, *op. cit.* p. 89).

21. « Imposée par un effet d'*enveloppement continu*, cette doxa finit par se présenter avec la force tranquille de ce qui va de soi. » (Bourdieu 2001, *op. cit.*, p. 90). On trouve la même idée chez Ramonet : cette « doctrine qui, insensiblement, enveloppe tout raisonnement rebelle, l'inhibe, le paralyse et finit pas l'étouffer » (2001, *op. cit.*, p. 23).

22. J'en veux pour preuve la nominalisation (voir chap. 2) : « La nécessité de la réforme » utilisée par (presque) tous les acteurs.

23. Extrait d'un article publié le 3 mai 2010 sur *acrimed.org* par Denis Perais et Mathias Reymond.

« *sauver* » le régime par répartition. Mais la bataille sociale, politique, et... médiatique a déjà commencé.

« Urgence » de la réforme

« *Il y a urgence !* » s'exclame Alain Genestar sur France Info, le 20 février 2010. C'est « *une réforme inévitable* » insiste Patrick Bonazza dans *Le Point* le 25 février. « *Incontournable* », nuance Jean-Pierre Bel, « *indispensable* », tempère François Ernenwein, « *inéluçtable* », réplique Jacques Camus²⁴. Pour Alain Duhamel, « *la réforme des retraites, c'est la plus urgente, la plus nécessaire* » (RTL, 23 mars 2010). Même point de vue pour Luc Ferry : « *C'est vital et s'il y a encore une réforme à faire, c'est celle-là. Il faut acter qu'on travaillera plus.* » (lejdd.fr, 26 mars 2010).

Ce procédé de « l'utilisation/constitution de la doxa »²⁵ est donc celui-ci : l'énonciateur utilise une opinion présentée comme partagée dans le but de constituer une nouvelle (et réelle) croyance partagée. Autrement dit, il utilise la croyance en l'opinion publique virtuelle pour l'aider à *créer de toutes pièces* une opinion réellement partagée ou *doxa*.

Ce procédé – conscient ou non²⁶ – est complexe car si l'opinion publique est bien virtuelle, elle est également elle-même, en tant que croyance partagée, une opinion réelle. Elle existe aux yeux de ceux qui y croient. Il y a donc une relation dialectique ou une interrelation dans

ce procédé : il est souvent difficile, voire impossible, de distinguer la *constitution* de l'opinion réelle de l'*utilisation* de l'opinion virtuelle. C'est d'ailleurs ce qui fait la force d'évidence de ce procédé. Si l'on pouvait distinguer, à coup sûr, le « tout le monde » *inventé* du « tout le monde » *utilisé*, il n'y aurait plus alors d'effet d'évidence. Il est donc relativement artificiel de tenter de le faire.

J'ajoute que même lorsque l'opinion réelle est clairement utilisée, par exemple dans le cas du rappel d'un stéréotype, cette utilisation n'est pas qu'un simple rappel chargé de l'autorité collective, mais également le renforcement d'une opinion partagée et certainement l'indice d'une tentative de constitution d'une nouvelle opinion partagée ; on le constate aisément dans l'utilisation et le détournement des proverbes ou de formes proverbiales²⁷ :

Le Point, 11/11/95, éditorial, « La confiance », Claude Imbert

Qui, pour finir, décidera du succès ou de l'échec ? Ce gouvernement remanié prêt à en découdre ? Ou bien le citoyen inconséquent qui voudra le beurre et l'argent du beurre ?

Ou dans la reprise de stéréotypes :

Le Figaro, 30/11/95, éditorial, « Quelques idées simples », Michel Schifres

L'hallucinante grève des transports publics qui se durcit, le risque d'extension du conflit à d'autres activités, si on ose dire, du secteur public, remettent en mémoire des conflits d'antan.

« Si on ose dire », en incise, est une glose ou un commentaire du mot *activités* qui s'insère dans la nominalisation « activités du service public » en en rompant l'unité

27. Guilbert 2007, *op. cit.*, p. 193-206.

24. Respectivement, *La Nouvelle République du Centre-Ouest* du 16 juin 2009, *La Croix* du 22 mars 2010 et *La République du Centre* du 16 juin 2009.

25. Pour une présentation plus complète de ce procédé, voir Guilbert 2007, *op. cit.*

26. La question n'est pas là. *L'analyse du discours* a montré depuis quelques décennies déjà que les genres de texte, comme l'éditorial ou la chronique, imposent des formes d'écriture particulières. Cependant la part individuelle n'est pas complètement niée : l'utilisation/constitution de l'opinion n'est pas développée de la même façon ni dans les mêmes proportions selon les journaux (voir ci-dessus, § « Le sens de l'opinion »).

linguistique (voir chap. 2). C'est la relation de détermination entre « activités » et « service public » qui est visée. Le sous-entendu ironique ici est bien le rappel d'une connaissance partagée (acceptée ou non, elle reste une connaissance partagée) relative à la « paresse des fonctionnaires » : « le mot *activités* n'est pas adéquat lorsque l'on parle du secteur public », semble dire ce commentaire. Il entre alors en écho avec la mention d'une autre connaissance partagée « conflits d'antan » ; la signification non explicite est donc que le mouvement est doublement illégitime : d'un point de vue social, il est inconvenant, d'un point de vue historique, il est anachronique et archaïque.

Ce qu'on appelle l'opinion publique n'est donc pas l'opinion des Français sur un sujet particulier, mais, soit l'adhésion ou non des sondés à des réponses préparées par des instituts de sondage, lesquels sont très proches du pouvoir politique, soit l'opinion personnelle d'un homme politique ou d'un journaliste formulée comme une opinion collective. À travers ces deux types de mises en scène ou de mises en mots de l'opinion, à travers ces appels à l'Opinion, c'est encore et toujours l'opinion réelle qui est visée, c'est-à-dire l'avis de chaque citoyen. L'objectif est bien de modifier les opinions individuelles et les représentations partagées et d'imposer une certaine vision du monde sans aucun débat démocratique.

Chapitre 4 Un « cadre naturel »

« La banque ou la compagnie... a besoin... veut... exige... insiste... »

– Oui, mais la banque n'est faite que d'hommes.

– Non, c'est là que vous faites erreur... complètement. La banque ce n'est pas la même chose que les hommes. [...] C'est le monstre. C'est les hommes qui l'ont créé, mais ils sont incapables de le diriger. [...] Le monstre n'est pas un homme mais il peut faire faire aux hommes ce qu'il veut. »

J. Steinbeck¹

Le « discours néolibéral », comme tout discours idéologique, ne se donne pas à voir en tant que discours partisan (voir chap. 1). Il recherche l'évidence. En d'autres termes, il ne prend pas l'aspect prosélyte que l'on attendrait et se présente comme un discours apolitique ou non idéologique : il ne serait que l'expression du bon sens et de la rationalité. Bref, il se « désidéologise² ». Parmi les procédés

.....
1. Steinbeck, *Les Raisins de la colère*, op. cit., p. 47-50.

2. « Ainsi le libéralisme, comme théorie et surtout comme idéologie, est-il présenté le plus souvent comme le point de vue « maintenant réaliste » sur le monde, comme un regard « désidéologisé ». » (Breton, 1997, op. cit. p. 17).

utilisés pour y parvenir, celui que je vais présenter maintenant nécessite quelques explications préliminaires.

Cadres primaires

Mon hypothèse est que le DNL se présente comme un « cadre primaire naturel », selon la terminologie d'E. Goffman³. Cet auteur indique que dans toute situation, surtout lorsqu'elle est nouvelle, inhabituelle et, j'ajoute, complexe, nous nous posons la question suivante : « Que se passe-t-il ici ? ». Par ce questionnement, nous cherchons à attribuer un sens à notre perception de la situation. Les réponses que nous apportons à cette question fondamentale sont dites cadres « primaires » parce qu'elles « ne sont pas rapportées à une interprétation préalable ou "originnaire"⁴ » et parce que ces cadres correspondent à une distinction primordiale. Il existe deux cadres primaires : soit nous percevons la situation comme n'ayant ni cause ni intention humaines ; soit nous analysons la situation comme étant « pilotée » socialement ou comme ayant une origine humaine.

Par exemple, nous attribuons généralement à la situation « avalanche » un cadre *naturel* (excès de neige). La plupart des catastrophes naturelles (bien qu'avec la « crise écologique », la perception de ces catastrophes évolue) et des maladies font appel au *cadre naturel* de perception de la réalité. Par contre à la situation « virus informatique », nous plaquons un cadre *social* ou *piloté* (quelqu'un de mal intentionné a conçu ce virus qui s'est introduit dans mon ordinateur). Nous percevons généralement les ravitaillements trop importants ou insuffisants, les accidents de

circulation, les guerres et les conflits... comme les conséquences de décisions prises par les hommes.

Il y a pourtant des cas où nous restons dans l'incertitude : pour les situations « feu de forêt » ou « accident ferroviaire », nous attendons un complément d'information pour trancher. Il faut ajouter que la définition de ces cadres est culturelle : elle varie selon les époques et les civilisations – par exemple, les « guérisons miraculeuses ».

Manipulation des cadres

Il arrive également qu'un événement soit « mal cadré⁵ » – des erreurs de cadrage donc. On peut, par exemple, estimer en toute bonne foi que tel accident est lié au destin, cadre naturel donc, alors que c'est un concours de circonstances dans lesquelles interviennent les hommes qui l'a rendu possible. Mais il peut être, par ailleurs et en toute mauvaise foi, avantageux et profitable de laisser le doute sur l'aspect piloté ou non d'un événement. On peut laisser penser que le cadre de perception adéquat pour percevoir « la chute du mur de Berlin » est de l'ordre de la fatalité ou d'un « fatalisme historique ». La métaphore du « fruit trop mûr qui tombe de lui-même » est alors une manière de présenter cet événement comme un cadre naturel.

LA « NATURALITÉ » DU DNL

C'est cette forme de présentation qu'utilise très souvent le DNL et c'est, à mon sens, l'une de ses caractéristiques majeures : il substitue un cadre naturel au cadre piloté dans lequel les pratiques humaines, économiques et néolibérales, s'inscrivent pourtant forcément. En ne s'affirmant pas tel qu'il est réellement, il n'en est que plus

.....
3. Goffman Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1981 [1974].

4. *Ibid.* p. 30.

.....
5. *Ibid.* p. 317.

efficace d'un point de vue argumentatif : il peut alors se présenter comme l'aboutissement de l'Histoire, comme la seule alternative historique⁶, et se débarrasser surtout de cette notion « archaïque » d'idéologie.

Ainsi V. Forrester remarque :

[...] toutes [les logiques déployées] semblent participer du même champ, tenir l'état actuel des choses pour leur état naturel, pour le point même où l'Histoire nous aurait attendus⁷.

Et P. Bourdieu ajoute :

La vision néolibérale [...] parvient à se présenter comme évidente, comme dépourvue de toute alternative⁸.

La manipulation des cadres primaires est donc une stratégie précieuse pour les tenants du DNL. Les cadrages naturels confèrent « trois caractéristiques essentielles » au discours dans lesquels ils s'insèrent :

(i) étant naturels, ils paraissent vraisemblables, (ii) n'ayant ni « cause ni intention », ils semblent neutres, (iii) déterminés par un univers « purement physique », ils apparaissent inévitables. Ce sont les traits de l'évidence [...] : la certitude, la neutralité, l'inévitabilité. Il est possible de jouer avec les cadres en présentant un discours de façon rationnelle avec toutes les garanties apparentes des indices de crédibilité : l'acte de croyance « en l'évidence de la chose montrée », en sa naturalité, fournit un cadre naturel à la situation⁹.

6. « La nouvelle alternative : libéralisme ou barbarie » (Bourdieu 1998, *op. cit.*, p. 32). Voir chap. 6, le cadrage par alternative donne, par dérive manipulatoire, la « fausse alternative ».

7. Forrester 1996, *op. cit.*, p. 27.

8. Bourdieu 1998, *op. cit.*, p. 34.

9. Guilbert 2007, *op. cit.*, p. 184.

Voici un premier et court exemple de manipulation de cadre primaire :

L'Express, 05/06/2003, chronique, « Pour une société de la confiance », Claude Allègre

Plongés dans une mondialisation aveugle et sans régulation, nous subissons les « humeurs » du temps.

L'énoncé répond à la question goffmanienne « Que se passe-t-il ici ? ». La manipulation joue non pas sur une franche substitution mais sur une *présentation fallacieuse* de la situation. Le chroniqueur présente un phénomène piloté (« une¹⁰ mondialisation économique ») comme un événement naturel (« aveugle », donc sans intention) et non piloté (« sans régulation ») qui s'impose à tous comme le climat (« les humeurs du temps »). On voit d'ailleurs que l'agent – celui qui est décrit comme étant à l'origine de l'action, ici « les humeurs du temps » – n'est ni un être humain ni une organisation humaine. Les hommes (nous = les humains) ne font que subir les éléments. Or, la mondialisation n'est ni naturelle ni autocréatrice¹¹. C'est donc le sujet essentiel, mais « altermondialiste », de la *régulation* de la mondialisation de l'économie qui est occulté ici.

Encadré 4 : Origine du laissez-faire

Le terme aurait été inventé au XVII^e siècle par François Quesnay mais ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'une théorie se développera sous le nom de « laissez-faire », grâce à un contexte historique facilitant¹².

Littre date l'expression du XVIII^e siècle et l'attribue particulièrement à Gournay – à l'instar de Dupont de Nemours (dans le *Dictionnaire de l'Économie politique* de Guillaumin) : « il [...] conclut qu'il ne fallait

10. Le déterminant indéfini *une* est également très révélateur ici.

11. Lebaron 1998, *op. cit.*

12. Keynes 1926, *op. cit.*, p. 7-8 et Polanyi 1944, *op. cit.*, p. 184-185.

jamais rançonner ni réglementer le commerce ; il en tira cet axiome : laissez faire et laissez passer ».

La notion de *laissez-faire* est une démonstration de la circularité et de la rationalité apparente du DNL. Dès que l'on accepte la prémisse de la « naturalité » du marché, il est effectivement « rationnel » de « laisser faire le marché ». Keynes en donne la définition suivante :

*Doctrine qui, quels qu'en soient les fondements – divins, scientifiques ou naturels – affirmait que le champ de l'action de l'État devait être étroitement défini et que la vie économique devait être laissée, aussi peu réglementée que possible, aux talents et au bon sens de citoyens privés mus par l'honorable objectif de faire leur chemin dans la vie*¹³.

Polanyi assimile marché autorégulateur et *laissez-faire* :

*Simple penchant pour des méthodes non bureaucratiques à sa naissance, [le libéralisme économique] s'est développé dans une véritable foi dans le salut de l'homme ici-bas grâce à un marché autorégulateur*¹⁴.

Le libéralisme, dont le *laissez-faire* est le principe, est issu de croyances : doctrine philosophique, il s'appuie sur les économistes qui représentent le « prétexte scientifique » et sur ce que ceux-ci « sont censés avoir dit »¹⁵. Mais ces arguments sont absents, selon Keynes, des écrits de Ricardo, Smith ou Malthus.

« LA TEMPÊTE DES SUBPRIMES »

Le second exemple a pour contexte sociohistorique la « crise financière » de l'automne 2008. Ce qui se joue alors concerne précisément la *régulation*, c'est-à-dire le *pilotage* de l'économie et de la finance : la question porte sur la définition du cadre primaire dans lequel évolue l'économie. Si le néolibéralisme prône de laisser faire le marché, certains s'autorisent à penser que c'est justement parce qu'on a laissé faire le marché, depuis la remise en

question de la parité or-dollar¹⁶, que « la bulle financière a éclaté »¹⁷.

Ce n'est cependant pas cette question qui sera traitée dans et par la plupart des médias. Beaucoup préféreront présenter l'événement comme un cadre naturel, niant ou occultant ainsi le rôle des acteurs bancaires et financiers dans la catastrophe ; à l'instar d'Henry Paulson, l'un des principaux acteurs du « drame » en tant que secrétaire au Trésor américain, qui déclarera : « *Les temps sont difficiles* »¹⁸. » Ce qui est un pur cadrage naturel (et fallacieux) de la situation.

Voici comment *Le Monde*, à son tour¹⁹, rend compte de la « crise financière » :

Le Monde, 17/09/2008, « La crise en questions », Pierre-Antoine Delhommais, Claire Gatinois et Anne Michel (Chapeau) *Un an après s'être levée aux États-Unis, la tempête des subprimes ravage le système bancaire mondial et menace l'économie réelle.*

Le titre de l'article est clairement une interrogation « goffmanienne » : « la crise en question » ou « que se passe-t-il ici ? ». Le chapeau est révélateur de l'orientation de la perception : le choix des métaphores (« la tempête se lève », « ravage » puis « menace ») et de la forme passive (« s'être levée ») montre une perception naturelle et non pilotée de l'événement. L'article pose donc d'emblée que la crise est le résultat de la force des choses, un phénomène « naturel » qui était imprévisible auquel on ne peut pas grand-chose.

.....

16. Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*

17. Voir le « manifeste des économistes atterrés », *op. cit.*

18. Dépêche AFP du 17 sept. 2008, je souligne.

19. Ce journal est choisi ici parce que ses explications me semblent emblématiques des déclarations contemporaines à la « crise » et également pour sa réputation de sérieux.

.....

13. Keynes 1926, *op. cit.*, p. 8.

14. Polanyi 1944, *op. cit.*, p. 184.

15. Keynes 1926, *op. cit.*, p. 10-15.

L'article se poursuit ainsi :

La crise est, d'une manière plus générale encore, la conséquence des excès observés sur le marché du crédit aux États-Unis. Dans les années 1990, la politique monétaire très souple – c'est-à-dire des taux d'intérêt très bas, rendant le crédit très peu cher – menée par le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, avait conduit à la formation d'une bulle spéculative à la Bourse de New York, notamment sur les valeurs Internet. Celle-ci avait fini par éclater au printemps de l'année 2000.

On peut noter clairement une rupture : le pilotage apparaît enfin (« excès », « politique monétaire », « menée par », « conduit à »). Mais, d'une part, l'aspect naturel n'a pas complètement disparu (« la crise », « avait fini par éclater ») et, d'autre part, ce n'est pas l'absence de régulation du marché qui est remise en cause mais le type de régulation (trop souple). Ainsi, on ne questionne pas les fondements du système et de la doctrine, mais le dosage adéquat de *laissez-faire*.

Voici la deuxième question²⁰ :

2. *Pourquoi la crise n'en finit-elle pas ?*

La crise dure parce qu'elle concerne désormais l'ensemble des crédits et non plus seulement le cadre étroit des crédits immobiliers à risque américains. Tous les types de crédits (automobiles, à la consommation, etc.) qui avaient été titrisés sont désormais touchés, soit un marché de plusieurs dizaines de milliers de milliards de dollars, très supérieur à celui du seul compartiment des subprimes (1 300 milliards).

De la même façon, elle n'affecte plus seulement les établissements qui avaient accordé des crédits immobiliers à risque aux États-Unis. Elle touche tous les acteurs financiers qui ont investi, par le biais de la titrisation, dans les marchés du crédit [...].

On voit ici que la métaphore implicite est de l'ordre d'un cadre naturel renvoyant à une maladie, un incendie (« sont désormais touchés »), une inondation (« compartiment ») qui se répand. Peu importe la métaphore précise : il s'agit de quelque chose de dangereux, diffus et incontrôlable dont il faut tout de même essayer de se protéger (voir la forme impersonnelle de la question).

Après avoir présenté, lors des questions suivantes, toute une série de « raisonnements rationnels » et de chiffres censés rassurer²¹, l'article reprend l'explication naturelle :

5. *Pourquoi le reste du monde est-il touché ?*

Contrairement à ce qu'on avait pu espérer au départ, la crise des subprimes ne s'est pas limitée au territoire américain. « Les États-Unis ont réussi à exporter leurs problèmes partout dans le monde », remarque un gérant. M. Stiglitz observe, lui, que, dans une économie globalisée, il était illusoire de penser que le nuage des subprimes ne franchisse pas les frontières des États-Unis.

L'accélération de la mondialisation financière, au cours des dernières décennies, a rendu inévitable ce type de contamination. Tout choc dans un pays – a fortiori

.....
21. Exemple : « Un krach correspond à une baisse de plus de 10 % d'un indice en une séance. Or, [...] les pires épisodes de panique se sont jusqu'ici traduits par des baisses relativement canalisées à moins de 7 %. » La notion de « krach » est présentée ici comme une vérité physique ou mathématique, faisant de l'économie une science exacte.

.....
20. Ce long article comporte huit questions que je ne traiterai pas *in extenso* par manque de place.

aux États-Unis – se fait immanquablement ressentir partout sur la planète. Une sorte d'effet papillon.

On retrouve les formes passives et/ou impersonnelles et le lexique lié à la métaphore de la contamination et des catastrophes naturelles ; cadrage naturel de la crise une fois encore. On aurait pourtant pu présenter cet effondrement financier autrement, en écrivant tout simplement que le monde entier a connu cette « crise » parce que certains banquiers et acteurs financiers influents avaient acheté et revendu de façon déloyale des produits financiers non fiables.

Un dernier extrait :

Enfin, de façon plus générale, l'instabilité du système bancaire et la crainte d'assister à un effondrement en cascade d'établissements de crédit pèsent sur le moral de tous les agents économiques. Ces derniers préfèrent attendre, avant de prendre des décisions, que la tempête se calme. D'où un risque de paralysie de l'économie.

Ce paragraphe continue dans la même veine car, même s'il introduit les hommes, ceux-ci ne sont ni acteurs ni « agents », même économiques, mais des victimes de ce phénomène « naturel ». On remarquera ici le lexique, plus affectif que rationnel, de l'indécision (« crainte », « pèsent sur le moral », « préfèrent attendre, avant de prendre des décisions »).

À travers la présentation de l'événement, à travers les mots qui sont choisis pour donner sens à la situation, le cadre est et reste celui d'une économie qui échappe au contrôle des hommes. Il n'est jamais envisagé de penser autrement que par le prisme économique.

C'est une constante, même lorsque le thème de la réglementation est abordé, on le constate dans le « chapeau » de cet autre article du *Monde* :

Le Monde, 18/10/2008, « Le retour de l'État, la solution aux dérapages du marché ? Six économistes répondent », Yves Mamou

La puissance publique n'a jamais totalement déserté la finance. Le secteur bancaire est même le plus réglementé ! Mais les banques centrales manquent d'outils « anti-bulles ».

Une fois encore, le cadre de raisonnement économique n'est pas remis en question. Bien au contraire, la dernière phrase contient un sous-entendu prescriptif : /il faut inventer de nouveaux outils/.

Tout au plus envisage-t-on, dans les médias d'une manière plus générale²², un encadrement plus qu'une régulation du « système ». Il s'agit d'endiguer l'inondation (« naturelle ») plutôt que d'en chercher les causes (humaines).

.....
22. L'évaluation de la crise par les gouvernements a été plus significative encore puisque, pour reprendre le lexique de l'inondation, elle a conduit à ajouter de nouvelles « liquidités » plutôt que d'« assécher le marché ».

Chapitre 5 Le bon modèle

Une fois que nous avons cédé nos sens et nos systèmes nerveux aux manipulateurs privés prêts à profiter du bail ont sur nos yeux, nos oreilles et nos nerfs, il ne nous reste vraiment aucun droit. Louer nos yeux, nos oreilles et nos nerfs à une société commerciale, c'est céder le langage ou donner l'atmosphère terrestre à un monopole privé.

Mc Luhan¹

Nous cherchons tous à donner un sens à notre perception du monde. Si ce besoin est une spécificité humaine – la conscience de soi, de l'autre et du monde obligeant à trouver un sens à l'existence² –, certains d'entre nous en font profession. Ainsi du métier de chroniqueur ou

.....

1. Mc Luhan 1976, *op. cit.*, p. 91.

2. Watzlawick (1978, *op. cit.*, p. 67-70) parle, pour cette opération, de « ponctuation » ou de « point de vue », c'est-à-dire le fait d'« imposer un ordre » à « la séquence de communication », même et surtout quand elle semble ne pas en avoir : « Le fait d'ordonner des séquences dans un sens ou dans un autre crée ce qu'on peut appeler sans exagération des réalités différentes. »



d'éditorialiste qui consiste, chaque jour ou chaque semaine, à donner sens à l'événement ou à l'actualité.

Pour ce faire, le chapitre précédent a montré que les journalistes utilisent largement les deux grands cadres *primaires*³ (naturel ou social) en répartissant les événements dans l'une des deux catégories selon leur propre « lecture » du monde. Mais d'autres schématisations bien commodes et qu'on peut appeler *secondaires* existent. Ce sont des représentations figées plus ou moins inscrites dans la langue française sous forme de « syntagmes lexicalisés » ou de formules toutes faites, formules qui, quelquefois, ont tellement servi et resservi, qu'elles en sont polies par l'usage et présentent une sorte de patine d'habitude et d'évidence inoffensive. Il y a un double intérêt à les utiliser : d'une part, éviter de recourir à des explications plus complexes et, d'autre part, masquer les véritables questions posées par les opposants aux « réformes ».

Ce principe, qui consiste à plaquer sur des événements d'actualité des schémas préexistants, n'est pas l'apanage du DNL. Ce qui caractérise par contre ce discours, c'est le choix ou la sélection de ces schémas : ceux-ci visent à justifier et à renforcer l'évidence des topiques néolibérales.

La compétition

La topique néolibérale principale, commune à toutes ces schématisations, est la compétition. Il n'est pas besoin de démontrer l'aspect (néo-) libéral de cette topique. Historiquement, la compétition (et la concurrence qui est sa variante commerciale) est au cœur de la doctrine : c'est elle qui doit ajuster les prix⁴ à la qualité du produit ou

du service rendu – la compétition est censée faire baisser les prix – ; c'est elle qui doit permettre la meilleure allocation des ressources des individus ; c'est elle encore qui doit réguler le marché du travail, qui doit favoriser le progrès technique, qui doit permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même, etc.⁵.

Plus récemment, avec « l'avènement » du thème de la mondialisation, la compétition, en plus d'être un « facteur de réussite économique », est devenue une contrainte extérieure déterminante. On retrouve régulièrement dans les médias, comme élément du cadre général de la mondialisation, cette idée de compétition internationale – et sa variante martiale « la guerre économique internationale ». Mais les éditorialistes semblent préférer⁶ soit les formes euphémistiques : « la scène économique mondiale », « le marché mondial », « à l'échelle mondiale »⁷ ; soit les formes implicites : « la conjoncture économique », « la situation économique », « un contexte économique difficile », « le poids économique (de l'Europe) », « les/des réalités

.....
5. Cela a beau être démenti par les faits (augmentation des prix, stress au travail, chômage de masse, etc.), la croyance en la vertu de la compétition perdure. Watzlawick (1978, *op. cit.*) montre très bien qu'il nous est difficile de lâcher nos croyances et que les échecs ont tendance au contraire à les renforcer en complexifiant la doctrine.

6. La position des journalistes vis-à-vis du terme « mondialisation », en 1995 et en 2003, est ambivalente : le terme lui-même est éludé de la plupart des journaux, je l'ai trouvé respectivement 16 et 18 fois – dont 10 et 12 fois dans *Le Monde diplomatique* et 3 fois dans *Le Nouvel Observateur* qui en font un usage critique. Pourtant, c'est bien le cadre de référence général qu'on retrouve en arrière-plan de toutes les expressions que je cite à la suite. On peut donc en déduire raisonnablement que, en 1995 comme en 2003, le terme est trop marqué, selon les éditorialistes, pour être employé directement, d'où ces formulations euphémistiques et/ou implicites.

7. Expressions relevées, en 1995 et en 2003, respectivement dans *L'Express* ; *L'Expansion* ; *Le Nouvel Observateur* et *Le Point*.

.....

3. Goffman 1981, *op. cit.*

4. À ce sujet, voir le chap. 2 « Une utopie réaliste », in Lebaron Frédéric, *Le savant, le politique et la mondialisation*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « savoir/agir », 2003.

économiques »⁸. À l'idée de *nécessité économique* s'agrége celle de contrainte et de menace pour la collectivité. C'est-à-dire le sous-entendu selon lequel *nous* n'avons pas le choix dans le monde dans lequel *nous* vivons si *nous* voulons survivre. On voit combien la topique de « la compétition internationale » fait alors figure de *cadre naturel* indépassable (voir chap. 4).

La compétition internationale permet à certains médias et à certains hommes politiques d'« expliquer » tour à tour la « nécessité » de revenir sur les acquis sociaux, de baisser les « charges » des entreprises, de réduire les déficits, de supprimer des emplois, de délocaliser les entreprises vers des pays où la main-d'œuvre est surexploitée, d'augmenter les revenus des actionnaires, de ne pas mettre en œuvre une régulation et/ou des taxes sur les marchés financiers – ou de démontrer « l'impossibilité » de le faire à cause de cette compétition –, de reculer l'âge de départ à la retraite, de vendre les entreprises nationales aux investisseurs privés...

Toutefois, l'important du point de vue de l'évidence du DNL est que ces propos ne sont pas tenus exclusivement par les dominants. Il n'est pas rare d'entendre dans la bouche de « petits entrepreneurs », de cadres ou d'artisans notamment, lors d'émissions radiophoniques où l'on donne la parole aux auditeurs, la justification d'une mesure gouvernementale néolibérale par la topique de « la compétition internationale ». Comment expliquer que ces citoyens, non concernés directement par cette compétition internationale, puissent reprendre à leur compte ce discours ?

Pour le comprendre, il faut revenir sur la notion de danger ou de menace incluse dans l'idée de compétition internationale. Elle est à rapprocher de la notion de risque, elle-même élément de l'appareil doctrinal du libéralisme :

8. Respectivement : *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point* et *Le Monde* ; *Le Figaro* ; *Paris-Normandie* ; *Le Point* ; *Le Point*, *Le Monde*.

selon un stéréotype libéral bien connu, celui qui a « réussi » est celui qui a su prendre des risques⁹. Mais à l'inverse de cette vision enchantée, Bourdieu¹⁰ voit, dans notre société entièrement orientée vers la croissance et la consommation, une généralisation du risque et de l'insécurité sociale (précarisation des conditions de travail¹¹, intéressement des salariés, crise économique chronique...) : comme si la philosophie libérale « avait trouvé dans la politique néolibérale le moyen de se rendre vraie ». L'insécurité sociale et l'insécurité professionnelle conduisent effectivement à la compétition de tous contre tous¹².

On peut donc lier cette idée de compétition aux contraintes justificatrices et à ce que Bourdieu appelle l'« exaltat [ion] de l'avènement de la société du risque » qui reprend « le mythe de la transformation de tous les salariés

9. Le modèle de la réussite, des « *success story* », est bien l'homme qui prend des risques tant dans les publicités françaises que dans les films américains « réalistes », depuis les *Golden Boys* des années quatre-vingt aux « aventuriers des *start-up* » (*Le Point*, 15/09/2000, « La leçon de choses ») des années quatre-vingt-dix, puis aux *traders* des années 2000. Ainsi Michela Marzano (*Extension du domaine de la manipulation. De l'entreprise à la vie privée*, Pluriel, 2008, p. 18-23) remarque qu'à la différence du héros antique, le héros moderne, s'il est prêt à prendre des risques, n'est pas prêt au sacrifice : « Qui le lui reprocherait d'ailleurs ? Le problème, c'est qu'il ne semble par avoir beaucoup de scrupules lorsqu'il est question de sacrifier les autres. La dimension sacrificielle est aujourd'hui présente, mais il est à noter qu'elle n'est plus jamais nommée dans les discours ou les prophéties managériales. » (Marzano M., *ibid.*, p. 21, je souligne). Cette dernière remarque est à rapprocher de la « double dissimulation » du discours idéologique (voir chap. 1).

10. Bourdieu 2001, *op. cit.*, p. 47.

11. Voir Willemez Laurent, *Le droit du travail en danger. Une ressource collective pour des combats individuels*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « savoir/agir », 2006 et Marzano 2008, *op. cit.*

12. La structure des « *open-spaces* » où chacun voit et entend ce que font ses collègues a été conçue dans ce but.

en petits entrepreneurs dynamiques » et compétitifs. Ce faisant, on ne fait que :

*[...] constituer en normes des pratiques des dominés les règles qui sont imposées à ces derniers par les nécessités de l'économie – et dont les dominants ont soin de s'exempter*¹³.

L'intégration de ces normes dominantes par les dominés peut être vue également comme une « nouvelle forme d'aliénation¹⁴ ». Vilette analyse l'exemple des jeunes diplômés qui entrent « sur le marché du travail » :

[...] même si l'on a « horreur de l'économie », un impératif catégorique s'impose bientôt [...] : il faut se vendre.

*Je dis bien « se vendre » parce que la démarche qui consiste à vendre le personnage que l'on est, ou au moins que l'on paraît, est première. Il faut avoir trouvé un premier employeur, c'est un préalable à toute activité lucrative sur les marchés. Il faut se vendre avant de vendre*¹⁵.

Ainsi la vision compétitive qu'impose le DNL définit-elle le « cadre » de la plupart des activités et des comportements humains, se diffusant à la fois dans toutes les couches de la société¹⁶ et dans le monde entier.

Je reviens donc à mon questionnement initial : comment le discours permet-il d'imposer la compétition

.....
13. Bourdieu 2001, *op. cit.*, p. 47-48.

14. *Ibid.* p. 48. Bourdieu précise : les « dominants-dominés », « c'est-à-dire les cadres » sont « surmenés, stressés, menacés de licenciement, ils sont pourtant enchaînés à l'entreprise » (*ibid.* p. 49).

15. Vilette 2001, *op. cit.*, p. 89.

16. Même « les dirigeants des États tendent à se percevoir comme des concurrents dans une compétition dont les juges sont les grandes firmes internationales » (Lebaron 1998, *op. cit.*, p. 106-107).

comme une évidence ? La topique de compétition peut prendre divers visages, je présente ci-dessous quelques exemples de schématisation sans chercher l'exhaustivité.

LA COMPARAISON AU VOISIN

La compétition, très présente dans le DNL, n'est pas uniquement internationale, loin s'en faut. Elle est valorisée également au niveau individuel : de nombreuses publicités naturalisent la compétition en montrant et en exaltant le voisin qui a acheté une plus belle voiture, qui est plus malin dans son comportement de consommateur ou qui provoque le regard envieux de son entourage.

Ce que j'appelle la « schématisation de la comparaison au voisin » se retrouve également dans les éditoriaux et chroniques de la presse généraliste, elle est l'archétype même de la valorisation de la topique néolibérale de la compétition, car elle fonctionne à tous les niveaux : individuel et collectif, national et international, régional et européen.

Voici quatre exemples de l'utilisation de la comparaison au voisin pour la même période :

Le Monde, 23/12/1995, éditorial, « Une nouvelle occasion manquée », collectif

Faut-il un tel appareil pour que le gouvernement renoue avec la tradition de transcrire dans la loi des accords nationaux interprofessionnels ? Que le dialogue ait été renoué reste évidemment positif. Mais on est loin, bien loin, d'un véritable pacte national pour l'emploi et contre l'exclusion, comme seuls sont capables d'en imaginer certains de nos voisins européens.

L'Express, 30/11/1995, éditorial, « Les cruautés du calendrier », Christine Ockrent

Entre grèves et manifestations, sourdement convaincus que le pire reste à venir, l'œil rivé qui sur sa feuille

de paie, qui sur les bordereaux du fisc ou le calcul des points de retraite, la plupart de nos concitoyens s'interrogent : le pays va-t-il si mal que ça ? Sûrement pas. Mais, à force d'avoir cru à l'exception française sans remarquer qu'alentour nos voisins s'ajustaient progressivement à la mondialisation de l'économie, le voici brutalement rappelé à l'ordre et contraint, dans une conjoncture médiocre, d'aller vite. Le calendrier n'attend plus. Encore faut-il savoir l'expliquer.

Le Monde, 15/05/2003, éditorial, « Retour en France », collectif

Depuis un an, faute d'une bonne politique économique, la France a rejoint le peloton de queue de la croissance en Europe.

Le Figaro, 30/11/1995, éditorial, « Quelques idées simples », Michel Schifres

L'égalité fait partie de la devise de la République. Sans doute y a-t-il encore beaucoup à faire pour que ce mot ait sa pleine signification. Mais, au moins, pourrait-on espérer qu'en période de difficultés chacun accepte de participer à l'effort collectif. Au fond de lui-même, comment un fonctionnaire peut-il justifier d'être en retraite plus tôt que son voisin, salarié dans le privé ?

Les trois premiers exemples situent la compétition au niveau transnational et, plus précisément, européen¹⁷,

.....
17. L'Europe fait d'ailleurs souvent figure de cadre à la comparaison ; par exemple, le 05/09/10 sur le site du *Figaro.fr* un article intitulé : « Retraites : la France à la traîne de l'Europe ». Entre 1995 et 2003, j'ai noté une augmentation sensible (30 %) du nombre d'occurrences du lemme *europ-* (qui se décline ainsi : Europe, européen (-s, -ne, -nes), Européen(s) et UE, Cour européenne de justice, Europe-puissance). Il représente environ la moitié des occurrences

tandis que le dernier la situe au niveau individuel, mais le procédé reste le même. La comparaison est utilisée par l'éditorialiste pour regretter un constat qu'il serait « obligé » de dresser. Le premier extrait regrette ainsi un manque d'esprit de consensus dans le pays, le deuxième une « exception » typiquement nationale (voir le paragraphe ci-dessous) qui empêcherait le pays de « s'adapter » aux contraintes de la mondialisation, le troisième une mauvaise politique économique et utilise une métaphore sportive, le quatrième enfin regrette que les fonctionnaires ne reconnaissent pas leur statut de « privilégiés ».

Le voisin fait alors figure de mètre-étalon ou de modèle. C'est à l'aune de ce que représente le voisin qu'il faut juger la conduite du pays ou de l'individu. Le voisin étant l'exemple à suivre, il apparaît donc « évident » que la conduite du pays ou de l'individu n'est pas glorieuse. Mais c'est au lecteur de déduire cette conclusion, l'éditorialiste se garde bien de l'écrire explicitement : ainsi le lecteur, une fois encore est *coresponsable du dire*, c'est-à-dire du message perçu. D'autant que d'autres procédés d'évidence précèdent ou accompagnent ces comparaisons au(x) voisin(s). C'est le cas des questions rhétoriques qui ne prennent la forme d'une question que pour mieux asséner une affirmation ; le deuxième exemple joue sur l'urgence du calendrier et sur la « topique de la pédagogie », selon laquelle la réforme est équitable mais « encore faut-il savoir l'expliquer » ; le quatrième ouvre sur une tautologie ou un truisme, c'est-à-dire une information qui n'en est pas une (le lecteur sait déjà que « L'égalité fait partie de la devise de la République »), afin de provoquer implicitement un

.....
(95 occurrences sur 195) des cadrages supranationaux. Voici les autres formes trouvées en 2003 dans l'ordre croissant : globalisation (1), planétaires (2), planète (2), univers (2), nations (2), international (4), mondialisation (18), pays (25), *mond-* (-e, -ial, -iale, -iales) (44).

lien logique avec la suite de l'extrait et finalement une conclusion à nouveau tirée par le lecteur. Cette conclusion a la valeur d'un *devoir faire*¹⁸ : /les fonctionnaires *doivent* accepter, par principe républicain, une réforme qui vise à assurer l'égalité de tous/. Cette dernière dimension peut être qualifiée de *pragmatique* dans le sens où elle cherche à agir sur l'autre ; l'éditorialiste prescrit ici un changement d'attitude, une réaction appropriée ou encore une modification de la perception de la réalité.

L'« EXCEPTION FRANÇAISE »

Cette formule revient très souvent dans les articles quand il s'agit de justifier les « réformes ». Elle peut prendre d'autres formes, par exemple : « le modèle social français », « à la française », « le handicap français », « l'homme malade de l'Europe ». Ces expressions renvoient à un lieu commun néolibéral selon lequel il y aurait un « mal français¹⁹ », fait de « blocages » et de « rigidités » en matière d'« adaptation » de notre « modèle social » et de la « modernisation de l'État ». Quelle que soit la formule choisie, on peut toujours y voir deux énonciations fondues en une seule. Autrement dit, il existe un double niveau de lecture et de compréhension pour ces énoncés : une énonciation explicite qui affirme que la France est différente des autres pays et une énonciation implicite qui *regrette* cette différence ; il y a donc ici à nouveau cette visée pragmatique qui a pour but d'*agir sur l'autre*, de faire réagir le lecteur.

.....

18. Pour une analyse plus détaillée de ce procédé, voir Guilbert 2007, *op. cit.*

19. Formule reprise du titre du livre *Le mal français* d'Alain Peyrefitte, sorti en 1976, entre deux postes de ministre : ministre de la Rénovation et du Plan, puis ministre des Affaires culturelles et de l'Environnement (1973-1974) sous Pompidou, et ministre de la Justice dans le gouvernement Barre (1977-1981).

L'exemple proposé se situe à la fin de l'hiver 2006, suite aux manifestations contre le Contrat première embauche (CPE), les manifestants ayant eu gain de cause en obtenant l'engagement du Premier ministre, D. de Villepin, de ne pas faire appliquer la loi pourtant votée ; d'où le ton de dépit manifeste dans cet éditorial dont voici de larges extraits :

Le Point, 30/03/2006, éditorial, « Le fossé », Claude Imbert

Il y a, au fond, plus inquiétant : c'est de constater, dès l'apparition de ce contrat mal ficelé et mal plaidé de première embauche, la crispation de la funeste « exception française ». Une dérive tenace, sous-estimée par l'optimisme officiel qui élude la marginalisation de la France dans le concert européen. Sous-estimée aussi par ceux qui font de cette « exception » leur fonds de commerce sans bien voir où elle les entraîne. Et, avec eux, la France.

L'« exception française », c'est la répugnance séculaire à la réforme. C'est l'inclination à l'affrontement stérile de deux camps : la gauche et la droite, aujourd'hui délocalisées par la réalité moderne, mais qui n'en continuent pas moins d'empiler leurs antiquités munitives dans leurs casernes en ruine.

Le pire de cette « exception », c'est, à coup sûr, l'acquiescement au statu quo, par fatigue ou inconscience, d'une partie majoritaire de l'opinion. Retenez ce chiffre, un de plus, qui nourrit la hantise des « déclinologues » : à la question posée par sondage dans vingt grands pays – « Le système de la libre entreprise et de l'économie de marché est-il le meilleur pour l'avenir ? » –, la France tient la lanterne rouge des réponses positives. C'est en fait le seul des vingt pays où le « non » l'emporte sur le « oui » (1).

[...]

Pour voter non à la réforme, l'« exception française » a voté non à l'Europe. On aura mesuré dans ce scrutin révélateur la force composite des contestataires de tout poil. Ajoutons que depuis plusieurs années, 20 à 30 % des Français ne votent pas, que 15 % votent pour l'extrême droite et 10 % pour l'extrême gauche : autant de « citoyens inutiles qui ne participent pas à la vie politique sinon pour la contester » (2). Un tel déficit de participation démocratique (et syndicale) est un autre trait de la différence française.

[...]

Il y a désormais pire que le fossé entre le pouvoir et l'opinion, c'est le fossé grandissant entre la France et les grandes démocraties d'Occident.

(1) Enquête de l'institut GlobalScan, citée par *Le Figaro* du 25-26 mars 2006.

(2) Jacques Marseille.

Le ton est alarmiste par dépit certes²⁰, mais également dans le but de faire réagir le lecteur. L'alternative à la compétition « heureuse », lorsqu'on n'est plus en position de l'emporter, consiste à éviter d'apparaître trop différent des voisins (« la marginalisation de la France dans le concert européen »), autrement dit à éviter le syndrome du « vilain petit canard » du conte d'Andersen : les sentiments de honte et/ou de rejet²¹ (« le fossé grandissant entre la France et les grandes démocraties d'Occident »). C'est là, il me semble, la fonction pragmatique majeure d'*exception française* : faire naître, chez le lecteur, un sentiment de

.....
20. Vient-il du constat que les jeunes semblent préférer la solidarité à la compétition ?

21. Voir Cyrulnik Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2001 et *Mourir de dire la honte*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2010. Le journaliste joue ainsi sur des sentiments très intimes et très puissants.

honte et de crainte d'être rejeté pour appeler au réveil salutaire du néolibéral qui dort (forcément) en lui – en effet, si « une partie majoritaire de l'opinion » a suivi le mouvement social, c'est uniquement « par fatigue ou inconscience ».

Cependant l'auteur relie la question de l'exception à la croyance néolibérale en l'économie de marché en s'appuyant sur un sondage à dimension européenne. Là encore, la France fait figure d'exception (« la France tient la lanterne rouge »). Le fonctionnement de la stratégie argumentative est clair : non seulement il ne faut pas se démarquer, mais si « vingt grands pays » pensent que « le système de la libre-entreprise et l'économie de marché est le meilleur », c'est parce que c'est l'évidence même.

On remarquera également que l'auteur fait de l'*exception française* un personnage, une figure anthropomorphique : comparer la nominalisation « la crispation de la funeste « exception française » » à « la crispation sur la funeste « exception française » ». La préposition *de* a toute son importance²² : elle fait de « la crispation » un sentiment ou une réaction attribuée au personnage *exception française*. Quelques lignes avant la fin de l'article, on retrouve cette figure dotée de capacités humaines : « Pour voter non à la réforme, l'« exception française » a voté non à l'Europe. » L'*exception française* désigne donc un groupe dont le portrait se précise : il s'agit de la majorité de Français (54 %) qui ont voté « non » au référendum sur la Constitution pour l'Europe en 2005, autrement dit les « citoyens inutiles » de J. Marseille cité par C. Imbert²³. Renvoyer la forme linguistique *exception française* à un groupe humain que l'on peut identifier assez clairement, c'est créer la « réalité » de l'existence d'une « exception française ». La

.....
22. Voir *infra* chap. 2.

23. Il semblerait, en effet, que l'auteur soit « en compétition » avec cette France-là.

visée est proprement performative ici : le discours a pour but de produire une réalité par le seul fait de l'énoncer.

Voici un autre exemple en 2003 de l'utilisation d'*exception française* – lors du mouvement de contestation suite à l'annonce de la « réforme Fillon » des retraites –, dans lequel l'idée d'exception est « justifiée » historiquement :

L'Express, 05/06/2003, éditorial, « Exception gauloise », Denis Jeambar

Une fois encore, voici la France en crise. Comme si elle était culturellement programmée pour danser au bord du gouffre. Comme si ce corps social complexe était paramétré pour se diviser quand son unité paraît acquise. Nul autre pays occidental ne se comporte ainsi : les troubles sociaux n'y sont jamais, comme chez nous, un quitte ou double. Le psychodrame national est une exception gauloise dont les racines sont profondes, et les conséquences dangereuses. Sans doute faut-il rechercher dans notre histoire ce goût pour la rupture qui pousse si souvent une partie des Français dans la rue. Le fantasme révolutionnaire de 1789 rôde encore dans les cervelles. Ce peuple se croit grand et courageux quand il gronde. Sans mesurer ses cruelles contradictions : les sans-culottes se dressaient contre l'absolutisme ; les « sans chômage » qui prennent aujourd'hui le pays en otage par des grèves à répétition contestent en fait un pouvoir démocratiquement élu, c'est-à-dire la principale conquête de la Révolution.

On constatera tout d'abord que la variante « exception gauloise », dans le titre et dans le corps de l'article, n'est pas anodine. L'adjectif « gaulois » renvoie à deux types de connotations : aux habitants « irréductibles » du « petit village gaulois » d'Uderzo et Goscinny et/ou à ce

qu'on appelle des « gauloiseries », c'est-à-dire un trait grossier et vulgaire attribué typiquement au peuple français. L'auteur joue donc sur des stéréotypes et des connaissances partagées pour stigmatiser les opposants à la réforme : le peuple français serait *par nature* opposant et/ou grossier et vulgaire. En revanche, les références historiques liées à cet adjectif ne sont pas activées puisqu'aucun lien n'est établi par l'auteur entre cet adjectif et les raisons historiques avancées et censées justifier une telle exception.

L'auteur, comme beaucoup d'autres – car cet « argument » de la « nature du peuple français » est très présent dans les médias lors de mouvements de contestation des réformes néolibérales –, fait preuve de ce que les philosophes nomment un *essentialisme*, c'est-à-dire qu'il attribue à un groupe d'individus, ici aux opposants, une *essence* particulière qui expliquerait leurs actions, une nature qui les pousserait à agir ainsi. Or, admettre que c'est leur nature qui les pousse à agir de telle ou telle façon – comme un oiseau construit son nid, une louve protège ses petits, etc. – signifie que les raisons de manifester perdent leur fondement politique. Ces raisons ne sont plus basées sur la réflexion mais, en quelque sorte, sur des réflexes ou des réactions. On occulte alors les raisons de l'opposition²⁴ et le débat sur le fond est escamoté.

Ces connotations essentialistes, attachées à *gaulois* mais également à *exception*, sont précisées dès le début de l'extrait (« comme si elle était culturellement programmée pour », « comme si ce corps social complexe était paramétré »). Car l'*exception* se veut explicative : les mouvements sociaux, la « résistance à la réforme des retraites » et « la fronde anti-réforme²⁵ » seraient liés à une nature particulière de notre pays ; nature définie par A. Duhamel :

.....
24. Je développe plus longuement ce point en *Conclusion*.

25. Claude Imbert, *Le Point* 06/06/03 et 04/07/03.

Le Point, 09/12/95, chronique, « La société de défiance », Alain Duhamel

Tous les dix ans, en moyenne, la France est ainsi saisie d'une grande fièvre, collective autant que contradictoire, qui sert de déversoir et de purge aux colères, aux peurs et aux frustrations.

La France et le peuple français connaîtraient une sorte de cycle naturel qui les ferait éruer « tous les dix ans, en moyenne » – la modulation pseudo-scientifique a son importance argumentative.

L'utilisation d'« exception gauloise », couplée à d'autres termes dans l'article même (« en crise », « gouffre », « conséquences dangereuses »), vise à alarmer et à provoquer ce double sentiment de honte et de malaise (« Nul autre pays occidental ne se comporte ainsi ») et, conséquemment, une réaction de rejet des manifestants. La suite de l'article fait appel au sacré montré de la Révolution (« 1789 ») dans le but de démontrer que les privilégiés d'« aujourd'hui » ne sont pas ceux que l'on croit. De nombreux autres procédés dans la dernière phrase²⁶ permettent à l'auteur d'énoncer sa propre opinion comme une sagesse rationnelle et contre-doxique, c'est-à-dire comme le point de vue courageux, sage et rationnel de celui qui ne se satisfait pas des idées toutes faites.

Qu'on ne s'y trompe pas : regretter un manque de consensus ou un manque de dialogue n'est pas uniquement une volonté d'établir « la paix sociale ». Ce regret s'inscrit bien au contraire dans le discours idéologique néolibéral, dans le discours d'évidence actuel en ce qu'il tente de masquer les points de vue différents sur les « réformes » et, plus généralement, les visions du monde antagonistes des manifestants

.....

26. La présupposition de la « prise en otage » incluse dans la relative, le calque « sans culotte »/« sans chômage », les symétries temporelles, les marqueurs d'évidence « sans doute », « en fait »...

et des dirigeants²⁷. Si l'on désigne les premiers comme « un peuple qui gronde » par tradition révolutionnaire ou comme des râleurs par nature, on nie ainsi leur capacité à réfléchir et à imaginer d'autres solutions²⁸. Ce discours signifie donc implicitement qu'il n'y a qu'une solution aux problèmes posés : seuls les dirigeants font preuve de bon sens et de rationalité, le peuple devrait se rendre à cette évidence.

LE « BON ÉLÈVE »

Le pendant de « l'exception française » est la topique du « bon élève » et sa variante « le bon/mauvais élève de la classe européenne ». Le « bon élève » n'est que l'autre face d'un même procédé pragmatique et argumentatif et fonctionne sur le même principe que « l'exception » : il suffit pour comprendre ce principe de renverser les valeurs pragmatiques implicites : regret/louange, honte/honneur, changement d'attitude/conservation ou consolidation des « bonnes manières »...

Ce masquage des questions posées par les oppositions dans la rue peut prendre des formes plus classiques, et donc plus évidentes encore, dont voici un exemple.

La guerre des chefs

Ce procédé est très proche des procédés de l'argumentation, c'est cependant une schématisation car il a pour base l'actualisation d'un cadre de perception préexistant censé expliquer un événement par les mobiles qui animent ceux que les journalistes promeuvent les « principaux protagonistes ». Comme dans une tragédie antique ou dans un film français ou états-unien des années cinquante,

.....

27. Cette idée est développée en conclusion également.

28. Voir Guilbert Thierry, « Conflits sociaux et médias : l'invisibilité de l'évidence », *Conflits redistributifs et égalitaires : des objets invisibles pour l'actualité ?*, 2008, <http://www.absp-cf.be>.

le destin des peuples ou le dénouement de l'histoire²⁹ est conditionné aux décisions de leurs chefs et à l'issue de la bataille de leurs egos.

En voici un exemple en 2006, lors de la contestation du Contrat première embauche (CPE) :

L'Express, 23/03/2006, « CPE, L'histoire secrète », Natacha Czerwinski, Elise Doàn, Corinne Lhaïk, Éric Mandonnet
11 mars, au-dessus de l'Atlantique

L'évacuation de la Sorbonne a donné lieu à un bras de fer entre Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy. Le ministre de l'Intérieur, en déplacement aux Antilles, ne la souhaitait pas, estimant que rien de très grave ne s'était produit sur place. L'intervention de la police entraînerait, selon lui, la fermeture de l'université et le déplacement des troubles vers d'autres facultés. Mais, au téléphone, le Premier ministre s'est fait pressant et a obtenu gain de cause. Une fois l'opération terminée, Sarkozy profite de l'aubaine. Il est alors dans l'avion du retour avec une quinzaine de journalistes et s'attribue la réussite de la manœuvre : « Réveiller Villepin à 4 heures, ç'aurait été vache ! » Un conseiller de Matignon se contente de souligner : « Sarkozy récrit l'Histoire, comme toujours ! »

L'événement, qui a touché le pays entier et qui a mobilisé l'énergie de millions de personnes (manifestants, militants et forces de l'ordre), est réduit par les journalistes à deux personnages principaux³⁰, à leurs rivalités (« bras de

fer ») et à leurs réussites et échecs personnels (« a obtenu gain de cause », « s'attribue la réussite »). Ici la « guerre des chefs » mobilise une schématisation secondaire qu'on pourrait nommer : « Le chef et le prétendant ». La crise autour du Contrat première embauche (CPE) se réduit ainsi à l'opposition entre deux hommes pour la tête du « Royaume de France » et à la recherche d'alliances avec les principaux « barons » (les dirigeants syndicaux et patronaux). On trouve ainsi au début de cet article :

14-15 janvier, Matignon

Il téléphone donc à François Chérèque et lui présente le nouveau contrat. « Vous aurez les jeunes contre vous, comme pour le CIP ! » répond le secrétaire général de la CFDT. [...] « Et nous, on ne laissera pas les jeunes tout seuls. » Le ton monte, le Premier ministre s'échauffe : « Vous irez donc manifester avec les gauchistes puisque cela vous plaît ! ». Villepin parle tellement fort – c'est son habitude – que le syndicaliste est obligé d'éloigner le combiné de son oreille. Les secrétaires généraux de FO, Jean-Claude Mailly, et de la CGT, Bernard Thibault, ont été encore plus maltraités.

Mais le Chef sait ménager son alliée :

« Seule Laurence Parisot a connu un – petit – traitement de faveur : la présidente du Medef est reçue par le chef du gouvernement, le samedi. »

La « guerre de chefs » a permis ainsi, en 1995 comme en 2003, de commenter et d'« expliquer » les dissensions entre les syndicats³¹.

Cette schématisation a pour fonction de masquer les véritables questions posées par les opposants ou par l'existence d'une opposition dans la rue. On ne se demande

.....

29. Cette schématisation inscrit le discours dans un récit, une histoire, voire un conte. « Les logiques de la communication et du capitalisme triomphant » comme récit est une thèse développée par Salmon Christian, *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.

30. L'article est écrit, il est vrai, en pleine « affaire Clearstream » qui oppose – mais n'est-ce pas à nouveau une « guerre de chefs » ? – les deux hommes politiques.

.....

31. Guilbert 2007, *op. cit.*

pas pourquoi un certain nombre de citoyens est en désaccord et on ne lui donne pas la parole. Cette schématisation repose sur les dispositions personnelles des acteurs³² et non sur des conceptions et des revendications sociales. De plus, celle-ci est rassurante parce qu'elle reprend un schéma déjà connu et parce qu'elle propose une explication simple, facile à comprendre. Là encore, l'apparence de constat joue l'évidence : les choses sont telles qu'elles sont dites et telles qu'on les montre.

.....
32. Demers 1995, *op. cit.*

Chapitre 6 Argumentation ou manipulation ?

Ce chapitre présente une dernière série d'outils permettant d'analyser les procédés par lesquels fonctionne l'évidence du DNL : les procédés argumentatifs et rhétoriques.

Rhétorique de la persuasion

On considère généralement que c'est avec l'avènement de la démocratie en Grèce antique que la parole devient un art pour convaincre. On peut y voir un progrès de civilisation, puisque la parole s'institue alors en « alternative à la violence » physique : la parole plutôt que l'ordre et la coercition (voir chap. 1). Mais peu à peu, la parole a perdu « sa vocation première : imprimer au verbe la capacité à entraîner la conviction¹ » pour devenir rhétorique, c'est-à-dire l'*art de la persuasion*, de la belle parole, du beau parler. Ce qui est rhétorique n'est alors pas forcément vrai, mais bien dit.

.....
1. Breton 1997, *op. cit.*, p. 37.

On distingue donc la *conviction*, qui fait appel à la rationalité philosophique et/ou scientifique, de la *persuasion*, qui fait appel aux sentiments et/ou à la manipulation. C'est à la rhétorique de la persuasion que nous avons affaire dans le DNL. L'argumentation et la rhétorique sont ainsi mises au service du DNL et ont pour but de *faire admettre*, de lever les résistances, sans convaincre rationnellement, mais tout en donnant l'impression que les arguments utilisés sont rationnels.

De ce point de vue, les procédés rhétoriques sont des procédés de l'évidence : ils disent sans dire, c'est-à-dire sans se montrer tels qu'ils sont, sans dire explicitement ce qu'ils disent. Les arguments utilisés ou *topoi* sont ainsi présentés comme des principes généraux acceptés par la collectivité, l'important étant qu'ils soient « caractérisés par leur *plausibilité* inhérente, qui se communique aux discours dans lesquels ils entrent² ». Il s'agit donc de présenter un discours plausible et « rationnel », donc de jouer, à nouveau, sur l'aspect ou l'*apparence du discours*.

Figures argumentatives

Pour *persuader*, la rhétorique utilise des arguments ou *topoi* : des « principes généraux qui servent d'appui au raisonnement »³. Ces *topoi* comportent trois caractéristiques : (1) « ils ne sont jamais assertés » mais « utilisés », (2) « ils peuvent être créés de toutes pièces », (3) ils sont la plupart du temps « présentés comme allant de soi⁴ ». L'argument utilisé/créé agit comme un « prêt-à-penser »

.....
2. Plantin Christian, in Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002, p. 580.

3. Anscombe Jean-Claude, *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, 1995, p. 39, cité in Sarfati Georges-Elia, *Éléments d'analyse des discours*, Nathan, coll. « 128 », 2001 [1997], p. 32.

4. *Ibid.* p. 32.

qui vise à constituer les opinions individuelles, tout comme l'« utilisation/constitution de la doxa » (voir chap. 3).

On aura compris qu'il ne s'agit pas, pour le rhéteur, d'argumenter explicitement mais de produire un énoncé pour *induire* un certain sens⁵. Cela signifie que la responsabilité du discours est, à nouveau, partagée. En effet, si la responsabilité de l'*énoncé* incombe à l'émetteur, la responsabilité de la *production du sens* revient au récepteur.

Le principe de cette déresponsabilisation de l'émetteur est le suivant : contrairement à ce que l'on croit souvent, le récepteur du discours n'a pas besoin d'identifier l'*intention* de l'émetteur pour comprendre le sens d'un énoncé rhétorique⁶, mais de percevoir le décalage (la « tension ») entre la signification des mots prononcés et leur adéquation au contexte. C'est ce décalage qui provoque l'irruption du sens. Par exemple, lorsque nous saisissons « le trou de la Sécu » comme une métaphore, nous percevons tout d'abord une tension entre le sens des mots utilisés (le sens propre) et la situation : nous estimons alors que l'émetteur ne parle certainement pas d'un trou dans les murs, le sol ou les plafonds d'un bâtiment, et nous en déduisons qu'il s'agit d'un trou *figuré*, donc d'un déficit comptable.

On voit tout le parti que peut tirer le DNL de ce principe de « déresponsabilisation » : l'émetteur n'ayant pas à expliciter son intention pour produire une signification, il n'a donc pas à afficher explicitement ses opinions. Il donne ainsi l'impression de dresser un constat ; le sens semblant apparaître de lui-même en quelque sorte. C'est-à-dire la définition même de l'évidence – et du bon sens ou du sens commun. Aussi, grâce à ces énoncés apparemment constatifs, grâce à ces énoncés qui ne semblent que

.....
5. Sarfati (*ibid.* p. 32) ajoute : « Leur valeur idéologique prime sur leur consistance logique. »

6. Klinkenberg Jean-Marie, « L'argumentation dans la figure », Montpellier, *Cahiers de praxématique* n° 35, 2000, p. 59-86.

décrire la réalité, le locuteur du DNL laisse entendre que tout locuteur pourvu de bon sens parviendrait aux mêmes déductions.

En voici un exemple :

Le Monde, 27/05/03, éditorial, « La fracture sociale », Jean-Marie Colombani

Car, loin d'être craintives et immobiles, les forces vives du pays ne demandent qu'à se mobiliser autour d'une ambition collective où réforme soit synonyme de progrès – l'évolution de l'opinion sur les retraites le montre, puisque ce n'est pas le principe d'une réforme qui est contesté, mais cette réforme-là.

Dans cet extrait, la forme verbale « X ne demandent qu'à » est une forme constative. Elle laisse entendre un consensus sur la « réforme » des retraites de 2003. Cependant l'évidence repose également sur un autre constat, il existe des « forces vives dans le pays » et ce sont ces « forces » qui font consensus. Or, ce syntagme, « les forces vives du pays », est particulier en ce sens qu'il renvoie à un référent pour le moins flou, indéfini. Qui, précisément, quel groupe de Français, désignent ces mots ? Nous restons indécis. Non seulement, il est impossible, hors contexte, de déterminer précisément le référent auquel renvoie *forces vives*, mais ni le contexte de l'énonciation (interlocuteurs, conditions, etc.) ni le positionnement de l'énonciateur ne permettent ici de le déterminer. Cependant – c'est là que réside toute l'efficacité argumentative de ce procédé –, ce syntagme donne le sentiment à la fois d'une concordance et d'une discordance thématiques⁷ : *forces* et *vives* ont ainsi en commun le trait de sens /énergie/, mais on associe à *forces* plutôt les adjectifs « brutales », « tranquilles »,

« titanesques » que les adjectifs « vivantes », « alertes » ou « brûlantes », quelque peu redondants. Ce sentiment contradictoire produit une tension qu'il nous faut résoudre en recherchant une signification. Cette négociation du sens aboutit à /forces particulièrement énergiques/ et, par là, à une certaine catégorisation du monde : on oppose implicitement les *forces vives du pays* à des « forces non vives », ou encore des forces particulièrement énergiques (« ambition », « progrès ») à des forces inertes (« craintives et immobiles »).

Cette catégorisation des citoyens provient de la rhétorique libérale de la Révolution française. Sieyès définissait deux sortes de citoyens : les « citoyens actifs » et les « citoyens passifs ». Les premiers étaient les forces productives, les « vrais actionnaires de la grande entreprise sociale », quand les seconds étaient considérés comme des « machines de travail », donc comme « passifs »⁸ et exclus du droit de vote⁹. Par ailleurs, Jacques Marseille, repris par C. Imbert¹⁰, pousse plus loin encore cette catégorisation puisqu'il dénonçait, en 2006, des « citoyens inutiles » qui pervertiraient, en quelque sorte, le statut de citoyen actif qui leur est accordé en n'acceptant pas le consensus (néolibéral). Il est difficile d'affirmer avec certitude que J.-M. Colombani partage un point de vue similaire dans cet éditorial¹¹. Cependant, on peut penser raisonnablement

8. Sieyès cité in *Histoire universelle Quillet*, tome II, p. 11.

9. Albignès Luce-Marie, « Les citoyens actifs », *L'histoire par l'image*, Hors-série « Révolution française », janvier 2011. Lien : http://www.histoire-image.org/site/lettre_info/hors-serie-revolution-francaise.php.

10. *Le Point*, 30/03/2006, éditorial, « Le fossé », Claude Imbert. Voir chap.5, § « L'exception française ». L'extrait cité par C. Imbert est le suivant : « citoyens inutiles qui ne participent pas à la vie politique sinon pour la contester ».

11. D'autant que l'ouvrage de J. Marseille est paru plus tard. Toutefois cette idée n'est pas neuve.

7. Qu'on appelle *isotopie* pour la première et *allotopie* pour la seconde.

que « les forces vives (du pays) », expression polie par l'usage, signifie « les bonnes volontés (du pays) », mais que cette dernière formulation, moins habituelle, est beaucoup plus polémique, car elle implique alors trop directement l'existence de « mauvaises volontés »...

Ce qui importe ici, c'est que le lecteur déduise de cette présentation d'évidence (que la fin de l'extrait, relative au « jugement de l'opinion » renforce) une certaine *catégorisation* purement idéologique¹² de la société française, mais qui ne se présente pas comme telle.

Moules argumentatifs

Les figures argumentatives étudiées ci-dessus se situent au niveau des mots ou de groupes de mots, mais on peut également s'intéresser à ce que l'on appelle des mouvements ou des « moules » argumentatifs¹³, c'est-à-dire se placer au niveau des « argumentations » de pans entiers de textes, voire de discours, qui montrent des pratiques d'ensemble. Ces moules argumentatifs, appelés également cadrages¹⁴, ont une véritable *visée* argumentative : leur but est de mettre en place des stratégies pour persuader¹⁵, et non pour convaincre.

.....
12. Pour une analyse plus précise du terme « forces vives » en relation avec la distinction de Sieyès, voir Guilbert Thierry, « Forces vives », in R. Mouriaux (éd), *Lexique usuel critique de l'idéologie dominante économique et sociale (LUCIDES)*. Paris, Institut d'histoire sociale-CGT, 2009, p. 60-62.

13. Bonnafous Simone & Fiala Pierre, « Présentation », *Mots* n° 58, 1999, p. 7-10.

14. Breton Philippe, « La "préférence manipulatoire" du président du Front national », *Mots* n° 58, 1999, p. 101-125.

15. Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan université, 2000, p. 24-25.

Ces cadrages argumentatifs ont leur dérive manipulatoire¹⁶. Je ne présente que les deux types rencontrés le plus souvent dans les articles étudiés – les plus typiques du DNL donc.

ASSOCIER OU AMALGAMER ?

Ce « cadrage par association » consiste à regrouper des éléments dans une même catégorie afin que le lecteur tire la conclusion que ceux-ci ont quelque chose en commun¹⁷. Ce sentiment de ressemblance n'est pas posé explicitement, c'est donc, à nouveau, le lecteur qui porte la *responsabilité* de la déduction. Ce cadrage argumentatif a pour effet de produire un sens *sans discussion* : il met en relation le sens d'un événement particulier avec nos connaissances partagées, le lecteur en tire une déduction implicite. Ainsi le 12 septembre 2001, *Libération* titrait : « L'effet Pearl Harbor » rapprochant ainsi cet événement historique des attentats du 11 Septembre et *laissant entendre* un « réveil brutal » des États-Unis.

Le rapprochement peut également se situer sur le plan des idées :

L'Express, 12/06/03, éditorial, « Droit au travail », Denis Jeambar

Il serait utile, par ces temps de troubles, que tous les Français relisent le texte politique le plus important qui ait jamais été écrit : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, préambule, rappelons-le, de

.....
16. Breton (1999, *op. cit.*) relie les cadrages à leur dérive manipulatoire : cadrage qualifiant/par retournement, par association/amalgame, par alternative/fausse alternative. Pour le cadrage par dissociation, j'ai proposé d'ajouter la dissociation arbitraire (Guilbert Thierry, « Approche d'un type de discours constituant. L'analyse du discours néolibéral dans l'éditorial », thèse de doctorat, dir. J. Richard-Zappella, Amiens, 2005).

17. Breton 1999, *op. cit.*, p. 105.

notre Constitution. [...] On ne débat pas du droit de grève. Sauf de sa pratique, quand elle porte atteinte à ces autres droits fondamentaux, naturels et immuables, que sont le droit au travail et la liberté de l'autre. [...] L'article IV de la Déclaration de 1789 est bafoué par tous ceux qui cherchent à paralyser le pays et prennent en otages les salariés qui veulent travailler, les élèves ou les étudiants qui souhaitent passer leurs examens, les citoyens qui entendent se déplacer.

« Droit de grève », « droit du travail » et « liberté de l'autre » sont donc rapprochés comme faisant partie d'un même univers notionnel : « les droits fondamentaux, naturels et immuables ». Selon l'énoncé, ils sont tous trois inaliénables. Ce rapprochement est ordinaire, mais inexact car ni le droit au travail ni le droit de grève n'existent dans « l'article IV de la Déclaration de 1789 » cité à la suite, mais uniquement la définition de la liberté. Cet article, selon l'auteur, serait « bafoué par tous ceux qui cherchent à paralyser le pays et prennent en otages les salariés qui veulent travailler ». La déduction, pour une fois explicite, repose donc sur un rapprochement fallacieux, mais peut-on parler de manipulation ?

Selon Breton, la manipulation est :

*[...] une méthode de présentation et de diffusion d'une opinion de telle manière que son récepteur croit être en accord avec elle et en même temps se trouve dans l'incapacité de faire un autre choix à son sujet*¹⁸.

Cette définition est proche de celle que l'on pourrait donner d'un discours qui fonctionne à l'évidence idéologique¹⁹, c'est-à-dire à la dissimulation (voir chap. 1), cepen-

dant Breton y ajoute un trait important : l'impossibilité du choix.

L'exemple ci-dessus est-il alors manipulateur ? A-t-on le choix face à une argumentation de ce type ? Face à une telle avalanche de sacrés montrés (voir chap. 1) : la Déclaration des droits de l'homme, la liberté, mais aussi le travail et les jeunes ? Ce mouvement argumentatif qui accumule de tant de « bonnes raisons » peut apparaître comme celui de la rationalité (le droit) opposé à l'émotivité et à l'égoïsme de la rue. Ce cadrage par association joue certes sur l'évidence, mais il n'en constitue pas pourtant une dérive manipulateur car l'énonciateur explicite les rapprochements qu'il opère.

En revanche, la dérive manipulateur du cadrage par association, qu'on appelle « amalgame », est une association « sans explication, sans justification », « comme si la démonstration en avait été faite ailleurs »²⁰. L'association est posée sans explication et est « infalsifiable²¹ » : on ne peut la réfuter, la rendre fausse, puisqu'elle n'est pas énoncée. C'est le cas dans cet exemple :

Le Point, 15/09/00, éditorial, « La leçon de choses », Claude Imbert

En économie de marché, il n'est pas de jour où les acteurs ne doivent s'adapter aux multiples fluctuations de la conjoncture : concurrence, débouchés, climat...

Il s'agit ici de définir « l'économie de marché » comme étant soumise aux « fluctuations de la conjoncture ». Or, s'il existe deux types de conjonctures, les cadres naturels et les cadres sociaux (voir chap. 4), on constate ici que l'amalgame consiste précisément à les confondre.

.....

20. Breton 1999, *op. cit.*, p. 111 et 115.

21. Au sens de Karl Popper ; une démonstration scientifique doit être « falsifiable », au sens où elle doit comporter tous les éléments explicites permettant, éventuellement, de la réfuter.

.....

18. Breton 1997, *op. cit.*, p. 73.

19. Cela ne signifie pas que tous les arguments d'un discours idéologique sont systématiquement manipulateurs.

La « concurrence » et les « débouchés », d'une part, et le « climat », d'autre part, appartiennent-ils au même type de conjoncture ? La conjoncture n'est pas définie autrement que par l'amalgame, elle n'est pas explicite. Il y a là manifestement le désir de manipuler les cadres primaires et de faire apparaître le cadre économique comme un *cadre naturel*, cadre qui s'impose aux hommes comme le climat et vis-à-vis duquel on ne peut que « s'adapter ».

L'amalgame, ainsi défini, coïncide donc avec la dissimulation des discours idéologiques (voir chap. 1). La certitude et l'évidence qu'il vise ne sont pas conquises par la réflexion et la preuve, mais par l'analogie et le plausible.

Voici d'autres courts exemples, car l'amalgame, ne s'embarrassant pas d'explications, est invariablement court :

Le Point, 16/05/03, éditorial, « L'épreuve », Claude Imbert

Comment ne pas voir qu'avec le tumulte de la rue, c'est la démocratie française et la dignité même de la nation qui se trouvent harcelées ? Il est temps de les défendre. Une grande cause nationale, non ?

Dans cet extrait qui conclut l'article, les deux termes amalgamés sont pris dans un même mouvement discursif qui crée justement l'amalgame (tout comme le pronom *les* dans la phrase suivante) : on trouve sur un même plan, sans aucune explication, une valeur politique (« démocratie ») et une valeur morale (« dignité »). L'auteur fait donc appel au sentiment national en dépit de tout raisonnement logique pour susciter une réaction de rejet vis-à-vis du « mouvement social ».

Paris-Normandie, 24-25/05/03, éditorial, « Pesanteurs », Gilles Dauxerre

Aussi pertinentes soient-elles, les démonstrations comptables, les logiques démographiques, et les priorités économiques avancées par Jean-Pierre Raffarin

et ses ministres ne suffisent pas à convaincre les salariés concernés et leurs syndicats. Le Premier ministre va devoir encore « mouiller sa chemise » pour faire passer cette réforme. Car elle est la clef de son action pour moderniser le pays et le débarrasser de ses pesanteurs.

Le Figaro, 16/06/03, chronique, « La fabrication du désordre », Alain-Gérard Slama

Une nouvelle étape est venue avec la « gauche plurielle » de Lionel Jospin, [...] en intégrant à l'élaboration de la politique gouvernementale des mouvements sociaux sans représentativité démocratique, mais portés par la seule légitimité des problèmes qu'ils posaient : exclus, minorités sexuelles, écologistes, antimondialistes, etc.

Les énumérations sont propices à ce qu'on pourrait appeler des « amalgames de catégorie ». Dans le premier extrait qui conclut également l'article, c'est sur un plan logico-discursif que se place l'amalgame. Les « logiques démographiques » ne sont pas du même type que les « démonstrations comptables » et « les priorités économiques » : le premier argument a des causes multiples (naturelles ou non), quand les deux derniers résultent de choix politiques ; on retrouve ici la manipulation des cadres primaires. Pris dans le mouvement du texte, il n'est pas certain que le lecteur perçoive ces éléments comme hétérogènes. Les substantifs utilisés (« logiques », « démonstrations » et « priorités ») visent à créer un sentiment à la fois de rationalité et d'urgence, d'où l'« évidence » des « réformes » proposées.

Dans la seconde énumération, l'amalgame est de l'ordre de la nomination des acteurs (voir chap. 2), mais sa fonction est argumentative : tous les éléments énumératifs

sont rangés dans la catégorie « mouvements sociaux sans représentativité démocratique » or, ce n'est manifestement pas le cas des « écologistes » qui, en 2003, disposent d'un parti, de ministres et d'élus ; c'est peut-être cette légitimité « représentative » qu'il s'agissait justement de leur dénier.

L'amalgame peut aussi consister à rapprocher des événements et des personnes qui n'entretiennent objectivement aucune relation afin de suggérer une convergence d'opinion ou de point de vue. La manipulation par amalgame est alors avérée :

Le Figaro, 02/06/03, chronique, « Les enfants de Bourdieu », Alain-Gérard Slama

Mais ils [les militants d'Attac et de Sud²²] ont appris de Bourdieu qu'ils peuvent contraindre les sociétés libérales à se détruire elles-mêmes en poussant celles-ci à la faute comme l'a tenté Ben Laden avec Bush, et en les empêchant de se réformer comme le tentent les grévistes français et les contestataires du G 8.

Il s'agit bien sûr de stigmatiser des opposants à la réforme et, plus encore, les contestataires de l'ordre néolibéral – et l'idée selon laquelle un « autre monde est possible » – en les amalgamant aux « terroristes islamistes ».

Les quatre derniers extraits ci-dessous comportent ce qu'on pourrait appeler des « raisonnements implicites par l'amalgame » :

Le Figaro, 12/05/03, chronique, « La France cassée », Alain-Gérard Slama

Celle-ci [la décentralisation], a-t-on écrit ici même, était « nécessaire pour alléger la pression de l'État sur les citoyens et pour faire reculer les brimades admi-

nistratives, pas pour créer autant d'États et de brimades que de potentats régionaux ».

Le Figaro, 01/12/95, chronique, « Si on disait la vérité ? », Franz-Olivier Giesbert

La France est-elle tombée en dépression nerveuse ? De temps en temps dans son histoire, en 1789, en 1830, en 1848 ou même en 1968, elle s'est jetée par-dessus bord avec l'eau du bain. C'était sa façon de fuir les réformes et les réalités. On appelle ça une révolution.

Le Monde, 17/11/95, éditorial, « Équilibre », Jean-Marie Colombani

Or, le gouvernement s'inscrit dans une logique de sauvetage et de réforme. Il fait en outre un effort d'équilibre. Au moins dans l'énoncé de ses intentions. Le plan proposé ébauche en effet une véritable modernisation de notre système de soins [...]

Le Monde, 14/06 /03, éditorial, « La méthode Chirac », collectif

Pour éviter de buter sur le mur des réalités économiques et des contraintes budgétaires, il [Chirac] doit rester toujours en mouvement.

Le connecteur logique « et » permet, par contiguïté, d'additionner ou de créer l'implication : il est introducteur de cause dans le premier extrait. L'amalgame produit le sens suivant : /l'État est cause de brimades/, ce qui est une topique néolibérale classique. Dans les trois autres extraits, « et » est introducteur d'équivalence, l'amalgame induit les équations suivantes : respectivement, /les réformes = les réalités/, /réforme = sauvetage/ et /réalités

.....

22. Attac : Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens ; Sud (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) est un syndicat récent considéré comme proche des associations altermondialistes.

économiques = contraintes budgétaires/²³. La valeur implicite de ces énoncés est donc qu'il n'y a qu'une politique économique possible – topique néolibérale sur laquelle je reviens ci-dessous.

LE CHOIX OU LA FAUSSE ALTERNATIVE ?

Le cadrage par alternative est typique du DNL. Le discours de l'économisme présente l'économie de marché comme la seule solution possible, comme le point où l'Histoire nous aurait attendus. C'est d'ailleurs le sens de l'énoncé « There is no alternative²⁴ » attribué à Margaret Thatcher, considérée, avec Ronald Reagan, comme l'un des deux « précurseurs » de la mise en œuvre politique des dogmes néolibéraux²⁵.

Le cadrage par alternative propose « le choix entre deux options, l'une étant celle que l'on veut défendre, l'autre étant une option dont on pense que l'auditoire la rejettera, inclinant plus facilement vers l'option proposée²⁶ ». La définition de ce cadrage pose le problème de la frontière avec sa dérive manipulatoire, la fausse alternative ; celle-ci est tenue puisqu'il s'agit de présenter un choix pipé dans les deux cas. Dans le cas du cadrage par alternative, les deux options ne sont pas présentées de la même façon : l'option qui a la faveur du locuteur est parée de tous ses atours ; dans le cas de la fausse alternative, une seule des deux options peut être choisie, il n'y a plus de choix réel. Le type même de la fausse alternative est l'énoncé politique : « *Moi ou le chaos* ». Qui choisira le chaos ? Le prin-

cipe n'est pas foncièrement différent entre l'alternative et la fausse alternative, le passage de l'une à l'autre est plutôt une question de gradation.

Voici, une fois n'est pas coutume, un extrait d'un discours politique, celui de J. Chirac, alors président de la République en 2006, au moment où le renoncement au Contrat première embauche (CPE) est sur le point d'être effectif :

Déclaration télévisée de Jacques Chirac, le 31 mars 2006
[...] Ensemble, nous devons mettre fin à cette situation choquante où des entreprises, parce qu'elles craignent les rigidités excessives, préfèrent refuser une commande ou délocaliser plutôt que de recruter, alors que tant de personnes sont enfermées dans le chômage et la précarité. Mais nous devons répondre aussi à l'aspiration des salariés à plus de sécurité dans un monde du travail en perpétuelle évolution. [...] La pire des solutions serait de ne rien faire.

Même si ce discours est particulièrement modalisé (« cette situation choquante », « les rigidités excessives »²⁷), il peut sembler que le président de la République joue ici son rôle d'arbitre, qu'il ne prend pas parti. Il montre ainsi de l'empathie à la fois pour les « entreprises » et pour les chômeurs en regrettant à la fois la « délocalisation » des entreprises et l'« enfermement dans le chômage et la précarité ».

.....
 27. Cette expression renvoie à la topique néolibérale de la « flexibilité du travail ». À ce sujet, Frédéric Lebaron et Gérard Mauger (« Révoltes contre l'emploi au rabais », *Le Monde diplomatique*, avril 2006, p. 3) citent J.-C. Trichet, président de la Banque centrale européenne : « La BCE ne se substitue pas aux gouvernements, aux Parlements des douze pays membres de la zone euro, aux partenaires sociaux, nous les encourageons à aller vers plus de souplesse. [...] Les économies qui ne peuvent pas changer rapidement, qui sont inflexibles, qui ne sont pas souples sont très pénalisées. »

.....
 23. Dans le dernier exemple, l'amalgame est renforcé par la nominalisation (voir chap. 2) : le « mur » est constitué à la fois de réalités économiques et de contraintes budgétaires.

24. Cet énoncé (There Is No Alternative) est connu sous l'acronyme TINA ; en français : « Il n'y a pas d'alternative (à ma politique) ».

25. Dezalay & Garth 1998, *op. cit.*

26. Breton 1999, *op. cit.*, p. 107.

Ce discours peut même apparaître, à certains égards, teinté de préoccupations sociales.

Cependant lorsqu'on étudie le mouvement argumentatif de cet extrait, on s'aperçoit qu'il dresse une alternative non explicite entre, d'une part, « l'impossibilité d'embaucher » pour les entreprises à cause des « rigidités » et, d'autre part, un terme totalement *absent* de son discours mais bien présent dans les esprits des téléspectateurs : le CPE – considéré par les manifestants et les opposants comme un « emploi au rabais » pour les jeunes diplômés. La fausse alternative non explicitée est donc : c'est le chômage *ou* la flexibilité. C'est-à-dire être embauché avec un contrat précaire et en étant peu payé ou bien ne pas avoir de travail²⁸.

J'en veux pour preuve le rôle du connecteur logique « aussi » dans l'énoncé : « Nous devons répondre *aussi* à l'aspiration des salariés. » Son utilisation est plutôt maladroite, puisqu'elle indique ce que la formulation de la phrase précédente avait justement voulu masquer. « Aussi » signifie ici « également » et comporte une présupposition. L'énoncé présuppose qu'il faut répondre tout d'abord aux désirs des « entreprises » et pose que l'on doit *également* prendre en compte « l'aspiration des salariés²⁹ », tout en encadrant celle-ci « dans un monde du travail en perpé-

28. On peut remarquer que cette fausse alternative n'est pas nouvelle : elle est celle du « libre » marché du travail et résulte de la « loi libérale » de l'offre et de la demande. En cela, elle n'est qu'une conséquence du (néo) libéralisme.

29. « L'aspiration » et non les *revendications*. Les « salariés » et non des *étudiants* et les *lycéens* qui étaient pourtant les principaux manifestants. Le discours opère donc un déplacement lexical qui a toute son importance argumentative ici. Il est facile pour J. Chirac, qui s'appuie sur les représentations partagées relatives aux salariés en tant qu'employés par les entreprises, de réduire leur « aspiration » au fait d'obtenir un travail ou de le conserver. D'où la fausse alternative : si vous voulez du travail, acceptez la flexibilité.

tuelle évolution ». Autrement dit, il faut se conformer à l'évolution du « marché du travail » vers moins de « rigidités », donc « assouplir le code du travail ».

Sous couvert d'une empathie montrée, ce discours peut donc être lu comme une dernière tentative pour imposer cette « réforme » comme un *devoir faire* : « La pire des solutions serait de ne rien faire. » Or, la seule chose à faire, selon J. Chirac, est justement d'accepter le diktat des entreprises.

En voici un autre exemple plus explicite, cette fois, mais tout autant manipulateur :

Le Point, 02/05/03, éditorial, « La réforme ou le déclin », Claude Imbert

« Ce sera, dit-il, la réforme ou le déclin... » *Pardi, ce ministre parle d'or !*

Il s'agit du discours rapporté d'un homme politique (souligné en gras par l'éditorialiste). Non seulement l'éditorialiste se fait simple passeur des propos du gouvernement par deux fois (le titre et l'ouverture de son article), mais il commente ce propos de façon très positive et emphatique. La fausse alternative est ici avérée : /la réforme ou le chaos/. Il n'y a donc qu'une seule politique possible.

Conclusion

Il y aurait encore beaucoup à dire et à écrire sur les procédés discursifs utilisés par le discours néolibéral pour se rendre évident dans les médias. L'une des particularités du néolibéralisme, qui est certes en partie un mythe, est son adaptabilité, sa capacité à récupérer et à recycler des idées¹ et des slogans, même hostiles à sa doctrine en les détournant². Le cinéma états-unien et la publicité, notamment, tiennent, dans ces mécanismes de constitution des évidences néolibérales, un rôle important sur lequel il serait intéressant de se pencher.

Cependant l'objectif de cet ouvrage n'est pas de recenser tous les procédés utilisés de façon exhaustive, mais de donner à voir les quelques moyens discursifs les plus importants et de fournir au lecteur des outils pour aiguïser sa vigilance critique et pour découvrir d'autres procédés par lui-même.

-
1. Souvent avec un décalage temporel conséquent, voir à ce sujet Passet 2002, *op. cit.*
 2. Par exemple, la reprise et le détournement de deux formules des années quatre-vingt-dix : « La fracture sociale » de M. Gaucher et « La pensée unique » d'I. Ramonet.



Non-dits superposés

Je voudrais profiter de cette conclusion, tout d'abord, pour insister sur un point important que le lecteur aura peut-être saisi en partie ou qui aura pu être source de questionnements.

Tous les procédés décrits sont compatibles les uns avec les autres, c'est-à-dire qu'ils sont non seulement articulables mais également superposables. Cette caractéristique vient des facultés propres à la langue et au discours : il existe des niveaux et des plans linguistiques et discursifs différents. Or, les procédés analysés ne se situent ni aux mêmes niveaux ni sur les mêmes plans : certains fonctionnent au niveau du mot (nominations), d'autres au niveau du groupe de mots (nominalisations, schématisations), d'autres encore au niveau de la phrase ou de paragraphes entiers (double dissimulation, amalgames, fausse alternative, constitution de l'opinion). Ces procédés utilisent également les différents plans sémantiques, énonciatifs, pragmatiques, communicationnels, argumentatifs. Il est donc courant et logique, somme toute, qu'un même énoncé comporte divers procédés discursifs et il est à noter que cette superposition de procédés renforce encore l'effet d'évidence du discours.

Aussi, relever ou être uniquement attentif aux substantifs, verbes ou adjectifs typiques du discours néolibéral n'est pas inutile mais largement insuffisant, car on risque de passer à côté de l'essentiel de ce que diffuse ce discours et qui se situe ailleurs, il me semble. C'est ce point que je voudrais développer en guise de conclusion.

Le consensus de la « communication »

Mon propos concerne ce que les médias nomment *communication*, c'est-à-dire la rhétorique du discours

politico-médiatique utilisée notamment lors des conflits sociaux. L'analyse se situe ici au niveau de l'argumentation – la persuasion – et de la pragmatique – les actes que l'on accomplit avec les mots.

LE MÉTALANGAGE DE LA COMMUNICATION

Ainsi, il me semble qu'il existe actuellement – et plus encore lors de ces conflits – une autre dimension à cette lutte idéologique souterraine dont j'ai présenté les principaux traits.

Dans leurs commentaires écrits, radiophoniques ou télévisés lors de la vaste mobilisation de novembre et décembre 1995 contre le « plan Juppé », les *leaders d'opinion* considéraient que celle-ci était due à un lamentable « déficit de communication » : avec un peu plus de « pédagogie », les Français auraient accepté la « réforme ». En attribuant ce sens à l'événement, les médias ne faisaient pas que déplacer l'objet du conflit, ils lui ôtaient toute épaisseur : tout se résumait alors à la simple question de l'« information » des citoyens³. Ainsi la topique de la *communication* se substituait-elle au *conflit* social et à ses fondements idéologiques.

C'est à cette fin que médias et hommes politiques utilisent ce lexique particulier qu'on peut appeler le « métalangage de la communication » : « déficit d'information », « pédagogie », « être bon communicant », « communiquer », « expliquer », « discuter⁴ », « partenaires sociaux », « modernisation des rapports sociaux »... Cette lecture

.....

3. Il n'est pas exclu de penser que certains acteurs politico-médiatiques sont sincères, qu'ils sont dans l'incapacité de concevoir une opposition à l'idéologie néolibérale disposant d'arguments fondés.

4. Ainsi, en 2010, le ministre du Travail, Éric Woerth, n'entendait pas *négocier* la « réforme des retraites » avec les syndicats mais *discuter*. En effet, la « vérité » peut-elle se négocier ?

médiatique de l'événement, proposée depuis 1995 à chaque grand mouvement social⁵, produit une nouvelle signification profonde des conflits sociaux.

LE MÉTADISOURS DU CONSENSUS

Cette signification est implicite et se situe au niveau *supra* du discours. Ce *métadiscours* traverse les différentes formes de discours politico-médiatiques plus ou moins néolibéraux et en est l'émanation en quelque sorte. Il est la quintessence même du discours idéologique néolibéral en ce qu'il cherche à imposer l'*incontestabilité* des « réformes ». Plus précisément, ce métadiscours vise à *imposer l'impossibilité psycholinguistique de contester ces réformes*⁶, c'est-à-dire l'impossibilité de penser et de formuler une contestation en établissant un consentement et un consensus « indépassables » – le consensus sur « l'inévitabilité des réformes des retraites⁷ » en est un exemple.

En quoi consiste cette impossibilité de contester le consensus ?

La première partie de la réponse à cette question a été abordée tout au long de cet ouvrage : la (dé-) monstration du bon sens. C'est-à-dire persuader en identifiant cette vision néolibérale du monde au bon sens.

C'est la seconde partie de la réponse, très étroitement liée à la première, que je voudrais développer maintenant. Ce métadiscours, ce discours subliminal qui dit sans être dit, dénie aux manifestants la nature profondément *poli-*

tique de leur opposition. Ce ne sont pas deux visions du monde qui s'opposent et moins encore des arguments et des idées qui se confrontent, car il ne s'agit ni de justifier ni de convaincre, mais d'*expliquer*.

Ce que signifie, à un niveau « méta », le regret du métalangage de la communication pour le « manque de pédagogie » – regret qui se présente comme un simple constat –, c'est que les opposants manifestent uniquement parce qu'ils ne « comprennent » pas ce qu'ils devraient comprendre⁸. Ce métadiscours postule implicitement que, *au-delà* des conflits, regrettables et malencontreux, existe un vaste « consensus » dans les « milieux autorisés » autour des « réformes ». L'objectif du métadiscours est concrètement de *désamorcer* le conflit⁹ en le dépassant et en imposant ce sens supérieur et implicite – mais perçu par tous de façon non consciente.

L'Express, 07/12/95, éditorial, « Sous les pavés, l'Europe », Christine Ockrent

Tout convaincu ou exalté qu'il soit d'avoir intellectuellement, sinon politiquement, raison, Alain Juppé risque de le vérifier à ses dépens.

On voit combien le métadiscours, présent dans cet extrait, déplace l'objet du conflit d'un débat sur le fond (« avoir raison intellectuellement ») vers le débat sur la « communication » (« avoir raison politiquement »). Si

.....
5. Mai-juin 2003, « crise du CPE » en 2006, automne 2010...

6. Voir sur ce sujet Noël 1997, *op. cit.*

7. Ainsi, à l'automne 2010, il était pratiquement impossible dans les médias généralistes de contester l'idée de la « nécessité » d'une « réforme » des retraites. Si la quasi-totalité des syndicats et des partis d'opposition ont critiqué la « réforme » gouvernementale, bien peu ont opposé une alternative à cette idée de « réforme nécessaire ». La soumission au cadre néolibéral me semble alors avérée.

.....
8. Cette stratégie argumentative a été relevée également par Forrester (1996, *op. cit.*, p. 109) qui cite *La Tribune Desfossé* (30/05/1994) : « Parler de contrepartie en ce domaine [diminuer les licenciements en contrepartie des subventions accordées] dénote une mauvaise compréhension de la réalité économique », et par Bourdieu (1998, *op. cit.* p. 31) : « “Les marchés financiers” [...] qui n'entendent pas négocier mais “expliquer” ».

9. Ce mot est évidemment très peu employé par les journalistes, voir chap. 2, § Nommer l'événement.

le problème d'A. Juppé est uniquement de *persuader* les opposants qu'il a raison, cela signifie qu'il n'y a pas de débat de fond possible ou envisageable, car la rationalité a déjà tranché – une fois pour toutes.

Le conflit est alors réduit à un malentendu, lequel est dû à un manque d'informations, à une incompréhension, voire à une incapacité à comprendre. Certains journalistes l'écrivent clairement : ils déniaient au peuple, aux fonctionnaires, aux syndicats, à la jeunesse, aux opposants en général, la capacité à élaborer une réflexion politique propre. Ainsi G. Sorman, penseur libéral, réactive la schématisation traditionnelle opposant l'« émotivité » du peuple à la « rationalité » des dirigeants. Voici les deux derniers paragraphes d'un de ses articles, issu de la même publication que l'extrait précédent et qui lui fait écho :

L'Express, 07/12/95, chronique, « Le défouloir », Guy Sorman

Deux discours ainsi s'affrontent et peuvent difficilement se rencontrer : celui du haut plaide pour les finances et la logique, celui d'en bas est une prise de parole, une exigence de dignité, de reconnaissance, d'inconséquence, aussi. On sait, grâce au passé, que les humeurs collectives finissent par s'évaporer : il suffit d'attendre, de tenir et de contenir la violence. Il n'est quand même pas interdit d'imaginer pour l'avenir des formes de management du secteur public moins centralisées, plus privatisées, qui désamorceraient les rancœurs avant qu'elles ne cristallisent. Mais la tentation de la jacquerie, du carnaval de la société nous hantera, toujours récurrente : affaire d'identité nationale, sans doute.

L'auteur marque donc une dissemblance de nature en quelque sorte, une « essentialisation » (voir chap. 5), entre le groupe social « du haut » et le groupe social « d'en bas ».

Ce qui est « distillé goutte à goutte », pour reprendre les termes de Klemperer (voir *Introduction*), c'est que le conflit n'a pas lieu d'être, et que, n'ayant pas lieu d'être, la question de savoir qui a tort ou raison, ce qui est juste ou ce qui ne l'est pas, est, par conséquent, *hors de propos* : pourquoi discuter de « ce qui va de soi » ? Quand les lois et les calculs économiques s'imposent à tous et dans tous les domaines, que reste-t-il à négocier ? Peut-on changer la « vérité révélée¹⁰ » et la « réalité des chiffres » ? On perçoit bien la circularité du raisonnement : ce que dit le DNL sert à justifier ce qu'il distille implicitement. Le véritable enjeu de cette forme de présentation médiatique du discours néolibéral est donc de parvenir à imposer dans les esprits l'impossibilité de contester les « réformes », l'impossibilité de penser une alternative à la doctrine néolibérale, c'est-à-dire imposer son incontestabilité ou, plus simplement, son « évidence ».

Voilà pourquoi les commentateurs regrettent tant « l'exception française », la « culture du conflit à la française », l'« incapacité des Français à négocier », la « perte de temps dans des conflits inutiles et d'un autre âge », le fait de « camper sur des positions archaïques », de « ne pas comprendre que nous sommes entrés dans un monde nouveau », etc. Et à l'inverse, voilà pourquoi les mêmes vantent tant la « culture du consensus de nos voisins » et « la modernisation des rapports sociaux ».

Ces énoncés, et leurs variantes, maintes fois entendus, répétés jour après jour, ont pour objectif non seulement de substituer aux conflits politiques un « déficit d'explication », mais aussi de remplacer les négociations par des discussions purement techniques : *ajustements comptables* pour les conflits sur les retraites et la Sécurité sociale en 1995, 2003, 2010, *adaptations juridiques* pour le référendum sur la Constitution pour l'Europe en 2005,

.....
10. Passet 2002, *op. cit.*, p. 24.

modernisations statutaires pour le Contrat première embauche (CPE) en 2006 et la Loi sur la réforme des universités (LRU) en 2007.

Toutefois, ce qui est recherché, et ce dont il s'agissait déjà il y a plus de 20 ans, est bien plus qu'un simple consentement ou un simple consensus (même de Washington). Le métadiscours cherche à ancrer dans les esprits la conviction que les « réformes néolibérales », appelées aussi « processus de modernisation », sont *dans la nature des choses* : la solution serait à la fois extérieure aux hommes et indépendante de la volonté des hommes. Cette « réalité¹¹ » s'imposerait à tous comme une force naturelle. La solution à tous nos problèmes était là, à portée de main, enfouie depuis toujours-déjà : la science économique l'aurait exhumée, analysée et modélisée, et il ne nous resterait plus qu'à appliquer ses modèles. Enfin « bien informés », nous n'aurions plus qu'à accepter l'évidence :

[...] *l'humanité avait atteint, nous disait-on, l'état naturel auquel, depuis ses origines, elle aspirait ; il n'y avait qu'une économie possible, l'économie néolibérale dont les faits venaient de consacrer la supériorité¹².*

Bien sûr, l'existence de publications critiques – dont cet ouvrage –, de mouvements et d'associations altermondialistes et de manifestations contre les « réformes nécessaires » montre que l'objectif d'incontestabilité de ce métadiscours n'est pas atteint mécaniquement et qu'il est encore, heureusement, possible de résister et de penser autrement. Mais qu'en est-il de nos « dirigeants », c'est-à-dire de ceux qui gouvernent, dirigent, prennent les déci-

sions financières, économiques ou politiques qui engagent notre avenir et celui de la planète ? Ne sont-ils pas les premières « cibles » de cet « enveloppement continu » ou, plutôt, à la fois les émetteurs et les premiers destinataires de ce discours ? Peuvent-ils encore s'extraire de ces discours bouclés sur eux-mêmes ? Sont-ils encore capables d'imaginer des solutions réellement alternatives ? Sont-ils au moins capables de les écouter, sinon de les comprendre, lorsqu'elles existent ?

Nos « dirigeants » ont fini par croire en l'évidence du discours néolibéral : pour eux, ce discours ne représente pas la réalité, il est la réalité. Sera-t-il notre futur ?

.....
11. Pour une réflexion sur l'importance du mot « réalité » dans le discours néolibéral, voir Guilbert 2009, « Réalités », in Mouriaux (éd.), *op. cit.*, p. 106-107 ; voir aussi certains amalgames (chap. 6).

12. Passet 2002, *op. cit.*, p. 24. Les « faits » renvoient à « la chute du mur de Berlin ».

Table des matières

INTRODUCTION	5
Les trois pôles « démocratiques »	9
<i>Pouvoir politique et médias</i>	9
<i>Pouvoir de l'opinion ou opinion du pouvoir ?</i>	11
Qu'est-ce que le discours néolibéral ?	12
<i>Discours néolibéral, libéral, ultralibéral, capitaliste ?</i>	12
<i>Sept « évidences » libérales à déconstruire :</i>	
<i>le contexte idéologique</i>	16
<i>Des topiques néolibérales</i>	19
L'analyse du discours néolibéral	23
<i>Le point de vue de l'analyse du discours</i>	23
<i>Le choix du « support »</i>	25
<i>Contextes sociohistoriques : « crises sociales »</i>	26
LA DISSIMULATION IDÉOLOGIQUE	31
Idéologie ou propagande ?	34
La double dissimulation	37
<i>Le sacré constitutif et le sacré montré</i>	37
<i>La « rationalité » du discours</i>	39
CE QUE NOMMER VEUT DIRE	45
Nominaliser, c'est présupposer	47
Nommer les acteurs	52
Nommer l'événement	56
L'OPINION PENSE QUE... OU LE CHEVAL DE TROIE	59
Les sondages d'opinion	59
La figure de l'opinion	63
<i>Le sens de l'opinion</i>	63
<i>Une double opinion</i>	66
La constitution des opinions partagées	68

UN « CADRE NATUREL »	75
Cadres primaires	76
Manipulation des cadres	77
<i>La « naturalité » du DNL</i>	77
<i>« La tempête des subprimes »</i>	80
LE BON MODÈLE	87
La compétition	88
<i>La comparaison au voisin</i>	93
<i>L'« exception française »</i>	96
<i>Le « bon élève »</i>	103
La guerre des chefs	103
ARGUMENTATION OU MANIPULATION ?	107
Rhétorique de la persuasion	107
Figures argumentatives	108
Moules argumentatifs	112
<i>Associer ou amalgamer ?</i>	113
<i>Le choix ou la fausse alternative ?</i>	120
CONCLUSION	125
Non-dits superposés	126
Le consensus de la « communication »	126
<i>Le métalangage de la communication</i>	127
<i>Le métadiscours du consensus</i>	128

Achevé d'imprimer en mars 2011
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : mars 2011
Numéro d'impression : 103120

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®